





INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

MEMBRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AVANT TRAVAILLÉ DANS LES COLONIES FRANÇAISES

DE LA GUYANE ET DES ANTILLES

DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE AU DÉBUT DU XIX^e

Lecture faite en la séance annuelle

DU 12 DÉCEMBRE 1932

PAR

M. ALFRED LACROIX

SECRETÉAIRE PÉRENEL



PARIS

GAUTHIER-VILLARS ET C^{ie}

MCMXXXII

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DE LA GUYANE
N° D'INVENTAIRE: 1207
COTE: 40 Rés. 38
8000 0482

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.



NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

MEMBRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AYANT TRAVAILLÉ DANS LES COLONIES FRANÇAISES

DE LA GUYANE ET DES ANTILLES

DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE AU DÉBUT DU XIX^e

LUE DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 12 DÉCEMBRE 1932

PAR

M. ALFRED LACROIX

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

MESSIEURS,

L'année 1931 a été signalée par une manifestation d'un grand intérêt et d'une capitale importance pour le bon renom de la France.

Dans le décor attrayant du Bois de Vincennes, admirablement approprié à un semblable dessein, sous une direction avisée et compétente, l'Exposition coloniale a présenté une saisissante vue d'ensemble de ce qu'a créé le génie colonisateur de notre pays, si souvent méconnu ou calomnié.

Là, on vit, exposées dans des séries de pavillons distincts, à l'archi-

tecture évocatrice de ciels lointains, toutes les productions naturelles du sol et du sous-sol de chacune des parties de notre vaste Empire d'Outre-mer, avec tout ce que le travail et l'ingéniosité de nos colons, agriculteurs, industriels, ingénieurs, commerçants et encore le talent de nos artistes ont su en tirer. Ce fut aussi la synthèse de ce qui a été fait par la France dans l'intérêt du bien-être et du mieux-vivre de ses enfants travaillant au loin pour elle, et encore dans celui de l'amélioration intellectuelle, morale et matérielle des indigènes, de races si diverses, placés sous son autorité ou sa protection.

Des nations amies avaient tenu à s'associer à cette œuvre de haute civilisation, en nous apportant les résultats les plus frappants de leur propre expérience, comme termes de comparaison et comme témoignage de leur sympathie.

Cette Exposition a été surtout une mise en lumière du présent et de tous les espoirs économiques et sociaux qu'il ouvre pour l'avenir, mais le passé n'avait pas été oublié.

De nombreuses salles du Musée permanent des Colonies étaient consacrées à une exposition rétrospective remplie de souvenirs de l'histoire lointaine de cet Empire colonial dont nous avons le droit d'être fiers et aussi de l'histoire de celui des siècles révolus dont des guerres malheureuses et de lourdes fautes politiques nous ont fait perdre la plus grande partie, sans que pour cela son souvenir se soit effacé de notre mémoire.

Nos *vieilles* Colonies, c'est-à-dire les Antilles, la Guyane, l'île de la Réunion, le Sénégal, les Possessions françaises de l'Inde, ..., y tenaient donc une grande place, aux côtés de nos *anciennes* Colonies, l'île de France, Saint-Domingue, le Canada, la Louisiane, toutes celles, en un mot, que nous n'avons plus.

On y voyait des représentations des glorieux régiments coloniaux, des corps de la marine qui, au cours de plus de deux siècles, ont si vaillamment travaillé à leur conquête et à leur défense, des portraits et des souvenirs de leurs chefs, des images représentant leurs hauts faits et ceux de leurs soldats. On y voyait, pris sur le vif, des détails instruc-

tifs et souvent touchants de la vie, de l'organisation sociale, des cultures, du commerce, des industries de jadis et aussi des plans, des cartes, que sais-je encore ?

Tout cela était très bien. Mais il m'a semblé que parmi tous les bons ouvriers de la prise de possession et de la mise en valeur de la France d'Outre-mer, que l'on a voulu honorer, et à juste titre, il manquait à l'appel un petit groupe d'hommes qui, eux-aussi, ont bien travaillé à ce qui est devenu une partie de notre histoire nationale, une histoire émouvante et très chère pour nous. Je veux dire les *hommes de science*.

Sans doute, on ne peut mettre à leur actif aucune de ces actions d'éclat qui frappent l'imagination populaire. Ils ont peiné silencieusement dans l'ombre, sans espoir ni désir de fortune ou de gloire, soucieux seulement de recueillir et d'accumuler des données nouvelles pour la Science, d'apporter modestement leur pierre, petite ou grande, à un vaste édifice collectif, de faire des observations utiles à la connaissance et à la prospérité de régions nouvelles, de régions françaises. Et cette passion pour la recherche et l'aventure qui peut difficilement se définir avec précision, mais que comprennent bien tous ceux touchés par elle, ils l'ont satisfaite, en dépit de tous les obstacles, de tous les dangers, souvent au péril de leur santé et il en est qui, eux aussi, lui ont donné jusqu'à leur vie.

Parmi ces hommes, il en fut qui n'avaient pas d'autre préoccupation que celle de la recherche désintéressée, mais d'autres la surajoutèrent à des devoirs divers.

C'est un certain nombre de ces hommes que je veux faire sortir de l'ombre pour quelques instants, afin qu'à leur tour, ils soient mis à l'honneur.

J'en ai trouvé facilement parmi les membres et correspondants de l'ancienne Académie royale des sciences dont notre Compagnie est l'héritière directe, et, d'autres, parmi ceux de l'Institut de France.

Ne pouvant embrasser l'ensemble de nos Colonies dans les limites trop étroites d'une Notice académique, où j'ai le souci de n'oublier personne, je me suis restreint à un groupe homogène, composé de la Guyane, des Petites Antilles (Martinique, Guadeloupe) et de Saint-Domingue, français jusqu'en 1805.

Ce fut là, d'ailleurs, au XVIII^e siècle, le grand centre d'attraction des efforts coloniaux de la France.

Si alors, comme aujourd'hui encore, la Guyane était incomplètement pénétrée et peu habitée, les Antilles avaient déjà un long passé de colonisation. Elles possédaient un cadre administratif et une population blanche cultivée, véritable prolongement de celle de la métropole, et aussi des hommes de couleur en voie d'évolution intellectuelle. Les personnages dont je vais m'occuper n'ont donc pas été des explorateurs, au sens géographique de ce terme, mais des astronomes, attirés par des questions théoriques ou par des préoccupations géodésiques ayant pour objet l'établissement d'une cartographie moins rudimentaire et surtout des médecins, des naturalistes, spécialisés ou non, désireux de faire l'inventaire de richesses naturelles encore imparfaitement connues ou même complètement ignorées.

A cette époque, la mer des Antilles fut un champ de bataille presque continu entre la France et l'Angleterre et ceci n'était pas pour faciliter la tâche de ceux qui travaillaient dans ses îles.

Puisqu'il s'agit surtout de membres et de correspondants de l'ancienne Académie des sciences, sans doute ne sera-t-il pas inutile pour la meilleure compréhension de ce qui va suivre, de rappeler, en peu de mots, quels étaient l'organisation de cette Compagnie et les titres, souvent différents des nôtres, qu'elle conférait à ceux admis à y figurer.

*
* *

Une société de savants parisiens s'était formée dans le courant du XVII^e siècle et qui comptait, en particulier, parmi ses membres

G. Personne de Roberval, Descartes, Blaise Pascal et son père Étienne Pascal, Gassendi. Elle se réunissait, à jours fixes, chez le P. Mersenne, puis chez le maître des requêtes Montmort, plus tard chez le physicien Melchisédech Thévenot, mais une société savante n'est solidement instituée que lorsqu'elle possède un domicile fixe. Vers 1666, Colbert s'intéressant à ce petit cénacle, le lui donna dans sa bibliothèque personnelle, puis, lorsque la Bibliothèque royale fut transportée rue Vivienne, avec l'approbation de Louis XIV, le grand ministre y logea ce qui était devenu l'*Académie royale des sciences*. Elle comprenait un secrétaire perpétuel et des membres titulaires, avec quelques jeunes gens. Son premier acte officiel fut une déclaration inscrite, le 22 décembre 1666, par le Secrétaire perpétuel Jean-Baptiste du Hamel, en tête du premier volume des procès-verbaux rédigés par lui.

L'Académie choisissait ses membres et ses officiers dont le roi approuvait l'élection; il donnait à la Compagnie un budget et pensionnait quelques-uns des Académiciens. A part cela, elle était libre et n'avait reçu aucun règlement officiel. Le 26 janvier 1699, le roi témoigna à son Académie des sciences une bienveillance toute particulière; il l'installa au Louvre, lui octroya un statut, mais, en même temps, il mit la main sur elle et cette mainmise n'allait pas tarder à devenir de plus en plus pesante.

L'Académie comprenait quatre Classes. La première était constituée par dix *honoraires*, en réalité grands seigneurs ou dignitaires du royaume ou de la cour, plutôt que gens de science.

La seconde Classe comprenait vingt *pensionnaires*, ainsi nommés parce qu'ils recevaient une pension sur la cassette royale; ils étaient répartis en sections. Seuls, avec les honoraires, ils avaient droit de vote pour les élections et les affaires de l'Académie.

La troisième Classe était formée de vingt *associés* dont douze régionales, comme les précédents répartis en sections, et huit *associés libres*, sans distinction de spécialités; quelques-uns pouvaient être étrangers.

Enfin, la dernière Classe était constituée par les *élèves*, attachés à un pensionnaire et de même discipline (¹).

Ces divers ordres d'académiciens étaient choisis suivant un protocole propre à chacun d'eux et présentés par l'Académie au roi qui les nommait, à moins qu'il ne lui prit fantaisie d'en choisir d'autres.

Ce règlement fut modifié quelque peu en 1716 (²) et davantage en 1785.

Le règlement de 1699 spécifiait « que l'Académie aura soin d'entretenir commerce avec les divers savants, soit de Paris et des provinces du Royaume, soit même des pays étrangers », mais il était muet sur le mode de recrutement de ces correspondants. Or, dans sa séance du 4 mars 1699, l'Académie en désigna quatre-vingt-cinq, probablement sans principes bien fixés, et elle les rattacha, non pas à une section déterminée, mais aux membres qui les avaient proposés et avec qui, seuls, ils avaient le droit de correspondre; cette règle a été maintenue jusqu'au 22 août 1792.

Le 23 mars 1753, Louis XV soumit ces correspondants à un statut, d'après lequel « on ne recevra pour correspondants que ceux qui auront donné à l'Académie une idée avantageuse de leurs connaissances dans quelques-unes des sciences qu'elle a pour objet ». Cette mesure était sage et avait pour but de réprimer bien des abus.

En préparant la présente Notice, où il est surtout question de correspondants, j'ai cherché à me rendre compte de la façon dont ils étaient choisis, et les résultats de cette analyse ne manquent pas d'être piquants, au moins en ce qui concerne les correspondants lointains, et ceux-ci étaient nombreux.

Certes, il en fut qui, lors de leur nomination, étaient déjà fort recom-

(¹) Les pensionnaires et les élèves étaient tenus à la résidence à Paris; à partir de 1707, si par leurs fonctions ou pour toute autre cause, ils étaient obligés de quitter la capitale, ils étaient remplacés et nommés *vétérans*.

(²) En 1716, les élèves ont été remplacés par les *adjoints* (2 par section).

mandables par leur bagage scientifique, mais souvent aussi un académicien voyant partir pour les Colonies, ou autres lieux, une personne jugée susceptible d'entreprendre des recherches intéressantes pour la Science ou pour lui-même, lui faisait donner une place de correspondant.

Cette nomination n'était donc point, dans ce cas, comme aujourd'hui, une récompense légitime attribuée, après comparaison et mûre réflexion, à des gens de science ayant derrière eux un long passé de travaux et de découvertes. C'était un coup de dé et l'Académie ne gagnait pas toujours la partie.

Dans d'autres circonstances, l'attaque venait de l'intéressé; des ambitieux, des malins, j'en ai pris plusieurs sur le fait, adressaient à l'Académie, directement ou par l'intermédiaire d'un des siens, un Mémoire de nature à exciter la curiosité, ou bien des offres, des promesses de recherches à faire ou à faire faire. Parfois l'Académie alléchée, accordait sur le champ une place de correspondant au quémandeur et souvent aussi celui-ci, une fois pourvu d'un titre fort recherché, ne donnait plus signe de vie. Ainsi s'explique, semble-t-il, que pour certains personnages de la liste récemment publiée, nous avons dû nous contenter d'indiquer la date de leur élection, sans pouvoir ni spécifier la nature ou même l'existence de travaux quelconques ni même découvrir où et quand ils étaient nés et morts.

Parfois, il est vrai, au bout de quelques années, l'Académie ou plutôt le membre intéressé, perdaient patience et le négligent était rayé, mais combien de fois s'est-on contenté de l'oublier!

D'autre part, les correspondants ne correspondant qu'avec leur patron et non pas avec l'Académie, l'on comprend pourquoi nos archives renferment si peu de documents concernant certains d'entre eux, mais, dans plusieurs cas au moins cette circonstance défavorable n'a pas été sans profit. Beaucoup des pièces inédites utilisées pour cette Notice proviennent, en effet, des papiers des de Jussieu, conservés à la Bibliothèque du Muséum, or les divers membres de cette

dynastie (1) ont eu beaucoup de correspondants parmi les naturalistes, et nombre d'entre eux ont travaillé aux Antilles et à la Guyane.

Dans l'exposé qui va suivre, en général, les personnages vont être passés en revue, suivant l'ordre chronologique de leur arrivée aux Colonies.

*
**

Dès sa fondation, l'Académie manifeste une spéciale dilection pour l'Astronomie et la Physique. L'Observatoire royal est le lieu de travail de ses astronomes.

En 1671, sur la proposition de Jean-Dominique de Cassini, elle résolut de concourir à l'avancement de l'Astronomie, en cherchant à éclairer les principes généraux de cette Science, à l'aide d'expéditions plus ou moins lointaines. Elle voulut, tout d'abord, envoyer un observateur habile au voisinage de l'Équateur, où, moins gêné qu'en France par les phénomènes de réfraction, il lui fut possible de faire des observations conjuguées avec celles de l'Observatoire de Paris. La Guyane eut la préférence sur tout autre pays, à cause de sa situation à quelque 2° à 5° au Nord de l'Équateur et de sa qualité de Colonie française.

Dans son Histoire de l'Académie, Fontenelle, après avoir énuméré les premiers membres de la Compagnie, ajoute :

« Le Ministre joignit à ces géomètres et à ces physiciens consommés des jeunes gens propres à les aider dans leurs travaux et à leur succéder un jour; ce furent MM. Niquet, Couplet, Richer, Pivert, de la Voye. »

Ce sont ces jeunes gens, graine d'académiciens, qui étaient appelés *élèves*, dans le règlement de 1699.

L'un deux, JEAN RICHER inscrit sur la liste initiale, en 1666, fut choisi par l'Académie pour remplir cette mission à la Guyane.

(1) Les frères de Jussieu, Antoine (1686-1758), Bernard (1699-1777), Joseph (1704-1779) puis Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836), leur neveu, et enfin Adrien (1797-1853), fils de ce dernier.

Il s'embarqua, le 6 février 1672, à la Rochelle. Arrivé à Cayenne le 22 avril, il se mit aussitôt à l'œuvre et y séjourna jusqu'à la fin de mai 1673.

Dans les *Observations astronomiques et physiques faites en l'Isle de Caienne* qu'en 1679, il publia en tête du bel in-folio *Recueil d'observations faites en plusieurs voyages par ordre de Sa Majesté pour perfectionner l'astronomie et la géographie avec divers Traitez Astronomiques*, par MM. de l'Académie royale des sciences, Richer a exposé le copieux programme qui lui avait été imposé et qu'il a réalisé de son mieux : vérifier la véritable obliquité de l'écliptique; préciser l'époque des équinoxes; déterminer les mouvements et la parallaxe de la Lune, les mouvements de Mercure, les parallaxes du Soleil, de Vénus et de Mars, cette dernière planète devant être dans sa plus grande proximité de la Terre, en août et septembre 1672; déterminer la longitude et la latitude des étoiles fixes de l'hémisphère austral. Au point de vue physique, il s'agissait de la durée des crépuscules, de la différence de réfraction entre Cayenne et Paris, de la mesure de la hauteur du baromètre et de la longueur du pendule, enfin des mouvements de l'Océan.

Quelques années plus tard, la grande importance des résultats de Richer était affirmée par un long Mémoire paru dans le même recueil, *Les élémens de l'Astronomie, vérifiés par Monsieur Cassini par le rapport de ses Tables aux Observations de M. Richer faites en l'Isle de Caienne* (Paris, 1684).

De toutes les observations de Richer, il en est une qui, à elle seule, sauvera son nom de l'oubli, c'est la remarque qu'une horloge réglée à Paris retardait d'une façon considérable à Cayenne et que, pour lui rendre une marche normale, il fallait diminuer la longueur de son pendule d'une ligne un quart. Nous retrouverons plus loin, sous la plume de La Condamine, notée l'importance des conséquences qui en découlent et dont dérivent tous les grands travaux géodésiques entrepris depuis cette année mémorable de 1672.

Nous ne savons rien sur la vie de Jean Richer, sauf qu'il était né

en 1630 et qu'il mourut à Paris, en 1696, et nous savons moins encore sur son caractère, mais il semble qu'il ne devait pas être curieux, qu'il devait peu regarder sur la Terre autour de lui et ne s'intéresser guère qu'aux phénomènes célestes.

Les auteurs de son temps mêlaient volontiers à l'exposé des résultats de leurs travaux scientifiques le récit de tout ce qu'ils voyaient, les menus incidents de leurs voyages et même des considérations sur l'histoire des pays visités.

Or la Guyane avait déjà, à cette époque, une histoire mouvementée. L'île de Cayenne occupée tout d'abord par les Français, avait été abandonnée par eux, puis prise par les Hollandais (1652). Elle avait été ensuite reconquise (1653) par la Barre, au nom de la Compagnie de la France équinoxiale, et enfin ravagée par les Anglais, en 1667. De tous ces événements, si proches du voyage de Richer, celui-ci ne souffle mot.

Il eut été intéressant de savoir quelles avaient été les impressions de ce parisien du xvii^e siècle, n'ayant probablement jamais quitté les alentours de l'Observatoire de Paris, brusquement transporté en pays équatorial, où tout, dans la Nature, était nouveau pour lui. Sur cela encore, il est muet, dans ses lettres à Cassini aussi bien que dans son Ouvrage, il ne cite, en une page et demie, que quatre faits qui paraissent l'avoir fort surpris.

Ignorant que les Marsouins sont des Mammifères, il s'étonne qu'à l'inverse des Tortues de mer, ils aient le sang chaud. Il s'émerveille de la sobriété des Crocodiles pouvant rester plusieurs mois sans manger en présence de nourriture; il entreprend même d'en rapporter un, à jeun depuis huit mois, mais l'animal meurt du mal de mer au cours du voyage. Il signale aussi l'Anguille tremblante des fleuves de la Guyane et enfin un Porcin portant sur le dos une petite ouverture, d'où s'échappe une sorte d'écume nauséabonde, et comme il entend dire autour de lui que ce dispositif sert à la respiration de l'animal, il déclare l'avoir ouvert et avoir constaté l'inexactitude de cette assertion. Il s'agit là du Pécari que nous retrouverons dans un instant.

Le Recueil renfermant le Mémoire de Richer contient aussi un long rapport de trois astronomes parisiens : **VARIN**, **JEAN DES HAYES** et **GUILLAUME DE GLOS** dont les noms sont suivis de la mention « de l'Académie des sciences », bien qu'ils ne figurent pas sur la « liste de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences (1666-1733) », publiée, en 1733, par le Secrétaire perpétuel Fontenelle. Dans ce Mémoire, sont relatées leurs observations, faites à Gorée, à la Martinique et à la Guadeloupe pour la détermination des longitudes par l'observation de l'éclipse des satellites de Jupiter. Le succès de cette méthode, employée, pour la première fois, par Picard dans ses mémorables voyages au Danemark et sur les côtes de France, avait conduit l'Académie à faire entreprendre la révision des longitudes de divers lieux de la Terre, en vue de la réfection des cartes géographiques.

Les déterminations de ce genre allaient être l'une des principales préoccupations d'un correspondant de l'Académie nommé, dès le 4 mars 1699, le P. Feuillée, mais, lui, joignit à son amour de l'Astronomie une véritable passion pour la Botanique et la Zoologie.

*
**

Le P. **LOUIS FEUILLÉE** naquit à Mane, près Forcalquier, en 1660, d'une famille de cultivateurs.

Dans son enfance, son intelligence paraissait si bornée, a-t-on dit, que ses parents ne trouvèrent rien de mieux que de le placer comme portier dans un couvent de Minimes du bourg natal, mais, à la suite de son contact avec des gens instruits ou pour toute autre cause, l'enfant ne tarda pas à apprendre, en cachette, à lire, à écrire et même à commencer l'étude du latin. Ses supérieurs intéressés, l'envoyèrent à leur couvent de Marseille, où lui furent découvertes de grandes aptitudes pour les Mathématiques et l'Astronomie. Après un passage à Avignon, en 1680, il fit profession dans l'Ordre des Minimes ; nous le trouvons, en 1696, à Arles, d'où il envoie sa première Note à l'Académie.

Entre temps, il s'était rencontré avec un autre Minime, le P. Plumier, botaniste réputé, compagnon de Tournefort dans son voyage d'Orient, célèbre déjà par trois expéditions aux Antilles (1690, 1693, 1697), d'où il avait rapporté, décrit et dessiné plus de six cents espèces de plantes. C'est certainement à lui que Feuillée dut son appétit pour la Botanique et son ardent désir de visiter à son tour les îles de l'Amérique.

Le jeune astronome se fit rapidement remarquer du monde savant à la fois par ses connaissances théoriques, son talent d'observateur et son habileté à construire lui-même ses instruments. La façon brillante dont il observa à Marseille l'éclipse de Lune du 29 octobre 1697, en compagnie d'un membre de l'Académie, M. de Chazelles, et d'autres travaux encore attirèrent sur lui l'attention de Jacques de Cassini qui le fit nommer son correspondant à l'Académie.

L'année suivante (1700), il était chargé d'une mission officielle pour aller dans le Levant et sur les côtes d'Afrique déterminer la position exacte d'un certain nombre de villes et de ports.

Bientôt, entraîné par ses succès, ainsi que par le goût des observations et des aventures, le P. Feuillée sollicitait et obtenait de M. de Pontchartrain une mission aux Antilles et à la Nouvelle Espagne (Vénézuéla).

Embarqué à Marseille, le 5 février 1703, sur un navire chargé de forçats, il arrive à la Martinique, le 11 avril suivant, mais à peine débarqué il est atteint par la maladie de Siam qui faillit l'emporter, c'est-à-dire par la fièvre jaune, ce fléau redoutable que souvent nous allons rencontrer à l'œuvre. Dès son rétablissement, commencent ses travaux astronomiques, ainsi que ses recherches botaniques et zoologiques : elles l'absorbèrent pendant plus de quatorze mois.

En septembre 1704, il s'embarque, presque furtivement, sur un bâtiment de flibustiers et, en cette mauvaise compagnie, parcourt la côte américaine de Caracas, Porto Cabello, Porto Bello, à Carthagène, continuant sans relâche ses observations d'Astronomie et d'Histoire naturelle. Il abandonne alors ses indésirables compagnons pour

prendre la route de Saint-Thomas et visiter toutes les Antilles, où il séjourne pendant plus d'une année, avant de revenir à la Martinique et de faire voile vers la France ; il y arrive, le 20 juin 1706.

Un accueil des plus flatteurs de l'Académie et de Louis XIV, lui-même, l'attendait ; le roi lui accorda, le 25 septembre 1707, des lettres patentes où on lit notamment :

« Avons le dit P. Feuillée ordonné et établi, et par ces présentes, signées de notre main, ordonnons et établissons notre Mathématicien. Voulons qu'en cette qualité, il puisse se transporter aux Indes et à l'Amérique, pour y faire toutes les observations nécessaires pour la perfection des sciences et des arts, l'exactitude de la géographie, et établir, de plus en plus, la sûreté de la navigation ».

Et aussitôt Feuillée repart de Marseille, le 14 décembre. Il touche à Ténériffe, à Buenos-Ayres, double le cap Horn et, le 20 janvier 1709, atterrit à Conception. Deux années sont consacrées à parcourir les côtes du Chili et du Pérou jusqu'à Callao, à déterminer la position des lieux, dresser le plan des villes, dessiner des vues panoramiques, herboriser ; enfin, le 8 février 1711, commence le voyage de retour, avec escale à Fernando de Noronha, et à la Martinique. Le 27 août, le P. Feuillée entre dans la rade de Brest, rapportant des collections de tout genre.

Encore une fois, Louis XIV lui témoigne sa satisfaction, se traduisant par l'octroi d'une pension et, mieux encore, par le don d'un observatoire personnel à construire dans son couvent de Marseille (1714). Le P. Feuillée était dans cette ville, lors de la peste qui, pendant si longtemps, sema la mort et la désolation en Provence, mais ses observations astronomiques l'absorbaient à tel point qu'il se fut à peine aperçu du désastre et du danger si l'autorité locale ne s'était emparée de son couvent pour en faire un hôpital. Deux années durant, il allait mener une vie nomade, transportant aux environs de la ville, de maison en maison, ses hardes et ses instruments. Dans ses registres, on trouve des notes de sa main sur cette tragique période de son existence, mais Jupiter, sa messe et la Météorologie y jouent le rôle principal.

Enfin, en 1724, une dernière mission lui est confiée par l'Académie pour la détermination de la différence de longitude entre l'Observatoire de Paris et l'Ile de Fer, aux Canaries, où une ordonnance de Louis XIII (1634) avait fait passer le premier méridien d'alors.

Il poursuivit ensuite tranquillement son travail astronomique à Marseille jusqu'à sa mort (18 avril 1732), c'est-à-dire il y a presque exactement deux siècles.

Les Mémoires de l'Académie renferment de nombreux travaux astronomiques du P. Feuillée. Dix volumes in-folio de ses manuscrits et un de planches surtout consacrés à l'Astronomie sont conservés à la bibliothèque de Marseille.

Je ne veux m'occuper que des trois in-quarto publiés de 1714 à 1725 et relatifs à ses voyages en Amérique.

Les deux premiers (1714) sont intitulés : *Journal des Observations physiques, mathématiques et botaniques, Faites par l'ordre du Roy sur les Côtes Orientales de l'Amérique Méridionale, et dans les Indes Occidentales, depuis l'année 1707 jusques en 1712*. Le troisième volume, paru en 1725, porte le même titre, mais avec un complément ainsi libellé : *et dans un autre voïage fait par le même ordre à la Nouvelle Espagne et aux Isles de l'Amérique*.

Ce dernier volume renferme, en outre, deux appendices dont le second est intitulé : *Histoire des plantes médicinales qui sont le plus en usage aux Royaumes de l'Amérique méridionale, du Pérou et du Chily, composée sur les lieux par ordre du Roy, dans les années 1709, 1710 et 1711*, histoire enrichie de cent planches, gravées d'après les dessins du P. Feuillée lui-même, qui était doué d'un véritable talent de dessinateur, ainsi qu'en témoigne un album in-folio conservé à la bibliothèque du Muséum comprenant des aquarelles de Poissons, d'Oiseaux, de Reptiles et des dessins de plantes.

Le journal est écrit sous une forme narrative, sans aucune prétention littéraire. L'auteur rapporte, au jour le jour, les incidents de son voyage sur terre et sur mer. Sur mer, apparaît, à chaque page, la

préoccupation essentielle des navigateurs de cette époque, éviter les corsaires et faire quelque bonne prise.

Le récit de son séjour à la Martinique met en relief le charme et la générosité de l'accueil fait alors par les créoles aux étrangers et dont la tradition s'est conservée, aussi prenante, jusqu'à nos jours.

Dans cet exposé, se succèdent, sans transitions, les détails d'observations astronomiques (déterminations de latitudes et de longitudes par observations des satellites de Jupiter; observations d'éclipse de Soleil ou de Lune; etc.), les plans de villes, les descriptions de plantes, d'animaux, parfois même de dissections de certains de ces derniers. J'y ai rencontré avec plaisir de vieilles connaissances de la Martinique, le redoutable serpent Fer de lance (*Bothrops lanceolatus*), improprement appelé Trigonocéphale; le Manicou (*Metachirus opossum*), petit Sarigue dont la femelle est pourvue, comme celles de tous ses congénères, d'une poche abdominale où vient se réfugier sa petite famille; un gros Lézard comestible, l'Iguane (*Iguana tuberculata*); la Tortue franche de mer (*Chelone mydas*) et bien d'autres encore.

Le P. Feuillée avait rédigé, sous la même forme, le récit de sa mission aux Canaries. Le manuscrit, resté inédit, accompagné de dessins originaux de planches et de croquis de paysages, en est conservé au Muséum.

On raconte que cet astronome naturaliste, de caractère fort doux à l'ordinaire, s'emportait avec une extrême violence, dès qu'un étranger s'approchait de ses instruments et surtout faisait mine de les toucher. Je ne sais s'il aimait la louange, mais je suis certain qu'il ne prisait pas la critique. Son livre renferme des pointes acérées, décochées au P. Labat, dominicain, auteur d'un ouvrage fort intéressant sur les Antilles, où se trouvent des appréciations un peu légères sur l'Astronomie; le P. Feuillée le renvoie lestement à l'art des fortifications, pour lequel le P. Labat avait beaucoup de dispositions et même de prétentions, en l'engageant à laisser de côté l'Astronomie, à quoi il n'entend rien. Enfin son dernier volume débute par une longue préface, réponse à des objections, souvent menues, faites à ses travaux

par un ingénieur du roi, Frézier. De tout cela, il ne faut pas trop faire grief au P. Feuillée; nul homme ne saurait être parfait, fut-il Minime.

Il nous apparaît comme un astronome et un géographe infatigable, comme un précurseur dans l'étude de la Botanique et la Zoologie des Antilles et de l'Amérique du Sud. Son œuvre botanique était appréciée de Linné, qui lui a dédié le genre *Fevillea*. Certains biographes lui ont attribué la découverte de ces jolies fleurs que sont les *Fuchsias*, mais ce n'est pas exact, le genre *Fuchsia* a été établi par Linné, d'après des documents recueillis par le P. Plumier. Par contre, on lui doit la connaissance de maints végétaux utilisables à divers points de vue.

*
* *

Je citerai maintenant sans trop m'y arrêter divers personnages qui n'ont guère marqué dans l'histoire de l'Académie ou qui n'y ont laissé aucune trace.

Tout d'abord, ce sont deux naturalistes de la première promotion de correspondants, celle du 4 mars 1699.

JEAN-BAPTISTE LIGNON, jardinier-botaniste du roi à la Guadeloupe, puis « botaniste ordinaire pour les Isles méridionales » (1707) était correspondant de Tournefort qui l'a cité, ainsi que son frère aîné, Alexandre, comme recueillant avec zèle des plantes. Il recevait une annuité de mille livres, à laquelle, en 1716, sur la recommandation de l'abbé Bignon, président de l'Académie, le Régent ajouta « une médaille du roi et la chaîne d'or » pour marquer sa satisfaction de ses services. Né à Paris en 1667, il mourut, à Basse-Terre, le 20 janvier 1729, et fut remplacé par Peyssonnel, pour l'entretien du Jardin royal.

VAUX DE LA MARTINIÈRE, médecin, originaire de Montoire près Vendôme, fut envoyé à la Martinique pour y combattre la fièvre jaune qui y sévissait depuis quatre ans. Le seul document qui ait été retrouvé à son sujet dans la Colonie est un projet de règlement, rédigé par lui et daté du 5 avril 1694; il était proposé au roi pour combattre... les chirurgiens et apothicaires qui, y est-il

dit « n'ont aucune connaissance de la composition et structure du corps humain, non plus que des maladies et des remèdes. » Il était donc demandé de les subordonner aux médecins et d'instituer un examen à faire subir à ceux qui sont déjà établis, car, est-il ajouté « ni les uns ni les autres ne connaissent pas la nature ni la différence ni la qualité des remèdes et encore moins leurs vertus, préparation et administration. »

Les archives de la Martinique sont muettes sur l'efficacité de ce remède contre la fièvre jaune ! La querelle entre médecins et chirurgiens n'était pas nouvelle, aussi bien aux Colonies que dans la métropole, et nous la retrouverons dans un instant.

Vaux de la Martinière fut un actif collaborateur du P. Plumier, quand celui-ci visita la Martinique, en 1689 (avec le botaniste marseillais Surian), 1694 et 1696, ayant reçu du roi l'ordre de « travailler à découvrir la propriété des plantes, graines, huiles, gommés et essences et pour y dessécher les oiseaux, poissons et autres animaux ». Il était correspondant de Lémery.

Nous sommes encore moins avertis sur un autre médecin du roi, à la Martinique (1716), correspondant du même académicien (23 janvier 1717), FRANÇOIS-ANTOINE **LE DRAN**, né à Paris, le 5 avril 1690. Il quitta la Colonie, en 1721, pour revenir en France et mourut à Cadix, le 7 février 1724, au moment de s'embarquer pour le Pérou.

Sur deux autres correspondants, des Jussieu cette fois, je n'ai pu retrouver aucun renseignement.

JEAN-BAPTISTE-FAUSTE ALLIOT DE MUSSAY, nommé en 1721 et mort, en 1730, à la Martinique; **LE CROM**, qualifié de médecin privilégié du roi et botaniste, nommé en 1719; on sait seulement que ce dernier fut envoyé « aux isles de l'Amérique » sans plus de précision.

*
**

Les premières années du XVIII^e siècle ont vu l'introduction dans les Colonies européennes de l'Amérique tropicale du Caféier, qui n'a pas

tardé à jouer un rôle important, et parfois capital, dans leur prospérité économique.

Au cours de la dernière décade du siècle précédent, les Hollandais étaient parvenus à acclimater à Java le Caféier, importé de Moka. En 1706, un pied de ce précieux arbuste avait été transporté avec succès de Batavia au Jardin botanique d'Amsterdam. Il y fructifia et fut rapidement multiplié, constituant ainsi l'origine de tous les Caféiers essayés dans le Nouveau Monde.

Après le Traité d'Utrecht (1713), qui mit fin à la guerre entre la France et les États-Généraux, un pied de Caféier fut apporté d'Amsterdam à Paris, dans les serres du Jardin du roi, où il prospéra et servit à Antoine de Jussieu pour la description scientifique de ce végétal. Là aussi il fut multiplié avec ardeur.

Dès 1716, l'Académie des sciences, servant en cela les vues du Régent, se préoccupa de son acclimatation dans nos Colonies d'Amérique, comme le faisaient les Hollandais dans les leurs. Pour cela, elle résolut d'y envoyer un missionnaire spécial.

Les procès-verbaux du 14 mars 1716 portent la mention suivante :

« L'Académie a choisi de l'agrément de M^{gr} le duc d'Orléans, M. Isambert, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et apotiquaire de S. A. R. pour aller aux isles de l'Amérique, dont il a bien voulu entreprendre le voyage. Il y cultivera des plantes utiles qui ne peuvent venir icy et entretiendra correspondance avec la Compagnie, sur ce qu'il fera en botanique se rapportant à l'histoire naturelle ».

Il s'agit donc là d'un correspondant de nature exceptionnelle, puisque, contrairement à la règle, il ne fut pas attaché à un membre, mais à l'Académie tout entière.

MICHEL ISAMBERT emporta des abeilles, des vers à soie et trois pieds de Caféiers ; malheureusement, peu de semaines après son débarquement à la Martinique, il mourut, de la fièvre jaune, à Saint-Pierre, le 14 juillet 1716. Ses plants furent alors confiés à Jean Lignon et transportés à la Guadeloupe, mais quand ils y parvinrent ils étaient morts et ainsi échoua la première tentative faite, sur l'initiative de l'Académie, pour introduire aux Antilles le précieux végétal. Le nom d'Isambert, victime de son devoir, mérite de ne pas être oublié.

Ce fut trois ans plus tard qu'un Français, nommé Mourgue, apporta le Caféier de Surinam à la Guyane française, où il prospéra rapidement, car il en existait déjà 20.000 pieds en 1723.

En 1721, un officier, qui avait servi à la Martinique, le Chevalier Gabriel de Clieu, réussit à introduire dans cette Colonie, et vivant cette fois, un plant provenant aussi du Jardin du roi. L'histoire de Clieu, soignant avec amour son pied de café, au cours d'un difficile voyage maritime, est bien connue de tous. M. Auguste Chevalier, qui a cherché à la vérifier à l'aide de documents officiels, pense que, comme tant de jolies légendes, celle-la est sans doute plus émouvante que conforme à l'exacte réalité. L'acclimatation du Caféier à la Guadeloupe a été plus tardive (1726). Il n'a été importé de la Guyane au Brésil que l'année suivante.

On s'étonnera, peut-être, de voir tant d'intervalle entre ces diverses dates et une si faible distance entre ces divers pays, mais il faut noter qu'à cette époque, les Colonies, peu soucieuses de solidarité vis-à-vis de leurs voisines, cherchaient, avec un soin jaloux, à conserver le monopole des plantes d'un intérêt économique introduites chez elles.

*
* *

PIERRE BARRÈRE semble avoir été le premier naturaliste français qui ait étudié méthodiquement la Guyane.

Né, vers 1690, à Perpignan, il y est mort, le 5 novembre 1755. Il fit en cette ville, ses études médicales à l'Université, fondée en 1349 par Pierre III d'Aragon, mais alors bien déchue de son antique splendeur. Reçu docteur, en 1717, il y exerça la Médecine, devint médecin de l'hôpital militaire, puis (1753) premier médecin de la province du Roussillon. Il a occupé aussi la chaire de Botanique et de Matière médicale (1727) de l'Université dont il devint recteur peu avant sa mort. Mais dans l'intervalle, de 1722 à 1724, il habita Cayenne. Pourquoi et comment y était-il arrivé?

A la fin de l'année 1720, Claude de Guillonet, sieur d'Orvilliers,

gouverneur de la Guyane, vint à Paris pour attirer l'attention du roi sur les richesses de tous genres existant dans sa Colonie, et particulièrement sur l'or qui, lui avait-on affirmé, devait y exister. Il est bon de constater que, durant plus d'un siècle, nul des explorateurs de la Guyane n'a parlé du métal précieux et que c'est seulement, en 1853, que furent découverts les premiers placers, ceux de l'Approuague, qui eurent un si grand retentissement. D'Orvilliers apportait un Mémoire sur la grande quantité de « Simples et de Baumes qu'il y a dans ce pays » et qui, à ses yeux, nécessitaient l'emploi d'un botaniste, mais il voulait que ce botaniste fut un Frère de la charité, capable de prendre soin de l'hôpital de Cayenne.

Le duc d'Orléans s'intéressa au projet, mais comme on ne trouva pas de religieux remplissant les conditions désirées, Antoine de Jussieu, professeur au Jardin du Roi, chargé d'examiner le rapport du gouverneur, reçut la mission de lui procurer un botaniste. Ce fut à Perpignan qu'il le trouva et, en août 1721, le Conseil de Marine désignait Pierre Barrère. Sur sa demande, celui-ci fut pourvu du titre de « botaniste du roi à Cayenne », avec des appointements fixés, après un long marchandage, à la somme de 2000 livres l'an.

Bientôt, Barrère, muni des instructions de l'Académie, partait avec le gouverneur. Celui-ci ne tarda pas à faire connaître à Paris la satisfaction que lui procurait son naturaliste qui, avec enthousiasme et succès, explorait côtes, vallées et montagnes, y observant et recueillant maintes choses rares et nouvelles. L'un de ces rapports renferme même « le dessin d'une branche de caffetier que le sieur Barrère a dessiné » ; on vient de voir que le Caféier était alors une nouveauté introduite depuis peu (1719) à la Guyane française.

Grande, en effet, était l'activité scientifique de Barrère, bon observateur et sachant aussi mener de fructueuses enquêtes. Mais il avait un défaut, par extraordinaire, il manquait de désintéressement. En dépit de son contrat, il ne voulut pas soigner gratuitement les officiers et les soldats de la garnison, émettant la prétention de leur faire payer une pistole par visite. Ceci gâta ses affaires et,

au mois de mai 1724, arrivait de France un nouveau botaniste, Duhaut, chargé de le remplacer. Barrère dut rentrer dans la métropole. Le beau rêve était terminé.

Les matériaux qu'il rapportait étaient nombreux et de prix. Le 5 mai 1725, l'Académie examine ses dessins d'animaux et de plantes et, dès le 14 juillet, elle l'élit correspondant de Fantet de Lagny; à la mort de celui-ci (1734) Bernard de Jussieu le prit en charge.

Rentré à Perpignan, Barrère fut absorbé par la profession médicale et c'est en 1741 seulement que parut son *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, première énumération des plantes, des animaux et des minéraux de la Guyane. En fait de minéraux, on n'y voit aucune allusion à l'or, mais cités le minerai de fer, celui de la latérite; le jaspe vert; l'argile, etc. Un ouvrage sur le même sujet, et de plus grande importance, était annoncé; il ne vit pas le jour. Le Muséum possède des manuscrits qui en sont des fragments : Description des deux espèces de Vanille de Cayenne; Histoire du Rocou, Bixacée dont la graine fournit une teinture rouge orangé, pendant longtemps l'une des principales productions de la Guyane et des Antilles.

En 1743, apparaît un nouveau livre intitulé : *Nouvelles relations de la France équinoxiale*, intéressante étude géographique, historique et économique. L'auteur considère la Guyane à ces divers points de vue et notamment à celui de ses productions et de son commerce. On y trouve aussi un exposé d'une importance capitale pour l'étude ethnographique de notre Colonie au XVIII^e siècle; accompagné de planches et de dessins, il est consacré aux mœurs et coutumes des indigènes. Il semble parfois que Barrère ait pressenti l'intérêt que prendrait la Science à ces études de l'homme; à bien des points de vue il fut presque un novateur.

M. Henri Froidevaux, auteur d'un opuscule sur Barrère, a fait remarquer que tous ceux qui l'ont suivi se sont largement servi de sa documentation, mais si certains, comme Bellin (1763), ont noté les emprunts qu'ils lui ont faits, d'autres, tel l'abbé Raynal, dans son

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes (1770), se sont dispensés de citer son nom.

Barrère a publié encore une dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres, de la qualité de leurs cheveux et de la génération de l'une et de l'autre (1741). On lui doit aussi des observations sur la manière dont les Espagnols de l'Amérique du sud cultivent le riz; des observations sur l'origine et la formation des pierres figurées, montrant combien précaire était encore, en 1746, la connaissance des fossiles et des cristaux; des remarques anatomiques qui n'ont pas de relation avec la Guyane et enfin, un petit livre intitulé *Ornithologiae specimen novum*, où il étudie simultanément un curieux mélange, les Oiseaux de la Guyane et ceux des Pyrénées, mais Barrère ne séparait pas dans ses sympathies la Colonie lointaine de sa jeunesse et sa petite patrie. Leurs produits constituaient le fond de son riche Cabinet d'histoire naturelle.

Barrère était plus naturaliste encore que médecin et il n'hésitait pas à batailler pour le montrer, par exemple, dans ses démêlés avec son collègue de l'Université, Thomas Carrère, qui niait l'utilité de la Botanique pour les médecins et auquel il répondit (1740) par son écrit : *Question de médecine où l'on examine si la théorie de la Botanique ou la connaissance des plantes est nécessaire à un médecin.*

Quand sa dernière heure fut proche, le curé de l'église Saint-Mathias vint lui apporter les derniers sacrements; il lui demanda s'il croyait en Dieu. Et le vieux médecin agonisant de lui répondre : « Je crois en tout, excepté en la médecine! »

*
* *

Moins connu fut un procureur général du Conseil supérieur de la Martinique (1713 à 1721), botaniste à ses heures, BERNARD LAURENT, SIEUR D'HAUTERIVE, correspondant de Dortous de Mairan, le 2 décembre 1724. Il manifesta une grande activité avant cette date, en adressant à l'Académie des notes sur la Vanille et diverses productions

végétales et animales de la Colonie, sur des remèdes indigènes, sur les caractères des mulâtres. Puis, une fois nommé, il ne fit plus parler de lui. On lui doit l'introduction du Cannellier à la Martinique.

*
**

Nous arrivons à Peyssonnel, homme de premier plan, auteur d'une découverte qui révolutionna une grande région de l'histoire naturelle. Mais bien loin de lui valoir, de son temps, la renommée à laquelle il avait droit, elle ne fut traitée que par le dédain. Vingt ans passèrent, des travaux d'autres zoologistes vinrent la confirmer sans contestation possible, le mérite de Peyssonnel fut enfin reconnu, mais, sans excès, et des mesures mesquines continuèrent à ne pas lui être ménagées.

Il faut reconnaître qu'en ces circonstances l'Académie royale des sciences ne joua pas le rôle de clairvoyance et de haute impartialité qui était le sien. Un siècle plus tard, un de mes illustres prédécesseurs, Flourens, a rendu à Peyssonnel la justice qui lui était due, mais ce ne fut pas ici même, aussi, bien que cette histoire date de deux cents ans, j'estime qu'il n'y a pas prescription et que nous devons faire amende honorable pour nos ancêtres académiques.

JEAN-ANDRÉ PEYSSONNEL naquit, le 19 juin 1694, à Marseille, où son père, d'une famille noble provençale, exerçait la médecine. Il voyagea fort jeune aux Antilles et aux bouches du Mississipi (1710-1712), puis en Égypte (1714). Désireux d'embrasser la même carrière que son père, il vint à Paris compléter ses études. accompagné par un plus jeune frère, Charles (1), étudiant en droit. Un accueil cordial leur fut réservé par un ami de leur famille, le comte Marsili, naturaliste italien, bien connu par ses travaux de Zoologie maritime, et associé étranger

(1) Celui-ci, après avoir été quelque temps avocat à Marseille, entra dans la diplomatie, se fit remarquer par ses services en Orient et ses travaux historiques qui lui valurent le titre d'académicien libre de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres. Charles, en 1743, Jean-André, en 1756, furent réintégrés dans leurs droits nobiliaires que leurs ancêtres avaient laissé tomber.

de l'Académie royale. André Peyssonnel lui dût sa vocation de naturaliste et son introduction dans les milieux scientifiques de la capitale.

Rentré à Marseille, il débutait dans l'exercice de la profession médicale, quand éclata la peste de 1720. En ces terribles circonstances, sans compter, il seconda son père qui mourut victime de son dévouement dans l'hôpital du Saint-Esprit, où il s'était enfermé avec les pestiférés et il se distingua lui-même, dans la ville, de telle manière que le roi lui accorda une pension de 400 livres.

Des observations zoologiques communiquées à l'Académie et surtout un mémoire sur *La contagion de la peste expliquée et les moyens de s'en préserver* (1722) le firent nommer correspondant de E.-F. Geoffroy, dès 1723; par la suite (1731), il fut rattaché à Antoine de Jussieu.

Il avait préconisé la création, dans sa ville natale, d'une chaire de matière médicale à l'usage des chirurgiens navigant. Ce projet n'eût pas de suite, mais l'abbé Bignon, président de l'Académie, le fit charger d'une mission d'étude de l'histoire naturelle des côtes barbaresques.

Ces débuts semblaient promettre une brillante carrière scientifique au jeune naturaliste, il n'en fut rien cependant.

Sous forme de lettres, Peyssonnel adressait la relation de son voyage en Afrique à l'abbé Bignon. Antoine de Jussieu, à qui ces lettres furent remises, ne s'y intéressa guère, car, oubliées dans ses papiers, elles ne furent retrouvées et publiées, les unes que plus d'un siècle plus tard, en 1838, par Dureau de la Malle, les autres, en 1908 seulement, par M. Auguste Rampal.

Dans les instructions données par l'Académie à Peyssonnel, se trouvait la recommandation d'étudier le corail, question à l'ordre du jour à ce moment.

Depuis l'antiquité, la nature du corail avait été l'objet de bien des spéculations des naturalistes et des philosophes. En 1699, Ferrante Imperato, puis, l'année suivante, Tournefort, avaient émis l'opinion qu'il était de nature végétale, mais il restait à le prouver. Aussi, grand fut l'intérêt suscité par la découverte faite par Marsili de ce qu'il appela les *fleurs de corail* (1706).

Dans un premier Mémoire envoyé à l'Académie, en 1723, Peyssonnel avait relaté ses observations effectuées en Provence et considérées par lui comme venant à l'appui de l'opinion de son maître, mais, dès 1725, étudiant, sur les côtes de Barbarie, des tiges de corail récemment pêchées et placées dans des vases remplis d'eau de mer, il vit que les prétendues fleurs étaient, en réalité, de nature animale, et l'être qui les constituait, dans le langage imprécis d'alors, il l'appela un « insecte semblable à une petite ortie ou pourpre ».

« Cet insecte s'épanouit dans l'eau, a-t-il écrit, et se ferme à l'air, ou lorsqu'on verse dans le vase où il est des liqueurs acides, ou lorsqu'on le touche avec la main, ce qui est ordinaire à tous les poissons et insectes testacés d'une nature baveuse et vermiculaire... L'ortie sortie étend ses pieds [c'est-à-dire les bras du polype] et forme ce que M. Marsigli et moi nous avons pris pour les pétales de la fleur du corail; le calice de cette prétendue fleur est le corps même de l'animal avancé et sorti hors de sa cellule.L'écorce ou *gîte des orties* est absolument nécessaire à la croissance du corail, et... dès qu'elle manque, il cesse de croître et d'augmenter sans changer de nature. »

Peyssonnel ne se contente pas de cette observation. En hâte, il étudie tous les animaux de la Méditerranée apparentés au corail et généralise ses conclusions en les appliquant aux Lithophytons, c'est-à-dire aux Gorgones, et ainsi il réalise ce progrès d'importance capitale, arracher au règne végétal des êtres dont il établit l'animalité.

Mais qu'advint-il d'une découverte aussi sensationnelle? Peyssonnel l'avait transmise à l'abbé Bignon qui, à son tour, la communiqua à Réaumur et à Bernard de Jussieu. Il est douloureux de constater que le premier ne répondit que par l'ironie et le second par le scepticisme. Le fait était trop nouveau, trop contraire aux idées en vogue alors pour être considéré comme vrai ou même vraisemblable et nul ne songea à le vérifier. Le Mémoire de Peyssonnel fut lu à l'Académie les 8 et 28 juin et 3 juillet 1726, mais il ne fut pas imprimé. Quelques lignes seulement lui furent accordées dans l'Histoire de l'Académie et lorsque, l'année suivante, Réaumur publia ses *Observations sur la formation du Corail et autres plantes pierreuses*, s'il cita la conclusion de Peyssonnel, ce ne fut que pour dire d'un mot que ce « nouveau

système par sa singularité seule mériterait d'être signalé », et il n'indiqua même pas le nom de son auteur, afin de le ménager, dira-t-il plus tard!

A la fin de cette même année 1726, Peyssonnel était nommé médecin du roi à la Guadeloupe, où il s'installa pour le reste de sa vie. Il s'y maria et y mourut, trente-trois ans plus tard, le 23 décembre 1759, à Saint-Bertrand en la Grande-Terre.

Tant de parti pris et d'injustice n'entamèrent cependant point sa foi dans la réalité de sa découverte et dans sa grande importance. Dès son arrivée à la Guadeloupe, malgré ses très absorbantes occupations médicales, il continua ses recherches en les étendant aux Madrépores et aux Millépores des mers tropicales, et il ne cessa de perfectionner son œuvre.

En France, ce fut sur celle-ci, le silence et le long oubli. En 1740 seulement, quand Abraham Trembley eut décrit l'Hydre d'eau douce, l'on se souvint des travaux du zoologiste marseillais. Réaumur, Bernard de Jussieu et aussi Guettard se décidèrent à ce par quoi ils auraient dû commencer, c'est-à-dire à aller étudier la question dans la Nature, et au contact de celle-ci, ils constatèrent le bien-fondé des observations et des conclusions de Peyssonnel. Ils le reconnurent alors aussi loyalement que tardivement. Ce furent eux qui appelèrent *Polypes* les animaux des Coraux, des Madrépores, et *polypiers* le squelette calcaire secrété par eux.

En 1749, Buffon résuma la question en un jugement définitif, charmé tout à la fois, a écrit malicieusement Flourens, de rendre justice à Peyssonnel et de signaler une méprise de son confrère Réaumur.

« M. Peyssonnel avait observé et reconnu le premier que les Coraux, les Madrépores, etc. devaient leur origine à des animaux et n'étaient pas des plantes comme on le croyait et comme leur forme et leur accroissement paraissaient l'indiquer; on a voulu longtemps douter de la vérité de l'observation de M. Peyssonnel; quelques naturalistes, trop prévenus de leurs propres opinions, l'ont même rejetée d'abord avec une espèce de dédain; cependant, ils ont été obligés de reconnaître depuis peu la découverte de M. Peyssonnel, et tout le monde a enfin convenu que ces prétendues plantes marines ne sont autre chose que des ruches, ou plutôt des loges de petits animaux qui ressemblent aux animaux des coquilles en ce qu'ils forment, comme eux, une

grande quantité de substance pierreuse dans laquelle ils habitent comme les poissons dans leurs coquilles.... Ainsi, les plantes marines, que d'abord on avait mises au rang des minéraux, ont ensuite passé dans la classe des végétaux et sont enfin demeurées pour toujours dans celle des animaux ».

Peyssonnel ne fut pas plus heureux avec ses compatriotes provençaux. Dans sa jeunesse, il avait contribué, avec son frère Charles, à la fondation de l'Académie de Marseille (1726), mais sans pouvoir obtenir qu'on y fit une place aux sciences. De la Guadeloupe, il avait ensuite adressé plusieurs Mémoires à ses confrères : *Traité du Corail* (1733), *Dissertation sur les Zoophytes* (1734), *Traité de la lèpre et de la maladie qui règne dans la Grande-Terre de la Guadeloupe*, *Observations sur la Soufrière dans la même isle* (1735); *Dissertation sur les différentes espèces d'hommes*, dans le vain espoir de les faire revenir sur leur ancienne détermination. Ses manuscrits furent accueillis avec distinction, mais ne furent pas imprimés. En 1749, ayant appris que cette Académie avait mis au concours un travail sur l'éducation, il lui envoya un dossier de 18 lettres écrites par lui à des personnes de considération, en 1747 et 1748; c'est un plan d'éducation pour son fils et pour celui d'un conseiller de la Guadeloupe, M. de Retz, avec des réponses de celui-ci. Ces lettres, restées inédites, sont conservées dans les Archives de l'Académie de Marseille; elles sont pleines d'intérêt.

Il avait offert aussi (1746) de fonder un prix à distribuer chaque année à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la mer. Ce prix devait consister en un poisson d'argent de la valeur de deux cents livres tournois, et Peyssonnel exprimait le désir que « Messieurs les prud'hommes de Marseille, en leurs habits de cérémonie et avec leurs marques d'honneur, vinsent apporter à l'Académie, dans la séance publique, une couronne de Lithophytions ou Panaches de mer et couronner eux-mêmes le vainqueur ».

L'Académie, prétextant qu'elle avait un caractère essentiellement littéraire et que, par suite, elle était dépourvue de compétence en matière scientifique, peut-être aussi effarouchée par les conditions du prix, refusa obstinément de l'accepter.

Plus tard, dans une lettre publique à Buffon et à Daubenton (1755), Peyssonnel manifesta sa rancœur d'une telle décision et saisit aussi cette occasion pour exprimer toute l'amertume qu'il ressentait du sort réservé à ses efforts scientifiques, aussi bien à Paris que dans sa ville natale.

Ses tribulations à Paris n'avaient pas été terminées par les incidents exposés plus haut. Vers 1750, c'est-à-dire après qu'avait été reconnue la priorité de sa découverte, il avait envoyé à l'Académie des Sciences un très important Mémoire qui, sous le titre de *Traité du Corail*, était une véritable monographie des Polypes, en général, considérés à tous les points de vue. Il y donnait les détails de ses recherches, effectuées dans la Méditerranée et complétées aux Antilles, et encore un essai de systématique des Polypes. Pas plus que ses travaux précédents, ce gros ouvrage ne fut publié. Dès lors, Peyssonnel, rebuté de tous côtés dans son pays, se retourna du côté de l'étranger en 1751, il envoya son mémoire à la Société royale de Londres qui, mieux inspirée, lui fit bon accueil. C'est ainsi que pendant longtemps on ne le connut que par une analyse parue, en 1752, dans les *Philosophical Transactions* et traduite en français, en 1756. C'est le manuscrit de ce Mémoire, retrouvé par Flourens dans les papiers de B. Jussieu conservés au Muséum, qui lui donna l'occasion de mettre en relief ce que la Science doit à son auteur.

En 1756, à la suite de l'envoi d'une communication sur la Soufrière de la Guadeloupe, la Société royale de Londres, accueillit Peyssonnel parmi ses membres étrangers. Il lui envoya, dès lors, plusieurs Notes : *Observations sur les courants de la mer dans les Antilles; sur un tremblement de terre à la Guadeloupe; Étude sur la lèpre à la Guadeloupe; Nouvelles observations sur les Éponges; sur la Scolopendre de mer; sur le mollusque produisant la pourpre; sur la toxicité du fruit du Mancenillier*, etc. Ces mémoires, publiés en anglais, semblent être la traduction de certains de ceux qu'il avait antérieurement adressés à Marseille; c'est sûrement le cas pour celui qui est consacré à la Soufrière de la Guadeloupe et que j'ai eu entre les mains. Ainsi le résultat

de son activité scientifique aux Antilles n'a été enregistré que par les *Philosophical Transactions*.

En terminant, je voudrais indiquer en quelques mots, dans un autre ordre de recherche, ce que nous devons à Peyssonnel pour la connaissance du volcan de la Guadeloupe, pour la première fois étudié par un véritable homme de science.

La Guadeloupe est constituée par deux îles, réunies par un isthme très bas : l'une est la Grande-Terre, plate ou peu accidentée, formée essentiellement par des calcaires tertiaires; l'autre est la Guadeloupe proprement dite, ou Basse-Terre; elle est, au contraire, montagneuse et exclusivement volcanique, accumulation de pitons dont le principal est la Soufrière. La silhouette de celle-ci rappelle celle du Puy-de-Dôme; elle est terminée par une enceinte circulaire dont les bords ont environ 1300 mètres d'altitude. Au milieu de cette enceinte, se dresse un dôme rocheux, ayant 950 mètres de diamètre à la base, 350 mètres au sommet, formé par un petit plateau hérissé d'aiguilles de laves dacitiques dont la plus élevée a une altitude de 1485 mètres. Il n'existe pas de cratère, mais une série de fentes, parfois profondes, dont la plus importante, la Grande Fente, traverse le plateau de part en part. En relation avec certaines d'entre elles, s'observent, çà et là, des fumerolles sulfhydriques, déposant d'abondants cristaux de soufre. Cette structure ne laisse aucun doute sur l'origine de ce dôme; il est dû à une extrusion du type péléen produite dans une ancienne caldeira. Les fumerolles sont les seuls restes de l'activité volcanique; elles se déplacent parfois, et tel était le cas lorsque je les ai étudiées en 1902 et en 1903.

Dans les récits anciens, on ne trouve aucune preuve de véritable éruption ayant amené au jour du magma neuf, incandescent. On a bien dit que lorsqu'en 1493 Christophe Colomb découvrit la Guadeloupe, sa Soufrière était en éruption, mais la lecture du passage incriminé du « Second voyage de Christophe Colomb » me paraît ne laisser aucun doute sur l'inexactitude de cette interprétation.

Le P. du Tertre, en 1645; Ballet, en 1680, et le P. Labat, en 1696,

ont fait l'ascension de la Soufrière, et de leur description qui, du reste, manque de clarté, il semble bien résulter que, de leur temps, les fumerolles étaient à peine plus actives que celles d'aujourd'hui.

En 1733, Peyssonnel avait fait déjà cinq expéditions à la Soufrière dont la végétation forestière rendait alors l'accès difficile.

Sa description est précieuse en ce qu'elle indique bien l'état des fumerolles à cette époque. Il décrit, en détail, les diverses variétés de soufre qu'il y a observées et surtout il dépeint un trait de structure intéressant, trois cavernes contiguës se trouvant au-dessous de la Grande Fente et que les tremblements de terre de 1791, puis de 1843, ont définitivement rendues inaccessibles. Sa description nous conduit à 300 pieds (et non 300 mètres comme on l'a écrit) à l'intérieur de ce dôme.

La première de ces cavernes, de petites dimensions, possédait une température modérée; la suivante, complètement obscure, mesurant plus de 80 mètres de longueur, avait, au contraire, une température très pénible à supporter : elle était imprégnée par une eau acide, chargée de sulfates alumineux fibreux cristallisant sur ses parois, et qui paraissent avoir été l'halotrichite et l'alunogène, accompagnés de gypse. Il signale des émanations gazeuses qui, d'après sa description, devaient être formées d'hydrogène sulfuré accompagné de gaz carbonique, la combustion des falots de bois résineux y étant très difficile.

La température de la troisième caverne, par contre, était, très fraîche; cette caverne était dépourvue des dégagements gazeux de la précédente. Peyssonnel s'étonne de la continuité de ces cavités, aux propriétés si différentes, et l'explique par la communication de la dernière avec l'air libre, par l'intermédiaire de la Grande Fente. Il semble qu'il s'agissait là d'une fissure unique, irrégulière et partiellement cloisonnée par des éboulements rocheux de son plafond et de ses parois.

Notons enfin que Peyssonnel avait fait, dès 1730, un programme d'exploitation du soufre de ce vieux volcan, mais des difficultés administratives ne permirent pas de le réaliser.

*
**

Encore un médecin naturaliste! JACQUES-FRANÇOIS ARTUR, issu d'une vieille famille normande, naquit à Caen, le 11 avril 1708. Il travaillait au Jardin du roi, auprès de l'intendant du Fay et de Bernard de Jussieu, lorsqu'en 1735, ses puissants patrons le firent nommer médecin du roi à Cayenne, où il exerça jusqu'en 1770, c'est-à-dire pendant trente-cinq ans. Nommé, en 1738, conseiller au Conseil Supérieur de la Colonie, il y remplit, en outre, à l'occasion, les fonctions les plus diverses de procureur général, de juge, puis, devenu le doyen du Conseil, il le présida à maintes reprises, fut chargé de dresser l'inventaire général de toutes les minutes du notariat de Cayenne, etc.

Lors de l'affaire du Kourou et des démêlés entre le chevalier Turgot et Thibault de Chanvalon dont il va être question plus loin, il donna de sages conseils qui ne furent malheureusement pas suivis. Mais trente-cinq ans passés à la Guyane, c'était beaucoup, beaucoup trop. Il finit par se brouiller avec l'administration. Elle l'accusa des pires choses. La politique qui, de tout temps, a fait des ravages à Cayenne, et en fait encore, n'était sans doute pas étrangère à ce conflit. Artur fut contraint de se démettre de toutes ses fonctions et de rentrer en France; atteint de cataracte, il était devenu presque aveugle. Il devait, d'ailleurs, être rétabli peu après dans son titre, mais son rôle colonial était terminé. Il mourut à Caen, le 21 mars 1779.

Artur a servi de guide et d'aide à La Condamine. A l'instigation de ce savant, il traduisit de l'espagnol l'ouvrage du P. Jean Magnin sur la province de Quito. Il correspondait avec du Fay, Buffon, Duhamel, Rouelle, et encore avec Réaumur et Bernard de Jussieu dont il devint successivement correspondant à l'Académie des sciences (1753 et 1757).

Je ne connais aucune publication de lui, l'*Histoire de l'Académie* pour 1753, résume seulement une communication sur le Ver macaque, ainsi appelé parce qu'il est fréquent sous la peau de ce Singe, sur de nombreux autres animaux et même sur l'homme malpropre.

Par contre, il a énormément écrit.

La bibliothèque du Muséum possède le manuscrit d'une petite monographie du Cacaoyer (1737), considéré au point de vue botanique, à celui de sa culture en Guyane, de ses ennemis, le soleil, le vent, les insectes, avec les moyens de l'en préserver. En ce qui concerne ces ennemis, il déclare, avec beaucoup de bon sens, que le meilleur préservatif contre eux consisterait à réduire le trop grand nombre des « Petits royaumes », qui sont une cause de ruine pour la Colonie, c'est-à-dire qu'il ne faudrait donner à chaque colon que la quantité de terrain qu'il est capable de cultiver à l'aide des moyens dont il dispose.

Artur écrivait élégamment, il avait la citation de Virgile facile.

La Bibliothèque nationale conserve, en outre de la traduction indiquée plus haut, treize volumes in-folio manuscrits d'une *Histoire des Colonies françoises de la Guïane*, véritable mine de documentation historique et juridique, mais qui ne paraît renfermer qu'un seul chapitre scientifique. « Essay d'un traité des bois usuels que produit naturellement l'Isle de Saint-Domingue dans la partie qu'occupe la Colonie françoise. » Il semble donc qu'Artur avait voyagé, ou peut être même séjourné, dans les Antilles.

On connaît enfin une série de lettres écrites non par lui, mais à lui, par Bernard de Jussieu et par Buffon. Les premières, au nombre de seize (1736-1764), ont été citées déjà par Flourens : elles sont bien curieuses, le fond de la correspondance entre les deux hommes consiste en un échange de sollicitations. Artur demandait des recommandations pour obtenir une augmentation de sa maigre dotation de mille, puis de quinze cents livres par an, de Jussieu réclamait sans relâche des plantes et des animaux. Il incitait encore son correspondant à faire des observations de Botanique sur le vif et, comme celui-ci ne paraissait pas très entraîné à cet exercice, il lui adressa, en 1738, une lettre que Flourens a considérée comme fondamentale pour l'histoire des progrès de B. de Jussieu vers sa méthode naturelle, publiée seulement en 1759, dans son *Catalogue de Trianon*.

« Tout est à remarquer dans ce petit traité de Bernard, a-t-il écrit en publiant textuellement cette lettre, car, en indiquant à M. Artur la manière dont il faut observer, il nous indique la manière scrupuleuse, attentive, complète (et pour la première fois *complète* en botanique) dont lui-même observait. ».

Les trois lettres de Buffon (1742, 1747, 1751) ont été publiées dans la correspondance de l'illustre naturaliste. Celui-ci lui demande des Poissons et des Oiseaux et aussi des renseignements géographiques sur les montagnes de la Guyane; il désire encore savoir s'il existe véritablement des fossiles dans les calcaires de la Cordillère du Pérou.

*
* *

Deux médecins établis à Saint-Domingue furent nommés correspondants de du Fay, l'un en 1737, l'autre en 1738.

Le premier s'appelait **DUHAMEL**, et nous ne savons pas autre chose sur son compte.

Par contre, le second, **JEAN-BAPTISTE-RENÉ POUPPÉ-DESSPORTES**, fut un botaniste de quelque mérite. Né à Vitré en 1704, d'une famille de médecin, il se fixa en 1732 au Cap Français; plus tard il reçut le titre de médecin du roi; il y exerça son art jusqu'à sa mort, au Quartier Morin (15 février 1748). Il semble y avoir fait beaucoup de bien.

On lui doit une *Histoire des maladies de Saint-Domingue* (publication posthume, 1770), en trois volumes dont le dernier est intitulé *Traité ou abrégé des plantes usuelles de Saint-Domingue*, paraît valoir mieux que les deux premiers consacrés à la médecine. Il y donne un exposé sur les plantes médicinales de la Colonie, une pharmacopée, dite américaine, pour le traitement des maladies observées à Saint-Domingue, un catalogue descriptif des plantes médicinales, vénéneuses et « alexipharmiques », un Mémoire sur la source minérale de Mirebalais et un traité de la fabrication du sucre, du rhum et de la culture de la canne qui ne manque pas d'intérêt pour l'époque.

Enfin, la bibliothèque du Muséum possède un manuscrit inédit, ayant pour titre : *Descriptio plantarum americanarum*; ce travail paraît être la première étude qui ait été écrite sur les plantes de l'île,

mais il faut noter que dès 1690 le P. Plumier, accompagné de Surian, y avait déjà recueilli un herbier considérable. Dans ce Mémoire, on trouve, en particulier, la description de l'Ipécacuanha de Saint-Domingue et son rattachement aux Violacées. On sait que cette plante est distincte du véritable Ipécacuanha du Brésil, qui est une Rubiacée.

*
* *

La mémorable mission de Bouguer, Godin et La Condamine envoyée, en 1736, au Pérou par l'Académie, pour la mesure d'un arc de méridien, aussi bien que la personnalité de ces académiciens, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister. Je voudrais seulement rappeler le séjour à la Guyane de CHARLES-MARIE DE LA CONDAMINE dont il a été plus rarement question (1).

Quittant ses compagnons dans l'Ouest américain, il descendit dans le bassin de l'Amazone et, par ce fleuve, atteignit, en canot, l'Atlantique à Para, puis, par mer, la Guyane (26 février 1744).

Que voulait-il faire à Cayenne? Il l'a dit lui-même :

En 1745, la curiosité du public sur la question de la détermination de la figure de la Terre commençait à se ralentir. Dans le but de la remettre à l'ordre du jour, La Condamine lut à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences du 28 avril un Mémoire intitulé : *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guyane en descendant la rivière des Amazones.*

« Personne n'ignore, a-t-il écrit que ce fut en cette isle que M. Richer, de cette Académie, fit en 1672 la découverte de l'inégalité de la pesanteur sous les différents parallèles et que ses expériences ont été les premiers fondements de la théorie de M. Huyghens et de M. Newton sur la figure de la Terre. »

(1) Charles-Marie de La Condamine naquit à Paris le 27 janvier 1701. Il fut élu adjoint chimiste, le 12 décembre 1730, en remplacement de Duhamel du Monceau, puis associé géomètre, le 9 février 1735, en remplacement de Bouguer, élu pensionnaire; pensionnaire chimiste, le 26 août 1739, en remplacement de du Fay; enfin vétérinaire, le 23 juillet 1772. Il mourut à Paris le 4 février 1774. Il fut aussi de l'Académie française.

La raison qui l'attirait à Cayenne était donc le désir de répéter les expériences de Richer, mais avec une exactitude supérieure, eu égard aux méthodes plus récentes et à son entraînement résultant des opérations de cet ordre faites par lui dans la région de Quito.

Il se livra aussi à d'autres mesures géodésiques, d'où résulta une latitude identique à celle obtenue par Richer, mais, pour la longitude, une différence d'environ 1° , entre Cayenne et Paris fut constatée; il l'attribua à ce que son prédécesseur n'avait fait aucune observation des satellites de Jupiter et avait déduit son résultat de mesures indirectes.

De Cayenne furent déterminées les positions d'une quarantaine de points de la côte et de l'intérieur de la Colonie et une tournée effectuée avec le gouverneur d'Orvilliers, en remontant quelques-uns des fleuves du pays, lui permit de recueillir des données utiles pour l'établissement d'une carte exacte de la Colonie. Ayant observé que, de Cayenne, l'on voyait les montagnes du Kourou, et que de ces montagnes, on pouvait apercevoir le feu et entendre le bruit du canon de Cayenne, il fit des mesures de la vitesse du son entre ces deux points.

Ses travaux géodésiques n'absorbèrent pas toute son activité. La Condamine avait des curiosités et des connaissances des plus variées. Il était aussi naturaliste. Dans l'espoir de les acclimater à la Guyane, il avait rapporté des montagnes de Loxa dans l'Équateur des plants vivants de Quinquina; malheureusement ils furent enlevés par un coup de mer, lors de son débarquement à Cayenne, et les graines qu'il avait transportées avec beaucoup de soins ne germèrent pas plus dans l'île que dans le haut Oyapock, altérées qu'elles avaient été au cours d'un long voyage de huit mois dans ces chaudes régions équatoriales.

Il avait collectionné aussi des flèches empoisonnées par des poisons végétaux; des expériences furent entreprises sur des poules, pour voir si, au bout d'un an, le redoutable poison dont elles étaient enduites avait perdu de sa force et si le sucre pouvait en être considéré comme un antidote. Sur ces deux questions il obtint des résultats affirmatifs,

alors que les mêmes expériences répétées plus tard à Leyde, montrèrent l'atténuation de la virulence du poison et l'inocuité du sucre.

Enfin, ayant appris, à Cayenne, le résultat des travaux sur l'organisation des Polypes dont il a été question plus haut, il voulut les répéter sur la côte guyanaise, mais ses tentatives furent arrêtées par la maladie. Depuis cinq mois, il attendait à Cayenne l'arrivée d'un navire apportant quelques nouvelles de France dont il était privé depuis cinq années, et cette attente agissait durement sur sa santé.

Il reçut enfin du gouverneur de la Colonie hollandaise de Surinam l'offre d'un embarquement pour la Hollande et un passeport, même en cas de rupture entre la France et les États-Généraux. Il s'embarqua donc le 22 août 1744, après un séjour de six mois bien employés à Cayenne. Les traces de son passage à la Guyane, les services rendus par lui à la connaissance de sa Géographie sont restés inscrits sur la carte de la Colonie, où figure une montagne La Condamine.

Notons enfin qu'en 1751, il présenta à l'Académie un Mémoire « *Sur une résine élastique, nouvellement découverte à Cayenne par M. Fresneau et sur l'usage des divers sucs laiteux d'arbres de la Guïane ou France équinoctiale.* » Cette résine si singulière et si nouvelle, il la connaissait bien pour l'avoir déjà décrite (1745) en ces termes :

« La résine appelée Cahuchu [en note : *prononcez cahout-chou*] dans les pays de la province de Quito, voisins de la mer, est aussi fort commune sur les bords du Maragnon et sert aux mêmes usages. Quand elle est fraîche on lui donne avec des moules la forme qu'on veut, elle est impénétrable à la pluie mais ce qui la rend plus remarquable est sa grande élasticité. On en fait des bouteilles qui ne sont pas fragiles, des bottes, des boules creuses qui s'aplatissent quand on les presse et qui dès qu'elles ne sont plus gênées, reprennent leurs premières figures. Les Portugais de Para ont appris des Omaguas à faire avec la même matière des pompes ou seringues qui n'ont pas besoin de piston, elles ont la forme de poires creuses, percées d'un petit trou à leur extrémité où ils adaptent une canule. »

Combien grande serait l'admiration de La Condamine s'il pouvait, revenant parmi nous, constater la merveilleuse fortune de cette matière élastique devenue si indispensable à l'homme sur toute la surface de la Terre, et dont le nom se prononce caoutchouc !

Le caoutchouc de la Guyane est l'*Hevea guyanensis* de J. B. Christophe Fusée Aublet, botaniste auquel la Colonie doit beaucoup pour la connaissance de sa flore [*Histoire des plantes de la Guiane françoise* (1775)]. Après avoir séjourné pendant plusieurs années (1753-1761), à l'Île de France, ce voyageur fut envoyé à la Guyane en qualité de botaniste du roi (1762-1764), puis, après avoir pris contact avec de Préfontaine et Thibault de Chanvalon, au début de l'expédition du Kourou dont il va être question dans un instant, il partit pour Saint-Domingue, où il herborisa pendant quelques mois, avant de rentrer en France.

*
**

Parmi les correspondants de l'époque du voyage de La Condamine à Cayenne, il faut citer encore deux personnages ayant résidé à Saint-Domingue. L'un, DE CURY était mathématicien; maître de mathématiques à l'École des Cadets de Cambrai en 1728, il devint plus tard arpenteur général à Saint-Domingue, et correspondant de Dortous de Mairan (18 janvier 1744). Il mourut vers 1764. Les *Mémoires de l'Académie* renferment plusieurs travaux de lui consacrés à l'Arithmétique et à la Géométrie, mais comme ils n'ont aucun rapport avec la Colonie, je passe.

L'autre était un agronome. Nos archives possèdent un rapport (29 mars 1760) signé de Jussieu et Duhamel du Monceau sur une Note adressée à l'Académie par FACE L'AÎNÉ, habitant de Saint-Domingue, se qualifiant de membre de l'Académie électorale de Mayence. L'auteur y donne des indications sur des points douteux de la fabrication de l'indigo et, en sa qualité d'exploitant d'indigoteries et de sucreries, il propose d'envoyer un Mémoire, accompagné de dessins, sur la première de ces industries. Le lendemain, 30 avril, l'Académie le nommait correspondant de Duhamel du Monceau, mais il faut croire que le nouveau correspondant ne tint pas ses promesses, car l'Académie le raya de ses listes, le 29 août 1767.

*
* *

Quittant, pour un instant, les régions sereines des sciences pures, en historien impartial, je dois m'occuper, au moins brièvement, d'un associé libre de l'Académie royale dont le nom restera attaché, à l'occasion de la Guyane, à l'une des plus douloureuses affaires coloniales de l'ancien régime, l'expédition du Kourou; il y a entraîné un correspondant de l'Académie, Thibault de Chanvalon.

Les précisions apportées par E. Daubigny dans son *Choiseul et la France d'Outre-Mer après le traité de Paris*, basées sur d'irrécusables pièces d'archives, montrent combien les éloges académiques faits au lendemain de la mort de personnages ayant joué un rôle politique, peuvent être dangereux, en l'absence d'une documentation officielle inabordable au voisinage des événements. Tel a été le cas pour ceux prononcés à l'Académie par Condorcet, par Broussonet à la Société royale d'agriculture, sur ÉTIENNE-FRANÇOIS TURGOT, marquis de Soumons.

Né à Paris, le 16 juin 1721, il était le second fils de Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands, et frère d'Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de L'Aulne, le célèbre économiste, contrôleur des finances, puis ministre de Louis XVI. On l'a désigné sous le nom de marquis Turgot et surtout de chevalier Turgot, car il était entré dans l'Ordre de Malte. Il fit tout d'abord une carrière militaire, et servit sous les ordres du maréchal de Saxe dans les campagnes de Bohême et des Flandres. En 1764, il était brigadier des armées du roi et colonel de dragons.

Homme cultivé, pourvu de connaissances étendues en Histoire naturelle (¹), en Agriculture, en Chimie et même en Médecine, le chevalier Turgot s'intéressait aussi à l'Économie rurale et, comme son frère, à l'Économie politique.

(¹) Il est l'auteur anonyme du *Mémoire instructif sur la manière de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle*, précédant la deuxième édition (1758) de l'*Avis pour le transport par mer de certains arbres, plantes vivantes, etc.*, de Duhamel du Monceau.

A Paris, il se plaisait dans la société des Buffon, des Rouelle, des Macquer, des Jussieu. Dans ses terres de Normandie, il faisait de l'Agriculture pratique et, en 1760, nous le trouvons parmi les fondateurs de la Société royale (aujourd'hui Académie) d'Agriculture. Le 5 juin 1765, il devint associé libre de l'Académie des sciences.

A Malte, dans un milieu monastique et militaire hostile à toute innovation, il s'était attaché, mais avec un succès inégal, à diverses entreprises d'intérêt général : création d'une bibliothèque publique, d'un jardin botanique, acclimatation de plantes exotiques, telles que le Bananier, perfectionnement de la culture du Cotonnier, du Mûrier. Sans avoir d'écho, bien au contraire, il avait proposé la concession aux cultivateurs, avec bail emphytéotique, des biens de mainmorte en friche, puis la transformation du port de Malte en port libre afin de faciliter l'entrée du blé étranger, etc.

JEAN-BAPTISTE-MATHIEU THIBAUT DE CHANVALON issu d'une famille bordelaise, mais né à Rivière-Pilote (Martinique), vers 1725, était venu jeune en France pour faire ses études à Paris. Attiré surtout vers la Physique et l'Histoire naturelle, il eût Réaumur et Antoine de Jussieu comme maîtres. Dès 1749, l'Académie de Bordeaux l'avait reçu parmi les siens.

En 1751, il repart pour la Martinique, avec mission de tracer le tableau de l'état de la Colonie et de ses possibilités économiques. Nommé bientôt membre du Conseil supérieur de l'île, on le voit se mettre à l'œuvre, recueillir une quantité considérable de documents et de collections de toute nature qui devaient être anéantis par le terrible cyclone du 12 septembre 1756. L'Académie l'avait élu, en 1754, correspondant de Réaumur, puis de Antoine de Jussieu (1757).

L'année précédente, il s'était décidé à prendre la route de la France, mais il fut capturé par des corsaires et emmené en Angleterre.

Plus tard, en 1763, parut son « *Voyage à la Martinique* », contenant diverses Observations sur la Physique, l'Histoire naturelle,

l'Agriculture, les Mœurs et les Usages de cette Isle, faites en 1751 et dans les années suivantes.

Cet ouvrage débute par une brève étude sur la Géographie physique de la Martinique; sa nature volcanique et notamment celle de la Montagne Pelée y sont reconnues et signalée, par exemple, la caractéristique des tufs ponceux de cette montagne de résonner sous le pas du cheval comme s'ils étaient creusés de cavités. Pour la première fois, l'existence de fossiles dans les lambeaux tertiaires du sud de l'île est indiquée.

Une grande partie du livre est consacrée à une étude de Climatologie et à des observations météorologiques très détaillées, les premières publiées sur cette Colonie. Les cultures, les productions de l'île sont passées en revue, l'auteur se réservant de revenir plus tard en détail sur l'Histoire naturelle proprement dite, projet que les événements ultérieurs ne devaient pas lui permettre de réaliser.

Enfin il donne un aperçu sur les populations habitant la Martinique, les créoles, qu'il appelle les Américains, les hommes de couleur, les noirs et il parle aussi des Caraïbes, les anciens possesseurs de l'île. Il est assez piquant de voir sous sa plume, apprécier avec finesse et sincérité, les qualités et les défauts des créoles dont il était.

Après le désastreux Traité de Paris (1763) qui clôtura la guerre de Sept ans et dépouilla la France de la plus grande partie de son Empire colonial, le duc de Choiseul, devenu ministre de la marine, se préoccupa de suppléer à la perte du Canada par la création en Amérique d'une autre Colonie, susceptible de servir de base d'opérations, en cas de nouvelle guerre. La Martinique et la Guadeloupe étant trop peu importantes pour pouvoir jouer ce rôle, il pensa à la Guyane, qui lui avait été signalée comme propre à ce dessein.

Parmi les conseillers, se trouvait un habitant de la Guyane, Brûletout de Préfontaine, auteur d'un Ouvrage dédié au Ministre, la « Maison rustique de Cayenne ». Il devint bientôt l'homme indispensable et fut choisi comme commandant de la future Colonie à constitu-

tion féodale, dont le chevalier Turgot allait être le gouverneur. Celui-ci fit agréer pour intendant, Thibault de Chanvalon familier, comme lui, des naturalistes du Jardin du roi.

Malheureusement, ni le ministre ni ses bureaux ni le chevalier Turgot n'avaient la moindre idée de ce que pouvait être la colonisation en pays équatorial et de Chanvalon, qui cependant avait la pratique de la Martinique, eût le grave tort de ne pas s'en préoccuper davantage. Au lieu de commencer avec de petits moyens, comme d'ailleurs l'avait préconisé de Préfontaine, l'on vit grand, l'on échafauda une vaste entreprise. Une foule de malheureux, attirés par de mirifiques promesses et recrutés sans la moindre sélection, furent concentrés à Rochefort et à la Rochelle pour être expédiés à la Guyane par départs échelonnés.

De Préfontaine commanda le premier et installa son convoi sur les bords des fleuves Sinnamary et Kourou, mais il se heurta à la mauvaise volonté de l'administration de Cayenne qui n'avait pas été prévenue de l'entreprise.

Pendant ce temps, des difficultés surgissaient à Paris entre Turgot, Chanvalon et les bureaux des Colonies. Enfin Chanvalon part. Lui aussi reçoit un accueil hostile des administrateurs de l'ancienne Colonie qui lui refusent toute aide. Après l'enthousiasme du début, à son arrivée au Kourou, des troubles se produisent bientôt parmi les futurs colons entassés à l'embouchure du fleuve et ces troubles deviennent de plus en plus sévères, à mesure que débarquent de nouvelles expéditions. De Chanvalon s'épuise, et en vain, en cherchant à loger, à nourrir les nouveaux venus.

Ne pouvant les installer sur le continent, il les concentre en grand nombre dans les îles du Diable, situées au large de l'embouchure du Kourou et qu'il baptise îles du Salut, nom que les événements allaient rendre bien malencontreux. Enfin le pire se produit. Une épidémie violente se déclare. On manque de remèdes et de médecins. La famine devient menaçante. Par milliers, des colons arrivent toujours de

France, par milliers aussi, ils meurent. En vain, Chanvalon implore des secours et l'arrêt des expéditions.

Les nouvelles du désastre parviennent enfin en France, où elles produisent une grande et légitime sensation. Sous des prétextes variés, le Chevalier Turgot s'obstine à ne pas venir en personne prendre la direction de sa Colonie.

Enfin, sous la pression du ministre, il se décide à partir, muni de pouvoirs illimités, mais, à son arrivée à Cayenne, effrayé par le danger de la contagion, il s'y renferme, au lieu de se rendre sur les lieux du sinistre. Il gaspille en libéralités inutiles les fonds mis à sa disposition, puis fait arrêter de Chanvalon, sous l'inculpation d'impéritie, d'abus de confiance et de malversations. Il ordonne son transfert en France. Après trois mois seulement de séjour colonial, il se hâte de se réembarquer à son tour, afin d'arriver dans la capitale avant celui qu'il va poursuivre d'une animosité sans borne.

A Cayenne, une enquête avait été ouverte contre l'intendant et menée d'une façon fort irrégulière. Elle se poursuit, à Paris, avec les mêmes déplorables méthodes. Chanvalon est emprisonné à la Bastille et jugé d'une façon sommaire, sans avoir été entendu, sans audition des témoins cités par la défense. Des lettres patentes de 1767 le condamnent à la détention perpétuelle au Mont Saint-Michel, à la confiscation de ses biens et de ceux de ses secrétaires. Sa femme même, qui n'avait rien à faire dans ces débats, est séparée de ses enfants, enfermée dans un couvent; tout ce qu'elle possède est saisi et vendu à vil prix.

Des protestations s'élèvent de la Colonie en faveur de Chanvalon « plus malheureux que coupable ». Voici ce qu'écrivit à ce sujet, le 31 mars 1765, Artur qui, en qualité de doyen du Conseil supérieur, avait procédé, de concert avec le Chevalier Turgot, son ami, à l'examen des griefs reprochés à de Chanvalon.

« Tout cela se réduit à peu de choses; on ne saurait faire l'impossible. La plus grande faute, à mon avis, de cet intendant, est de s'être chargé de l'exécution et peut-



être d'avoir promis la réussite d'un projet que, avec son expérience de créole, il devait savoir être impraticable; la seconde, c'est de n'avoir pas amené avec lui des gens capables de le seconder. Il devait se rappeler qu'il était mortel et supposer au moins qu'il pouvait tomber malade. »

Le Parlement adresse au roi des remontrances sur l'irrégularité de la procédure et du jugement. Louis XV, ne voulant sans doute pas prolonger un mauvais procès qui passionnait l'opinion publique, resta inflexible.

Quant au Chevalier Turgot, il fut traduit, lui aussi, devant une commission d'enquête. Choiseul avait reconnu qu'il avait mal placé sa confiance. Avec des considérants très durs, cette commission le frappa. Mais grâce au crédit de son frère, alors intendant de la Généralité de Limoges, il s'en tira à bon compte; une lettre de cachet lui interdit seulement le séjour dans un rayon de vingt lieues de Paris et de la résidence du roi (20 mai 1768).

Thibault de Chanvalon ne s'était pas résigné à sa condamnation qu'il jugeait inique. A la longue, il obtint quelques atténuations à sa captivité, mais quand le grand Turgot devint ministre, l'autorisation de venir à Paris pour préparer une nouvelle défense et obtenir d'être renvoyé à Cayenne devant ses juges naturels lui fut refusée. Cette requête fut cependant admise, en 1775, par de Sartine, mais l'année suivante, la demande, jugée sur le fond, fut rejetée.

Bien tardivement, en 1781, le même ministre, mieux averti, soumit le cas à une nouvelle commission. Elle conclut à l'irrégularité et à l'injustice des lettres patentes de Louis XV, et Louis XVI, par une décision prise, en son conseil, les annula, accordant à Chanvalon et à sa femme une large indemnité et une pension.

Telle fut la conclusion de cette lamentable affaire et je pense que E. Daubigny a bien jugé en écrivant comme épilogue de son enquête :

« Cependant en suivant le plan de Préfontaine qui voulait seulement établir à Kourou une centaine de familles avec un nombre suffisant de travailleurs noirs, le succès... eût été assuré. Le travail des blancs tels que le voulait le ministre de la marine est impossible à la Guyane.

Les vrais coupables n'étaient donc pas ceux qui, comme de Préfontaine, avaient conçu une entreprise modeste; c'étaient les *théoriciens* des bureaux, c'était l'administration tout entière, ignorante et imprévoyante, qui n'avait pas su que le travail colonial exige de longs et patients efforts et que la tâche de l'Européen, dans les colonies des tropiques, consiste dans la direction générale, la surveillance, bien plus que dans le labeur physique. »

Revenons à l'Histoire naturelle. La bibliothèque du Muséum possède un manuscrit inédit de Chanvalon consistant en deux volumes, l'un de 80 planches de dessins de plantes et d'animaux de la Martinique, l'autre de descriptions minutieuses les concernant.

Une note manuscrite de B. de Jussieu indique, en quelques lignes, le *curriculum vitæ* de l'auteur, et explique que celui-ci, épuisé par ses malheurs, ne voulant pas que soit perdu le résultat de ses recherches, lui avait donné ses notes et ses dessins, en l'autorisant à en faire l'usage qu'il jugerait convenable.

Il semble que ces notes aient été rédigées de 1756 à 1760, en vue de l'ouvrage projeté dont il a été question plus haut, mais des additions, datées de 1782, montrent qu'après sa réhabilitation, Chanvalon n'avait pas tout d'abord perdu l'espoir d'en tirer parti lui-même. Il mourut le 21 janvier 1788.

Quant à Turgot, il s'éteignit à son tour, dans son somptueux château de Bons, près de Falaise (25 décembre 1788), après avoir vécu dans la retraite en grand propriétaire terrien, fréquentant, à Paris, la Société d'Agriculture, plus que l'Académie, lui donnant des travaux sur les blés, les bois résineux, la conservation des forêts et diverses questions d'Économie rurale.

Il avait rapporté, ou fait venir, d'Amérique de nombreuses essences forestières qu'il était parvenu à acclimater dans son parc. Malheureusement, en 1827, ce beau domaine fut aliéné et le nouveau propriétaire fit abattre tous ces arbres rares.

Turgot avait constitué un Cabinet d'histoire naturelle réputé, s'éten-

dant à toutes les branches de l'Histoire naturelle. Lors de la vente de ses collections, Lamarck acheta les Éponges, consistant en une vingtaine d'espèces qui furent ainsi sauvées (Muséum d'Histoire naturelle). Une fort belle collection de Papillons est encore conservée dans le château de Pyrie-en-Trevion, près Dinan. Quant aux précieux souvenirs et aux portraits de la famille Turgot, on peut les voir au château de Lantheuil, près Bayeux.

*
**

Avec BERTRAND BAJON, nous nous trouvons en présence de l'auteur d'un ouvrage en deux volumes intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française*, publiés en 1777-1778 et traduits en allemand en 1780-1784.

Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur l'origine de ce chirurgien ni sur sa fin, mais un dossier des Archives des Colonies renferme des documents bien intéressants sur son séjour en Guyane et sur des querelles qui eussent mis en verve Molière. Là, comme dans toutes les Colonies d'alors, ainsi que nous l'avons vu déjà, elles mettaient aux prises médecins et chirurgiens. *Invidia medicorum pessima*.

Bajon n'était pas, comme tant d'autres, un vulgaire et ignorant barbier-chirurgien, il avait fait de longues études, à Toulouse et à Montpellier d'abord (1751 à 1756), puis à Paris. Il avait servi comme aide-chirurgien à l'armée du Rhin en campagne (1760 à 1762), puis, après avoir passé de multiples examens, il était devenu (1763) quelque chose comme moniteur à l'École pratique de Paris, aux côtés de l'illustre chirurgien Tenon. Enfin, reconnu apte à remplir une place de chirurgien des armées et des hôpitaux à la Guyane, il en avait reçu le brevet.

Il arrive dans la Colonie, en même temps que le chevalier Turgot (1764). On le voit affecté à des postes lointains sur l'Oyapock, l'Approuague, l'Orapu, et encore à Cayenne. Il est ensuite nommé chirurgien-major, mais, en 1771, des nécessités budgétaires le font mettre en réforme.

Il s'adonne alors à la clientèle privée, acquiert la confiance générale. Il se livre aussi à des recherches d'Histoire naturelle; le ministre Pierre-Étienne Bourgeois de Boynes lui donne une mission botanique pour l'acclimatation des plantes, venues des Grandes Indes par l'intermédiaire du Jardin du roi, et pour l'expédition d'autres en France.

L'Académie royale de Chirurgie lui décerne une médaille d'or, en récompense d'un Mémoire sur le traitement des affections chirurgicales en Guyane. Enfin, l'Académie des sciences l'élit correspondant de Daubenton (1774) et il reçoit bientôt le même titre de l'Académie de Chirurgie.

Mais malgré ses services et ces distinctions, peut-être même à cause de celles-ci, le premier médecin du roi, Laborde, entre en guerre contre lui, en brandissant un certain article X d'une ordonnance royale du 30 avril 1764, sur l'exercice de la Chirurgie dans les Colonies; elle obligeait les chirurgiens, faisant aussi office d'apothicaires, d'appeler le médecin du roi pour les maladies internes qu'ils traitaient et donnait à celui-ci le droit de retrancher de leurs mémoires le prix de tous les médicaments ayant rapport à ces maladies, quand il ne leur en avait pas été rendu compte. Les colons d'alors ne payaient guère, paraît-il, leur chirurgien que lorsqu'ils y étaient contraints par la justice. Aussi les médecins avaient-ils de fréquentes occasions d'intervenir dans de tels règlements, et ils ne s'en privaient pas. C'est ainsi que Laborde poursuivit et fit condamner à plusieurs reprises Bajon qui ne se pliait pas volontiers à de telles exigences. Entre eux la lutte devint ardente, puis violente, ainsi qu'en témoignent des rapports officiels :

« Dans les différents plaidoyers que ces débats entre le sieur Laborde et le sieur Bajon ont occasionnés, ces parties se sont réciproquement dit les plus fortes injures, c'est ce qui a redoublé encore leur inimitié ».

Mais le médecin du roi va plus loin. Il s'efforce, par tous les moyens possibles, d'entraver les travaux botaniques de Bajon et celui-ci d'implorer l'Académie qui fait écrire au ministre par Daubenton et de Montigny, afin d'obtenir justice et de réclamer des facilités pour son correspondant qu'elle charge d'aller, à Para, entreprendre des

recherches sur l'arbre à caoutchouc. Mais tout cela est de peu d'effet et Bajon, lassé, abandonne la lutte.

« Enfin que faire?, écrit-il au chevalier Turgot, me trouvant dans l'impossibilité de les remplir [mes devoirs], j'ai pris le parti de quitter mon état et de disposer mes affaires pour déguerpir du pays, car il n'est pas possible de tenir à toutes ces tracasseries; j'ai écrit à M. Daubenton sur le parti que j'ai pris et le prie de prévenir l'Académie pour qu'elle ne soit pas surprise de ce que je quitte le pays auquel j'aurais désiré rester encore quelque temps. Vous trouverez ci-inclus toutes les pièces de ce procès ».

Et il partit en effet (1776). Il a écrit encore :

« M. de Laborde est sans doute l'homme le plus méchant qui existe dans le monde, mais il n'aurait jamais exercé sa méchanceté, s'il n'avait été soutenu et même poussé par M. de la Croix, ordonnateur qui a juré ma perte ».

Et voilà encore un document très humain. Les Archives des Colonies montrent que le gouverneur, M. de Fiedmond, après avoir blâmé Bajon de son insubordination dans une lettre officielle signée de concert avec l'intendant de la Croix, lui fait cependant obtenir du roi une pension

« car il s'est bien comporté pendant le temps qu'il a resté dans la colonie et qu'il jouit de la réputation d'un très habile chirurgien, connaissant parfaitement les maladies du païs et les traitant avec succès ».

Il arrivait souvent ainsi, dans les anciennes Colonies, que gouverneur et intendant ne fussent pas d'accord, quand ils n'étaient pas ennemis déclarés.

Mais arrivons au livre de Bajon : la plus grande partie en est consacrée à la description des maladies et des affections chirurgicales constatées dans la Colonie, à leurs causes et à leur mode de traitement.

Il ne manque pas d'observations méritant d'être retenues. C'est ainsi que M. le D^r Laignel-Lavastine a bien voulu appeler mon attention sur sa description du tétanos des nouveaux-nés. Bajon signale que « plus la maladie se déclare près du neuvième jour, plus elle est longue et les symptômes lents ». Il a donc parfaitement vu que le

tétanos est d'autant moins grave que plus longue est son incubation, après l'inoculation.

On y trouve aussi de nombreux chapitres sur les Oiseaux et les Mammifères de la Guyane, mais, au lieu de se confiner dans leur morphologie, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, en homme habitué à manier le scalpel, il aborde aussi leur anatomie, sans négliger leurs mœurs.

A citer une description moins étonnée que celle de Richer, du Pécarî à collier (*Tayassou tajacu*) et de sa glande cutanée dorsale. Il décrit, lui aussi, l'Anguille tremblante (*Gymnotus electricus*), mais il relate, en outre, une série d'expériences faites par lui et qui permettent de montrer que la propriété si curieuse de ce Poisson est de nature électrique. Notons que c'est à son étude du Tapir que Buffon a emprunté ce qu'il a écrit sur cet animal.

Enfin quelques chapitres de son livre sont consacrés aux cultures principales de la Colonie et à divers autres sujets.

*
* *

Si Bajon était largement pourvu de diplômes, il n'en était pas de même pour un autre correspondant de l'Académie, JEAN-BAPTISTE **LEBLOND**, devenu médecin et chirurgien d'une façon peu orthodoxe et auquel cependant l'exercice de l'art de guérir fournit de la notoriété, ainsi que les ressources nécessaires à la satisfaction de son inlassable goût de l'aventure.

Ainsi pût-il, mener à bien aux Antilles et dans l'Amérique du Sud, un voyage sans fin, un voyage de trente ans qui fut souvent une dure exploration, et au cours duquel, « libre de toute contrainte, indépendant de tout préjugé », comme il l'a écrit lui-même, il s'attacha à étudier à la fois et les hommes et les choses.

A l'âge de 19 ans — il était né à Toulangeon près d'Autun, le 2 décembre 1747 — Leblond s'appête à courir le monde en s'embarquant pour la Martinique. Pendant la traversée (1766), en lui lisant le théâtre de Molière, il gagne l'amitié d'un vieux créole rentrant dans son

île. Il accepte son hospitalité dans ce qu'aux Antilles on appelle une « habitation », c'est-à-dire une propriété rurale, dominant la ville de Saint-Pierre. Enthousiasmé par la beauté de la nature, les merveilles de la végétation et par tout un monde nouveau pour lui, il multiplie les ascensions du volcan de la Montagne Pelée, des pitons du Carbet, parcourt en tous sens la Colonie. Son hôte est plein de bonté et de prévenances pour lui et décide de sa vocation; Leblond a expliqué comment :

« J'avais aussi l'*Avis au peuple sur sa santé* du célèbre Tissot que je savais à peu près par cœur. Tant mieux, me dit-il un jour, je suis chirurgien; je puis vous montrer à saigner, à administrer les remèdes; avec de l'intelligence et l'usage du latin, vous vous donnerez un état honorable en exerçant la médecine; on n'exigera pas que vous souteniez une thèse, dans les Colonies on n'y regarde pas de si près. »

Ainsi fut fait. Leblond suit son hôte dans ses visites et, sur le vif, apprend son art. Mais un jour, ayant rencontré sur la rade de Saint-Pierre, deux pirogues de Caraïbes de Saint-Vincent, la vue de ces sauvages ravive sa soif du nouveau. Bien qu'à regret, il quitte son ami et part sur un des frêles esquifs caraïbes, gagne Sainte-Lucie alors française, explore sa Soufrière et, sans accrocs, par une navigation fort risquée, atteint l'île anglaise de Saint-Vincent.

Par suite d'un accord, datant de 1660, la France et l'Angleterre avaient refoulé à la Dominique et à Saint-Vincent les Caraïbes, anciens habitants des Antilles. Pendant quelque temps Leblond vit dans la région de la Soufrière de Saint-Vincent parmi les Caraïbes noirs qui semblent être le résultat de croisements des premiers possesseurs du sol, les Caraïbes rouges, et de noirs africains. Il étudie leurs mœurs, il visite le volcan, alors en sommeil, mais devant avoir un redoutable réveil, en 1812, puis il se rend dans la partie de l'île occupée par les Anglais. Là, il fait la connaissance d'un médecin de l'Université d'Édimbourg; les deux hommes se lient d'amitié, s'enseignent mutuellement leur langue et s'associent, au grand bénéfice de l'instruction de Leblond.

Mais au bout de deux ans, ce nouvel ami meurt et Leblond reprend

sa vie errante. Il visite les Grenadines et Grenade. Dans cette dernière île, autre rencontre, celle d'un chirurgien, français cette fois; de concert, ils fondent une clinique et, assez vite Leblond gagne suffisamment d'argent pour pouvoir repartir, dès 1772.

Il passe par la Trinité, gagne le continent américain, remonte l'Orénoque jusqu'à sa source, pénètre dans la chaîne des Cordillères, et en franchit quelques-unes des passes les plus élevées. Il visite Pampelona, Santa-Fe de Bogotá, Popayan, Quito et enfin redescend sur les rivages du Pacifique, dans la province de Guayaquil. Il longe alors les côtes par voie de terre, depuis le Choco jusqu'à Lima, capitale du Pérou. Voyage terrible pour un homme seul, en raison des difficultés du pays, constitué par d'âpres montagnes, souvent désert et, qui pis est, parcouru par des hordes d'Indiens, en révolte contre les Espagnols.

Ce qui compliqua encore les choses, ce fut, en effet, l'état politique du pays. L'insurrection dirigée par Joseph Tumaç Amaro fait rage et elle détermine bientôt le soulèvement de tout le Haut-Pérou et de la plupart des provinces du royaume de Grenade. La répression de cette insurrection, qui dura trois ans, coûta la vie à vingt mille Espagnols et à soixante mille Indiens, elle laisse derrière elle un levain de haine, précurseur des guerres de l'Indépendance, où, plus tard, va se distinguer Bolivar.

Pendant toute cette longue et pénible expédition, Leblond s'arrête dans les villes, et particulièrement dans les capitales de province, y fait des séjours prolongés pour exercer la médecine. Médecin venu de si loin, il a la vogue et gagne de quoi vivre largement, prolonger son exploration : ainsi est amassée une masse considérable d'observations sur les sujets les plus divers.

Rentré pour quelques mois en France, en 1785, il expose le résultat de ses recherches devant les principaux corps savants de la capitale. A l'Académie des sciences, je signalerai un travail minéralogique d'un grand intérêt sur le gisement du platine au Choco, qu'il paraît avoir été le premier à étudier; Boussingault devait le revoir

après lui. Leblond avait rapporté au Cabinet du roi deux cents livres du précieux métal, sans compter cinquante autres livres distribuées aux savants qui s'en sont servi pour établir les premières notions sur sa métallurgie. Puis c'est un Mémoire sur l'Histoire naturelle et la Climatologie de la province de Santa-Fe de Bogotá, et d'autres sur la possibilité de trouver à la Guyane française le Quinquina qu'il avait vu dans les forêts de la Cordillère.

La Société royale d'agriculture reçoit des communications sur la méthode pratiquée dans l'Amérique méridionale pour préserver le Maïs des ravages dus à la piquûre d'un insecte, puis sur le Quinoa (*Chenopodium quinoa*), plante alimentaire décrite par le P. Feuillée.

La Société royale de médecine accueille avec distinction ses travaux sur l'éléphantiasis, le pian, les diverses maladies de peau si fréquentes sous les Tropiques.

Ce grand effort scientifique est récompensé par des nominations de correspondant de ces différentes Compagnies; à l'Académie des sciences notamment, il est attaché à l'abbé Rochon (23 août 1786).

Mais ce qui le touche le plus, c'est l'octroi des moyens de reprendre sa vie errante. Le 15 octobre 1786, le roi lui confère le brevet de médecin-botaniste, avec ordre de procéder à l'étude de l'Histoire naturelle de la Guyane française et surtout d'y chercher le Quinquina. Il reçoit à cet effet un traitement de six mille livres.

Il repart donc pour Cayenne et jusqu'en 1802, il va parcourir en tous sens la Colonie, cherchant vainement le Quinquina qui exige de plus hautes altitudes que celles de la Guyane.

Son traitement est bien supprimé, en 1790, mais ce n'est pas là pour l'arrêter. Il remonte la plupart des fleuves de la Guyane et Dieu seul sait avec quelles difficultés; il parvient même jusqu'aux sources de l'Oyapock et du Camopi, dans le massif Tumac-Humac, relevant le cours des rivières, dressant une carte, sur quoi est reportée par des signes conventionnels la nature des roches rencontrées. C'est la première carte sérieuse, non seulement géologique, mais topographique de la Guyane. L'Académie la reçoit en 1789.

En l'an V, l'agent du gouvernement à Cayenne lui donne la charge du Jardin botanique, bien délabré, de l'habitation La Gabrielle. Il pousse avec activité la culture des arbres à épices, en distribue d'innombrables pieds aux colons. Il correspond avec le Muséum national d'histoire naturelle qui vient de remplacer le Jardin du roi.

Un envoi de vingt-sept caisses d'échantillons avait soulevé, en 1791, l'enthousiasme des membres de l'éphémère *Société d'histoire naturelle de Paris*. Le tome I^{er} de ses *Actes* (1792) renferme les longues listes des Plantes déterminées par L. T. Richard; des Mammifères, par A. Brongniart; des Oiseaux, par Richard et Bernard; des Insectes, par G. A. Olivier; des Mollusques, par Bruguières. Ce fut une contribution très importante sur l'Histoire naturelle de la Guyane.

Ses envois de travaux aux Sociétés savantes de la métropole se multiplient et sont insérés dans le *Journal de Physique*, les *Annales de Chimie*, les *Annales du Muséum* et il publie même jusqu'à Cayenne des tracts destinés à propager parmi les colons de saines notions sur la culture du Cannellier, du Poivrier, de l'Indigotier, du Cotonnier, du Giroflier.

Après le traité d'Amiens (1802), donnant la rive gauche de l'Amazone comme frontière à la Guyane française, il est chargé d'aller visiter la région de Para, aux points de vue botanique et économique. Il en rapporte, en outre, des idées sur le moyen de civiliser les populations indiennes.

Enfin peu après ce dernier voyage, il rentre définitivement en France et, de cette époque, datent ses Mémoires présentés à l'Académie sur le Cannelier et sa culture (*Mémoires des savants étrangers*), sur le Rocouyer et l'industrie du rocou, enfin un important Mémoire médical « *Observations sur la fièvre jaune et sur les maladies des Tropiques* » qui fut publié en librairie, en 1805, et a fait l'objet d'un long et élogieux rapport de Hallé et Desessartz concluant à son impression par l'Académie. Il s'agit de la topographie médicale de la partie de l'Amérique méridionale comprise entre les

15° N et S de l'Équateur, du tableau des constitutions des hommes de toutes couleurs habitant ou fréquentant ces contrées, sous des climats si divers, ainsi que des maladies dont ils sont atteints. Une grande place est donnée à la description, au traitement curatif, aux moyens prophylactiques de la fièvre jaune. Enfin toutes ces questions sont traitées, d'une façon plus spéciale et avec un plus grand développement, en ce qui concerne les Antilles et la Guyane française.

En 1813, commence la publication de son *Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale* dont malheureusement, seul, le premier volume, consacré aux Antilles, a paru. Elles sont considérées du point de vue de leur Géographie, de la Géologie, de l'Ethnographie, de l'Histoire et aussi de la Médecine. Cet Ouvrage, très attrayant, est écrit sur un plan narratif et les piquantes anecdotes n'y manquent pas.

Enfin sa dernière œuvre est la *Description de la Guyane française* (1814), accompagnée de sa carte géographique et géologique, mise au net par l'ingénieur-géographe Poirson. On y trouve un bref, mais bon, aperçu de la Géographie physique de la Colonie et aussi de sa Géologie. On peut dire que l'auteur a vu tout ce qui est essentiel dans cette Géologie, ou pour parler plus exactement, on doit dire que depuis lors peu a été ajouté à ce qu'il a écrit sur ce sujet : il signale jusqu'à des minéraux peu abondants, comme ceux des schistes métamorphiques (staurotide, disthène, etc.). Mais, ce qui est singulier chez un observateur aussi avisé, c'est qu'il n'ait pas eu l'idée de laver les sables des rivières; par suite, il n'a pas vu l'or, cependant si abondant dans tant d'entre elles.

Cet opuscule, réimprimé en 1824, se termine par l'exposé d'un projet, que l'auteur a dû sans doute longuement mûrir au cours de ses expéditions solitaires dans la forêt, celui de la création d'une nouvelle Colonie, cultivée par des mains libres dans les contrées de l'Ouest de la Guyane. Ayant constaté dans ses explorations des Terres Hautes, c'est-à-dire de la région montagneuse, le petit nombre d'habitants, « leur faiblesse et leur nullité dans l'état sauvage », il rêve

de faire leur bonheur, de les civiliser, en les multipliant à l'aide de croisements avec des blancs.

« Ces Indiens, assure-t-il, ne désireraient rien tant que de voir des Français s'allier avec leurs filles et d'épouser les nôtres ils m'en ont parlé plusieurs fois avec transport. Ces alliances réciproques seraient en effet le meilleur moyen d'identifier, de fondre, pour ainsi dire, une nation dans l'autre. La race croisée qui en résulterait serait robuste, courageuse et à peu près blanche.

« Mais où prendre les blancs et surtout les blanches disposés à contracter ces alliances. »

Et alors, il pense aux dépôts, aux asiles d'enfants trouvés, aux maisons de force et de correction de France, regorgeant de malheureux ou de coupables des deux sexes et il voit, dans ce beau milieu, la matière première du bonheur de ses amis, les Indiens Rocouyènes, en même temps que de la régénération de ce qu'il appelle « cette sorte d'humeur sociale » de notre pays !

Il développe son plan, qu'il recommande à l'attention du Gouvernement, et déjà son imagination le voit réalisé.

« Bientôt des citoyens honnêtes, mais menacés de l'indigence ou des malheureux promenés par leurs inquiétudes demanderaient d'eux mêmes à aller chercher sur cette terre hospitalière l'aisance et le repos ».

Leblond n'assista pas à la naissance d'un aussi singulier Eldorado ; il mourut au château de Mazille, près de Luzy, dans la Nièvre, le 14 août 1815.

La montagne Leblond se dressant sur le bord de l'Ouaqui, le principal affluent de l'Araoua, rappelle, en Guyane, le souvenir de l'explorateur qui, pendant tant d'années et avec tant de dévouement, s'est consacré à son étude.

*
**

Un mot seulement sur JACQUES-ALEXANDRE **BARBOTTEAU**, membre du Conseil supérieur de la Guadeloupe (24 mai 1776). Il fut élu correspondant de Duhamel du Monceau quelques jours après la lecture d'un rapport de cet académicien et d'Adanson, sur un Mémoire qu'il avait envoyé à l'Académie concernant un Insecte de la Guadeloupe construisant son nid en maçonnerie.

D'après la description de cet insecte et de son travail, M. Lesne a bien voulu me dire qu'il s'agit là d'une des nombreuses espèces de Sceliphron (*Pelopæus*) connues dans les Antilles.

*
* *

Avec Foulquier, nous changeons de point de vue, pour trouver un administrateur curieux de l'Histoire naturelle, plutôt qu'un véritable naturaliste.

FRANÇOIS-JOSEPH DE FOULQUIER, fils d'un négociant et capitoul de Toulouse, naquit en cette ville, le 21 février 1744. Après de bonnes études au collège de Sorèze, à la mort de son père, il vint à Paris, la bourse bien garnie. Il s'y plut dans la société des artistes et des naturalistes. Plus tard, après l'achèvement de ses études de droit dans sa ville natale, il devint, au minimum d'âge, conseiller au Parlement de Toulouse (1766), mais ce ne fut que pour retourner, en hâte, dans la capitale qu'il ne quitta que pour venir noblement partager le sort de ses collègues du Parlement de Toulouse qui, ayant pris fait et cause pour le Parlement de Paris exilé par le chancelier Maupeou, en 1771, avaient dû, à leur tour, partir en exil.

Quand, en 1775, le Parlement de Toulouse fut rétabli, encore une fois, Foulquier reprit bien vite le chemin de Paris.

Quatre vingt seize lettres inédites de lui à son ami Picot Lapeyrouse, botaniste, zoologiste, minéralogiste toulousain, conservées au Muséum, m'ont fourni de savoureux détails sur la vie à Paris de ce parlementaire méridional, fréquentant l'Académie, à Paris et, à Versailles, la Cour, ou tout au moins ses alentours, voire même ses alcôves, et intriguant de toutes ses forces, afin d'obtenir : une nomination d'intendant dans les Colonies, pour lui-même; une place de correspondant à l'Académie des sciences, pour son ami; de menues prébendes, pour des compatriotes des bords de la Garonne; s'employant aussi, et avec galanterie, à renseigner les femmes de ses amis sur les modes parisiennes, leur servant encore d'inlassable commissionnaire pour l'achat de leurs attifets; donnant enfin de sages et pittoresques avis à

la femme de Picot qui s'était mis en tête de briguer l'office de nourrice d'un enfant royal dont la venue était attendue, en 1778.

En un mot, c'était un conseiller de Parlement fort occupé.

Mais ce n'était pas tout. En amateur averti, il suivait avec assiduité les ventes de livres, de collections d'histoire naturelle, fréquentes alors, et y faisait de copieux achats pour soi-même et pour Picot. Les détails qu'il lui donne sur ses acquisitions sont fort instructifs pour nous, par les renseignements ainsi fournis sur la valeur des livres et de ces objets, de 1776 à 1781.

Cette correspondance montre Foulquier bon ami, bon garçon, bon vivant et un peu goutteux, passablement gaulois, exubérant enfin et sujet à des crises alternatives de confiance sans bornes en son étoile et de découragement profond.

« Oh mon ami, écrit-il un jour où ses affaires sont en mauvaise passe, quelle vie ! Quel monstre effrayant est la Cour dépouillée de l'habit brillant et trompeur qui la couvre ! »

Il est aussi l'ami de Jean-Jacques Rousseau, avec lequel il discute botanique. C'est lui qui est représenté par l'initiale F dans les *Réveries d'un promeneur* faisant suite aux *Confessions*.

Le 4 juillet 1788, Foulquier fait part à Picot de la mort de Jean-Jacques survenue la veille et peu après lui annonce qu'il a hérité sa musique. Il fait copier une nouvelle partition de son « Devin de village » qu'il vient de vendre à l'Opéra (1). Il fait imprimer à Toulouse, chez Manavit, un prospectus pour annoncer l'apparition de ses romances qui doivent être mises en vente.

Plus tard, il écrit :

« Ces détails que tu as vus sur la mort de J.-J. Rousseau ont fait icy un très grand plaisir. Ils sont de moy et je suis charmé qu'ils aient plu à ta femme.

Rousseau a laissé plusieurs ouvrages, mais épars et dans des mains infidèles. Il m'avait désigné pour être le dépositaire de ses fameux Mémoires. Mais Rousseau avec beaucoup d'esprit estait l'homme le plus changeant possible. Quinze jours changèrent toutes ses volontés à cet égard. Je n'ai pas ses Mémoires et j'ignore qui les a, mais je sçais qu'ils

(1) La première représentation en eut lieu le 20 avril de l'année suivante.

ne sont pas imprimés. Je sçais que c'est le meilleur ouvrage de J.-J. et un ouvrage sublime. Je sçais qu'il y a fait l'histoire de son cœur et de ses pensées et je sçais qu'il y avoue avoir eu des enfants et les avoir exposés, abandonnés dans la rue, Je lui parlais une fois de Zéphyre [la fille de Foulquier], il fondit en larmes . »

Et il termine par :

« Adieu, j'aime et j'embrasse bien ta femme. J'embrasse ta femme et toy et suis pour la vie ton serviteur et ton ami ».

C'est le thème qu'il développe invariablement à la fin de toutes ses épîtres avec des variations de plus en plus tendres à l'égard de la femme de son compère.

Mais arrivons à l'Académie. Picot Lapeyrouse lui envoyait alors de nombreuses communications sur l'Histoire naturelle des Pyrénées et, le 8 avril 1778, Foulquier vint devant elle pour présenter deux Mémoires venant de Toulouse.

Un passage d'une de ses lettres mérite d'être cité textuellement, car je ne sache pas que le récit d'une séance de l'Académie royale ait jamais été faite par une personne y ayant joué un rôle.

« J'avais ce jour là même rendez-vous avec M. Daubenton, je luy remis ta lettre et luy parlai de ton ouvrage. Il voulut le voir et je fus obligé d'y revenir l'après midy pour le luy porter et luy remettre en même temps les orthocératites et les ostracites angéiodes. Je luy remis le tout parcequ'il s'offrait le plus affectueusement et le plus gracieusement du monde de les présenter à l'Académie le mercredi dernier.

Ce grand jour estant venu, M. de Cassini dina chez moy et nous fumes ensemble après cette cérémonie à l'Académie des Sciences. Je fus présenté et parfaitement bien accueilly au milieu de ce peuple de Doctes. Il me serait bien difficile de te peindre l'aspect imposant et vraiment singulier de ce pays scientifique. Dans un quarré long d'une très longue étendue dont la décoration annonce l'ancieneté et dans lequel sont répandus dans des éloignements simétriques les bustes de Winslow, de Decartes, de Neuton, de Fontenelle, etc., est une table immense. Sur les murs sont de très grandes ardoises couvertes de chiffres, de calculs d'algèbre, ou de démonstrations de géométrie. Chaque heure est assignée à différents traités. Quand j'entrai l'on disputait sur l'Astronomie. Tous les érudits ou les curieux de cette espèce de Science estaient dans un coin de la salle et s'en donnaient là à qui mieux mieux. L'heure sonna, ce fut le tour de la chimie phisique, M. Lavoisier lut un Mémoire sur l'air inflammable des marais. Comme la salle est immense le grand nombre d'auditeurs se rend ordinairement près du lecteur, on le critique à chaque instant, et jamais objet n'a été vraiment plus discuté que quand il a été soumis à cette épreuve.

Voicy mon tour, l'heure sonne et M. Le Roy me prie honnêtement de faire à l'Académie les demandes ou les propositions que j'ai à luy faire. Je prends le sire vautour et avec la majesté d'un premier fauconier je m'avance l'oiseau sur le poing au milieu de l'assemblée dont je lui fixe les yeux. Je m'énonçai avec assez de facilité malgré le silence effrayant que l'on m'accordait — [Les habitudes ont bien changé depuis 1778!] — Je fis en très peu de mots l'histoire du vautour et l'on nomma MM. Brisson et Daubenton pour rendre compte du Mémoire qui luy est relatif. Après avoir parlé du vautour, je traitai des orthocératites, mais en voicy bien d'un autre. Il s'élève un M. Demarets qui réclame la priorité de découverte et qui somme l'Académie de déclarer s'il n'est pas vray que lui Desmarets, a déjà remis depuis deux ans des Mémoires sur des orthocératites trouvées en Bourgogne et le dit sieur Desmarets me dégaîne en même temps une suite de planches qu'il a faites graver représentant tous les différents états des dits orthocératites. Je n'abandonnai pas ma thèse et me voilà disputant comme un diable et soutenant d'une voix de stentor que la découverte de M. Desmarets ne pouvait rien faire à un naturaliste observant dans les Pyrénées, que la découverte ne peut datter que du moment de sa publicité. Enfin l'Académie nomma pour Commissaires chargés de rendre compte de ton Mémoire MM. Guetard, Daubenton et Demarets. C'est moy même qui priai instamment que l'on nommat M. Desmarets lui même. On me faisait beaucoup de compliments après cette petite scène. Mais je leur dis « Messieurs je n'ai icy d'autre mérite que celui que la Ristolle avait à la mort de l'amiral Ruyter. C'est mon amy M. le baron de Lapeirouse auteur des Mémoires et digne de vostre estime qui a seul le mérite et les connaissances dignes de vos éloges ». Conclusion tu seras très vraisemblablement nommé correspondant de l'Académie, mais cela ne peut pas estre fait encore parcequ'il y a des réglemens que l'on observe très fidèlement et qui renvoient la nomination à la fin de l'année parcequ'il est arrêté que l'on n'y nomme personne dans le cours de l'année ».

Après maintes nouvelles démarches et nouveaux Mémoires, après de nombreux conseils que Foulquier prodiguait à son ami, celui-ci fut nommé correspondant de Daubenton, le 23 août 1780.

Mais, à ce manège, Foulquier avait pris goût aux campagnes académiques, et cette fois pour son propre compte.

En 1779 il avait obtenu d'assister à des Conférences sur la législation des Colonies, puis, l'année suivante, il recevait une promesse d'intendance à Saint-Domingue. Et aussitôt il s'empresse d'annoncer la nouvelle à l'Académie, de lui faire des offres de service. Le plumitif de la séance du 5 août 1780 porte, de la main de Condorcet, l'indication que la Compagnie le remercie de son attention, puis quand, en 1781, il

est nommé intendant de la Guadeloupe, il réitère sa politesse et devient correspondant de Jean-Dominique Cassini, dès le 22 août.

Sa correspondance officielle, conservée aux Archives des Colonies, montre que sa méthode pour se pousser dans la carrière coloniale, et que je serai tenté d'appeler la méthode par approximations successives, rappelle celle qui lui avait si bien réussi à l'Académie.

Grâce à la protection de la reine Marie-Antoinette, il obtint tout d'abord (2 août 1780) un bon de survivance de l'intendant de Saint-Domingue, M. de Bongars. Possesseur d'une fortune aisée, dit-t-il, il ne demande pas de traitement, mais seulement une petite indemnité de huit mille livres pour ses secrétaires et son voyage. Comme M. de Bongars ne se soucie guère d'avoir auprès de soi un collaborateur aussi empressé à attendre son décès ou son absence pour prendre sa place, il proteste contre cette situation et ne se hâte pas de partir pour sa Colonie. Foulquier écrit à la reine pour lui demander d'obtenir son embarquement immédiat, à lui, et sur la supplique, on lit l'apostille suivante : « Je recommande à M. de Castries se mémoire auquel je m'intéresse depuis longtemps. Marie-Antoinette. »

D'autre part, s'adressant au ministre de la Marine, Foulquier déclare que si le roi lui ordonne de partir pour la Colonie à ses frais, il le fera sans murmurer et content, mais que cependant si le ministre jugeait à propos de lui donner de quoi tenir son rang et l'aider à réaliser ses vues pour le bien public, il estime que cette allocation pourrait être de quarante mille livres tournois. Il en reçoit vingt-quatre mille.

La vacance de l'intendance de la Guadeloupe étant survenue à point, Foulquier l'obtient, avec un traitement de trente mille livres. Dès qu'il est pourvu de son brevet, il remercie chaleureusement le ministre, mais en protestant contre la modicité du traitement, inférieur à celui de son prédécesseur, ce qui constitue une sorte de réprobation, dans un pays où l'on mesure la confiance et la considération que l'on donne aux administrateurs sur celles dont le Gouvernement les honore. D'ailleurs, les intendants ont mauvaise presse et comment faire croire que « le seul désir d'acquérir de la gloire et de servir l'État » soit

suffisant pour conduire un homme à accepter des appointements inférieurs à ses besoins ? Ne faut-il pas qu'il puisse « vivre honnêtement et recevoir à sa table les colons et les officiers, avec lesquels il est obligé de traiter pour les affaires de l'État et de la Colonie ? » et il ajoute :

« Rien au monde ne pourra m'engager à voler le Roy ny ses sujets, et mon horreur pour ce crime est telle que je vous supplie, Monseigneur, de me mettre autant qu'il est possible à l'abry même du soupçon. »

Quelques jours plus tard, c'est l'honorariat de l'office de Conseiller au Parlement de Toulouse qu'il réclame et qu'il obtient, bien qu'il n'ait pas les années de service réglementaires, mais sur la question du traitement le ministre fait la sourde oreille.

Lorsque, en 1785, Foulquier reçoit de l'avancement, sous forme de l'intendance de la Martinique, avant de quitter la Guadeloupe, il obtient une gratification de trente mille livres, mais aussitôt, tout en exprimant sa gratitude au ministre, il lui fait remarquer que cette générosité ne remplit ni ses intentions ni celles du roi, car il a dépensé une somme bien plus considérable et qu'en conséquence, il devrait recevoir une gratification de beaucoup supérieure.

Ma démonstration est faite, aussi ne le suivrais-je pas plus loin sur ce terrain. Pauvre ministre ! Pauvres finances !

Mais revenons au départ de Foulquier pour les Antilles. Il s'embarque, avec un équipage de grand seigneur, emmenant un astronome, un naturaliste, un physicien, un jardinier, emportant une foule d'appareils scientifiques de tous genres. Il avait en tête de vastes projets d'études sur l'Astronomie et l'Histoire naturelle ; ils paraissent avoir fondu au contact des difficultés économiques et politiques rencontrées à la Guadeloupe. La seule lettre écrite de la Colonie à Picot que nous possédions, et qui est datée de décembre 1783, contient un programme, qui ne semble pas avoir été réalisé, de l'envoi, de la Guadeloupe à Panama, d'une corvette et d'un bateau avec le personnel compétent chargé de mesurer la largeur de l'isthme et de voir si le niveau de la mer est le même dans la mer des Antilles et le Pacifique. L'expédition devait ensuite visiter les côtes du golfe de Mexique, du

Honduras au Mississipi, en lever la carte, y recueillir des objets d'Histoire naturelle et revenir par le golfe de la Floride.

En tous cas, pendant toute son intendance de la Guadeloupe, puis de la Martinique, si Foulquier ne travailla pas scientifiquement par lui-même, il fit de nombreux envois de plantes au Jardin du Roi et au jardin botanique de Toulouse pour son propre compte ou pour celui de ses collègues de l'Académie (Leblond et du Puget) dont les lettres et les écrits mentionnent parfois son nom; il fit venir Richard à la Guadeloupe. On lui doit l'introduction dans cette île de la Canne à sucre de Tahiti.

Frappé d'apoplexie, il mourut, à Fort-Saint-Pierre (Martinique), le 13 février 1789, au moment de s'embarquer pour la France.

*
**

Avec LOUIS-CLAUDE-MARIE RICHARD, nous trouvons non plus un médecin-botaniste, mais un botaniste pur sang qui, dès sa plus tendre enfance, ne rêva que plantes, et se consacra tout entier à leur étude. Il avait de qui tenir.

Sous Louis XIV, son bisaïeul était chargé de la ménagerie de Versailles; son grand-père dirigea, sous les ordres de Bernard de Jussieu, le jardin botanique de Trianon, où Louis XV aimait à se rendre chaque jour; enfin son père, Claude, puis son oncle, Antoine, étaient jardiniers en chef d'un autre jardin royal, celui d'Auteuil.

Notre futur confrère naquit à Versailles, le 19 septembre 1754, au milieu des fleurs qu'il apprit à dessiner avec habileté, dès qu'il fut en âge de tenir un crayon. De bonnes études gréco-latines attirèrent sur lui l'attention et la bienveillance de l'archevêque de Paris, Mgr. de Beaumont, visiteur assidu du jardin d'Auteuil. Il offrit à son père, pourvu de dix enfants, de se charger du jeune homme, alors âgé de quatorze ans, de le faire entrer dans les Ordres et d'assurer sa fortune dans l'Église. Mais Louis-Claude Richard avait une volonté tenace, il avait décidé d'être botaniste et uniquement botaniste et il le fut. Il dépensa, en outre, tant d'âpreté à défendre sa liberté que son

père le mit dehors en lui donnant, pour toute pension, dix livres par mois, ce qui, même en ces temps lointains, était peu substantiel. Le jeune homme se réfugia au Quartier latin où, grâce à son talent de dessinateur, tout en suivant les cours de Botanique au Collège de France et au Jardin du roi, il trouva à gagner sa vie chez un architecte, dressant des plans de jardins, veillant à leur exécution. Par ce moyen, il réalisa très rapidement une véritable petite fortune.

Protégé par Bernard de Jussieu, il se fit connaître de l'Académie par un premier Mémoire sur les fleurs de certaines Apocynées; aussi, lorsque les ministres Necker et de Castries décidèrent d'envoyer dans les Colonies tropicales d'Amérique un botaniste averti pour propager la culture des arbres à épices et d'autres végétaux que Poivre et Sonnerat, correspondants de l'Académie, avaient introduits déjà à l'Île-de-France et à Bourbon, après les avoir importés, non sans peine, des Indes néerlandaises, l'Académie le désigna-t-elle pour remplir cette mission et Louis XVI, qui l'avait connu tout enfant et appréciait les services de sa famille, prit la peine de lui désigner, lui-même, les recherches qu'il désirait voir entreprendre en Guyane.

Parti en mai 1781, le jeune botaniste ne devait rentrer que huit ans plus tard, en avril 1789.

Avec grand enthousiasme, il entreprit tout d'abord l'exploration botanique de la Guyane, puis il s'installa à Cayenne, mais il ne tarda pas à avoir de violents démêlés avec le gouverneur; celui-ci avait pris possession, pour son usage particulier, du Jardin du roi, où il se proposait de faire cultiver des arbres et arbustes précieux, le Giroflie en particulier, à son bénéfice personnel, plus qu'à celui des colons. C'est du moins ce qu'assure Georges Cuvier dans l'Éloge de Richard qu'il prononça peu après la mort de celui-ci. Il y a probablement un fond de vérité dans cette affirmation, mais j'ai recueilli un autre son de cloche dans le journal inédit de du Puget et qui semble montrer que Richard, dont le caractère difficile s'est manifesté bien souvent sous des formes diverses, ne mettait pas dans ses rapports avec tous la souplesse que demande une carrière coloniale. Voici en effet ce qu'a écrit du Puget :

« Le Gouverneur, le Baron de Bessner, était un intrigant de beaucoup d'esprit, mais qui manquait de véritables connaissances : quoique mon arrivée lui inspirât quelques inquiétudes, dans la crainte que je ne me mêlasse d'administration, il me reçut avec infiniment d'honnêteté, me logea chez lui et fut au devant de tout ce qui pouvait m'être agréable... Une rencontre que je fis à Cayenne d'un célèbre botaniste nommé Richard, fils ou plutôt neveu du jardinier de Trianon, me procura le moyen d'être promptement instruit des principaux végétaux de ce pays et de ceux des Antilles : quoiqu'il fut très bon et très honnête, il n'était point adroit, il avait déplu au gouverneur qu'il n'avait pas cherché à ménager et à plusieurs habitants auxquels il n'avait pas assez témoigné de reconnaissance, de sorte qu'il jouait un très triste rôle à mon arrivée; je le raccommodai avec presque tout le monde; ou du moins on lui témoigna moins d'éloignement à ma considération, et il me suivit dans plusieurs voyages, où son instruction me mit assez promptement au fait des objets les plus communs ou les plus remarquables.

Je le voyais s'occuper de la petite botanique et négliger les superbes végétaux qui sont la plupart d'une si grande valeur dans le commerce, je l'engageai donc à travailler la botanique des arbres. Il sentit l'importance de mon observation et il en fit usage. »

Une lettre écrite par Malesherbes à son neveu, le gouverneur de la Luzerne, montre que Richard, apprécié au point de vue scientifique par les botanistes parisiens, était cependant assez mal vu d'eux, car il leur refusait toute communication de ses récoltes.

Quoi qu'il en soit, il se préoccupa de la culture et de la dissémination, dans la Colonie, du Manguier, du Litchi, du Sagoutier, du Jambosier ou Pomme rose, du Bambou, etc. En 1785, il fit une exploration au Brésil, dans les îles de l'estuaire de l'Amazone et il en rapporta le Pourpier du Para et d'autres végétaux utilisables.

Ce fut ensuite un voyage d'un an et demi dans les Antilles (février 1786-novembre-1787), dont les gouverneurs semblent s'être disputé cet « artiste », ainsi que le qualifient les documents officiels : visite de la Martinique, de la Guadeloupe et Marie-Galante, des îles Vierges, de Saint-Thomas, Sainte-Croix, Montserrat, de la Jamaïque, de Saint-Domingue, où l'avait appelé de la Luzerne. Tout en herborisant, il amassait, comme en Guyane, force documents de tous genres, car, voyageur intrépide, excellent chasseur, il ne se contentait pas de collectionner les plantes; il récoltait des Mammifères, des Oiseaux, des Poissons, des Reptiles, des Mollusques qu'il préparait avec art, recueillant, en outre, de même qu'en Botanique, de nombreuses obser-

vations biologiques et anatomiques, pour quoi son talent de dessinateur lui était d'un grand secours.

Les derniers temps de son séjour à la Guyane furent moins durs pour lui que ses débuts. Un gouverneur bienveillant, M. de Villebois, avait succédé à de Bessner et il put alors se livrer, sans contrainte, à ses opérations de culture des arbres à épices.

L.-C. Richard rentra en France avec des collections considérables, précieuses pour l'Histoire naturelle de nos Colonies d'Amérique. Son herbier, en particulier, était de grande valeur pour la connaissance de leur flore, non seulement à cause de la belle préparation des plantes, mais encore en raison des nombreux dessins exécutés sur le vif dont il l'avait enrichi. Malheureusement, si Richard avait la passion d'observer et de dessiner tout ce qu'il voyait, il n'aimait pas écrire et ce ne fut pas lui qui tira parti de tous ses documents, mais il eut la chance d'avoir un fils, Achille, lui aussi botaniste de talent, qui les fit connaître plus tard.

Je n'insisterai pas sur la fin de la carrière de L.-C. Richard que Cuvier a rapportée en détail. Elle ne fut pas heureuse.

A son retour en France, il devait être abreuvé de déboires. Ses protecteurs avaient disparu ou allaient disparaître et avec eux, toutes les promesses qui lui avaient été faites à son départ. Tant d'efforts dépensés à la Guyane étaient de bien peu de poids en présence des évènements qui s'annonçaient. D'autre part, sa santé était altérée, sa petite fortune dissipée. Il restait sans situation. Toutes les portes où il frappa se fermèrent devant lui. Il n'était pas d'humeur à insister; il vécut, dès lors, en sauvage, gardant pour soi ses observations, ses documents, ne les communiquant qu'avec regret et à un petit nombre.

Cependant, en 1795, lors de la création de l'Institut national, il ne fut pas oublié; il reçut, le même jour que Georges Cuvier, une place dans la Première Classe; ce fut non pas en qualité de botaniste, mais dans la section de Zoologie. Lors de la fondation de l'École de médecine, Fourcroy lui fit donner la chaire de botanique.

A la fin de sa vie, ses élèves le décidèrent à publier quelques-uns

des résultats de ses recherches : ce furent un mémoire sur l'analyse du fruit, considéré à un point de vue général, rédigé par A.-H. Duval, puis quelques autres travaux d'Anatomie et de systématique botaniques, insérés dans les recueils de l'Institut et du Muséum. Mais habitué au travail solitaire, Richard n'acceptait pas volontiers les objections et les critiques; il y répondait avec aigreur. Ainsi furent empoisonnés ses derniers jours. Il mourut à Paris, le 6 juin 1821.

Son fils Achille (1794-1852) devait entrer dans la section de Botanique, en 1834 : il a beaucoup écrit sur la flore de la Guyane, mais il ne l'a vue que dans des herbiers.

*
**

Je veux maintenant parler d'un savant d'un tout autre ordre, d'un militaire naturaliste.

EDME-JEAN-ANTOINE DU PUGET D'ORVAL, né à Joinville, le 16 septembre 1742, était de la branche cadette d'une famille noble du Mâconnais et de la Bresse louhannaise, fixée en Champagne.

Un de ses oncles, le chevalier Joseph-Antoine du Puget, lieutenant-colonel d'artillerie, qui se chargea de son instruction, eut une influence décisive sur sa vocation militaire et scientifique. Il lui donna si bien le goût de l'étude qu'en 1752, l'enfant, âgé de 10 ans, put subir, sur les genoux de son examinateur Brackenhoffer professeur à l'Université de Strasbourg, une interrogation d'Algèbre et fut, en dépit de son âge, admis au nombre des volontaires de l'École d'artillerie de Strasbourg. Au concours, il entre, en 1756, à l'École des sous-lieutenants d'artillerie de la Fère, et deux ans plus tard, à celle du génie de Mézières. Muni d'une instruction très complète et fort variée dans toutes les branches de l'art militaire, il va faire une rapide et brillante carrière. Pour la première fois, il voit le feu, en combattant contre les Anglais en Bretagne (1759), puis il fait les campagnes de conquête de la Corse (1768). Il est alors sous les ordres du colonel de Bachimont dont, par son courage, sa façon de servir et aussi son caractère, il conquiert l'estime, et la fille.

Pendant toute cette période, l'artillerie française fut violemment agitée par un débat entre deux écoles rivales, celle du marquis Joseph Florent de Vallière, associé libre de l'Académie, qui tenait pour les vieux principes et les vieux armements, celle de J. B. de Gribeauval, ardent novateur en toutes directions.

Le chevalier du Puget, commandant en second l'école d'artillerie de Bapaume, était un vigoureux polémiste du parti Vallière qui finit par succomber, Gribeauval étant devenu inspecteur de l'artillerie royale. Un jour, au cours d'une manœuvre à Metz que faisait exécuter ce dernier, suivant les méthodes nouvelles, il interpella le jeune lieutenant du Puget d'une façon fort brutale et avec une partialité non douteuse. Une réponse, remplie de respect, de tact et en même temps de fermeté, surprit le chef qui, depuis lors, ne cessa de suivre du Puget avec intérêt, puis sympathie, son estime croissant avec le temps. Aussi lorsqu'en 1765 — l'oncle batailleur était mort — le ministre de la marine, Castries, proposa à Louis XVI de créer un régiment d'artillerie réservé aux Colonies, Gribeauval désigna-t-il Antoine du Puget comme l'officier le plus capable de le commander. C'est ainsi qu'à 42 ans, le futur correspondant de l'Institut, devint colonel-inspecteur de l'artillerie coloniale. De 1784 à 1786, il remplit sans interruption une mission aux Antilles, de Saint-Domingue à la Guyane. Les résultats obtenus furent considérés par les autorités compétentes comme une œuvre d'organisation de premier ordre.

Une situation en vue l'attendait à son retour. Le Dauphin étant parvenu à l'âge de cinq ans, sa maison fut constituée. Le duc d'Harcourt, nommé gouverneur du jeune prince, présenta du Puget au roi comme l'officier qui, par son caractère, l'étendue de ses connaissances et son sentiment du devoir, lui paraissait le mieux qualifié pour l'assister en qualité de sous-gouverneur. Dans cette fonction qui l'astreignit à vivre dans l'intimité du souverain, du Puget fut rapidement apprécié, ainsi qu'en témoigne le titre de comte qui ne tarda pas à lui être conféré.

Il avait pris, d'ailleurs, son rôle au sérieux. Un de ses arrière-petits-fils, M. le comte de Ribes, a bien voulu me permettre de consulter plusieurs manuscrits laissés par son trisaïeul, où j'ai trouvé de nombreux renseignements inédits. L'un est le *Journal abrégé de l'Éducation du Dauphin Louis-Joseph, né le 22 octobre 1781 et passé aux hommes, le 1^{er} mai 1787*. Tous les évènements et menus incidents de ce préceptorat sont minutieusement indiqués, avec des appréciations sur les hommes et les choses. Des lettres autographes de la reine Marie-Antoinette, de son fils et de diverses personnalités y sont encartées.

J'ai vu aussi un pseudo-volume richement relié en maroquin rouge portant en titre : *Lithologie de la Saxe à l'usage de Monseigneur le Dauphin*. C'est un instructif et joli jouet renfermant 192 pierres, taillées en cabochon, montrant qu'il entraînait dans les vues de du Puget, de chercher à intéresser de bonne heure son royal élève aux choses de la Nature.

Mais, en dépit des déclarations de la Faculté de médecine chargée de l'examiner minutieusement, le jour de son passage des mains des femmes à celles des hommes, le Dauphin était un pauvre enfant malade qui allait bientôt mourir (1789). Du Puget reprit alors du service actif, en qualité de colonel d'artillerie métropolitaine, tout en restant un des familiers du roi qui, plusieurs fois par semaine, se plaisait à s'entretenir avec lui des travaux récents dans les sciences et dans les arts. C'était la continuation de ces longues causeries dont le comte d'Hezecques parle dans ses « *Souvenirs d'un page* ».

« Quant au coucher, la conversation s'engageait sur la géographie et la navigation et surtout avec le sous-gouverneur du Dauphin, M. du Puget, il n'y avait plus alors de raison pour qu'elle se terminât et la pendule sonnait plus souvent une heure du matin que minuit lorsqu'on se décidait à l'arrêter ».

En 1791, du Puget est directeur des forges de l'artillerie et, le 4 mai 1792, maréchal de camp inspecteur. On parle de lui pour un commandement sur la frontière de l'Est, mais se rendant compte que le roi est en danger et ne voulant ni l'abandonner ni passer le Rhin,

comme tant de nobles commençaient à le faire, il demande sa retraite.

Au cours de la tragique nuit du 10 août, où il resta jusqu'à la dernière heure auprès du souverain, il put, à grand peine, s'échapper du Louvre par la partie des jardins aujourd'hui en façade sur la rue de Rivoli, alors que ses compagnons, sortis du côté de la Seine, étaient massacrés.

Après l'arrestation de Louis XVI, il n'allait pas tarder à être lui-même en danger direct. Parmi les papiers de l'armoire de fer, où le roi croyait avoir mis en sûreté ses papiers les plus confidentiels, on découvrit des lettres compromettantes du colonel du Puget; il dut s'enfuir et ce fut alors la vie errante ou cachée. Les environs d'Amiens, pays de sa femme, où il avait des amitiés sûres, lui fournirent un provisoire refuge.

Le comte du Puget, devenu le citoyen Dupuget, est nommé garde de la bibliothèque publique d'Amiens, adjoint au commissaire chargé de veiller à la conservation des monuments de sciences et arts, membre du jury pour les Écoles Centrales. Mais ce calme ne devait pas durer; bientôt sévit la Terreur. Jeté en prison, il y reste pendant de longs mois, se distrayant de cette captivité en donnant des leçons de Géométrie, de Physique, d'Histoire naturelle, d'italien à ses compagnons d'infortune. Ceux-ci, d'ailleurs, changent souvent, car l'ingéniosité de ses amis le fait passer de prison en prison et échapper ainsi au sanguinaire Joseph Lebon qui, avec insistance, réclame son transfert à Cambrai, c'est-à-dire sa tête.

Quand, après le 9 thermidor, les prisons se vident, Dupuget se retire dans son domaine de Bachimont, où il s'efforce de rassembler les débris de sa fortune. Il va pouvoir, pendant les dernières années de sa vie, se livrer à l'Agriculture et à sa passion pour l'Histoire naturelle. C'est par là qu'il nous appartient.

Depuis longtemps en relations avec le Jardin du roi et notamment avec Thouin, du Puget avait poursuivi, pendant sa mission aux Antilles, d'actives recherches dans toutes les branches de l'Histoire naturelle,

mais très ponctuel sur ses obligations militaires, il ne le faisait pas sans quelque scrupule. Voici, en effet, ce que j'ai relevé dans une autobiographie inédite destinée à ses enfants :

« Malgré mon goût et mes projets pour l'histoire naturelle, je me fis un devoir de les subordonner à mon devoir militaire et pour éviter que la calomnie put trouver quelque prétexte pour m'accuser, je fis deux journaux de voyage, où tous mes travaux et l'emploi de mon temps étaient détaillés, de sorte que je pouvais rendre compte de vingt-quatre heures, si cela était nécessaire ».

J'ai eu entre les mains ces journaux de voyage. On y voit inscrites, chaque jour, ses observations botaniques, zoologiques, géologiques, fréquemment accompagnées de croquis et de remarques intéressantes.

Son intention était d'écrire un ouvrage sur l'Histoire naturelle des Antilles. Nos archives possèdent, en effet, un rapport du 31 juin 1789, signé par Thouin, A.-L. de Jussieu, Tillet et Sage, sur le programme soumis par du Puget à l'Académie. L'Histoire naturelle proprement dite n'y est pas seule considérée, mais encore les cultures, les industries coloniales et en particulier celle des bois utilisables pour la marine. Ce rapport fut une introduction à sa présentation à la place d'associé libre, laissée vacante par la mort du Chevalier Turgot.

L'élection eut lieu le 3 février. Du Puget n'eut que la seconde place, la première ayant été attribuée à Louis-Antoine de Bougainville, le célèbre navigateur. Le procès-verbal indique que, pour cette élection, l'évangéliste fut Desmarest; sous ce titre, était désigné alors le membre de l'Académie élu pour dépouiller le scrutin.

Dans son autobiographie, j'ai relevé le passage suivant :

« J'avais pour concurrents MM. de Bougainville, le marquis de Bullion, MM. de Morveau et Anisson ⁽¹⁾; le rapport fait par les commissaires des classes, dont un grand nombre me connaissait déjà, me fut très favorable puisqu'ils me nommèrent le premier pour l'instruction. Dans le scrutin des pensionnaires, qui décide des places,

(1) Le procès-verbal de la séance indique comme candidats présentés par la Commission formée par un membre pour chacune des huit Classes : MM. de Morveau, du Puget, de Bougainville, de Beauvois et Louis.

j'eus toutes les secondes voix et M. de Bougainville la majorité des premières. Je pouvais me faire nommer par le Roi, ainsi que l'avait fait autrefois M. de Condorcet pour son compte, on voulut m'engager à profiter de l'exemple, mais je m'y refusai, ne voulant, comme je le répondis à ces messieurs, être élu que de l'avis unanime; le Duc de Harcourt me sut beaucoup de gré de cette délicatesse ».

Il est certain que bien d'autres eussent été moins délicats et eussent profité de sa situation auprès de Louis XVI pour se faire nommer malgré cette présentation en seconde ligne par l'Académie, des exemples de ce genre n'ont pas manqué, mais si l'allusion à Condorcet fait penser que le Secrétaire perpétuel d'alors n'était point parmi ses électeurs, elle n'est pas tout à fait exacte pour le fond. En effet, Condorcet était entré régulièrement à l'Académie comme associé mécanicien (1770), mais, en 1773, le roi l'avait nommé pensionnaire surnuméraire et adjoint au Secrétaire perpétuel Grandjean de Fouchy qu'il devait remplacer plus tard. Depuis 1717, le souverain s'était arrogé le droit de nommer, sans présentation de l'Académie, des *surnuméraires* aux différentes places, surnuméraires qui devaient être titularisés, par la voie régulière, lorsqu'une place devenait vacante. L'Académie avait, d'ailleurs, toujours considéré cette intrusion de la volonté royale comme humiliante pour elle et Lavoisier avait fait inscrire dans le statut du 23 avril 1785 qu'à partir de cette date, il ne serait plus admis aucun surnuméraire « sous quelque prétexte que ce soit ». Ce fut là un barrage efficace à l'arbitraire royal.

Mais revenons à 1794, une fois le calme rétabli du Puget se rendit à Paris à la recherche de ses collections. Pendant son incarcération, les scellés avaient été mis sur son appartement; puis tout ce que celui-ci contenait avait été transféré dans différents dépôts. Il eut la chance que les citoyens chargés de l'inventaire et ayant présidé au transport des objets de science, le physicien Charles, le géologue Lelièvre, des professeurs du Muséum, fussent de sa connaissance. Ses collections n'eurent pas à souffrir. Les Oiseaux, les Insectes, les bois, les minéraux, furent transportés au Muséum, du Puget put les voir et constater que ses belles armoires en courbaril, garnies de glaces, étaient

placées autour du cercueil ouvert, où les restes du maréchal de Turenne avaient été déposés après leur exhumation de Saint-Denis, lors de la violation des tombes royales. On sait qu'ils restèrent exposés au Muséum pendant plusieurs années, puis furent transférés au Musée des Arts, jusqu'au jour où le Premier Consul les fit transporter en grande pompe, à leur demeure définitive, au temple de gloires militaires de la France, à la chapelle des Invalides.

Le Ministre de l'intérieur autorisa la restitution de ses collections à Dupuget et l'échange avec le Muséum, contre des minéraux, des objets uniques et, notamment des Oiseaux, manquant à la collection nationale.

Du Puget se plut alors à se remettre sur les bancs de l'école, à suivre les cours de l'École des Mines, du Muséum national d'histoire naturelle, du Lycée républicain, à assister aux séances de la Société nationale d'agriculture et de la Société philomatique dont il faisait partie.

Dès la constitution de l'Institut, il en avait été nommé associé non résidant, pour la section d'Histoire naturelle et de Minéralogie de la Première Classe (14 Ventôse an IV, 5 mars 1796).

On voit par son autobiographie, que le royaliste intransigeant qu'il était avait longtemps hésité à accepter cet honneur; il se trouvait mal à l'aise dans ce milieu nouveau, ainsi qu'en témoigne cet aveu :

« J'ai assisté à plusieurs séances de l'Institut National où j'ai trouvé encore un grand et scandaleux esprit révolutionnaire, bien éloigné du ton qui régnait autrefois à l'Académie des sciences »!

C'est de cette époque que datent les quelques travaux publiés par lui dans le *Journal des Mines*. Le plus important est un coup d'œil rapide sur la Physique générale et la Minéralogie des Antilles. Il considère, à tort d'ailleurs, ces îles comme les restes d'un ancien continent effondré; il disserte sur leurs volcans, signale les colonnes basaltiques des Saintes, le sable magnétique de la Cabesterre à la

Guadeloupe, dérivant de la destruction des laves, et décrit les gisements de jaspe et de bois silicifiés de la Martinique.

Saint-Domingue le retient davantage avec ses granites et ses schistes, ses calcaires fossilifères horizontaux, s'élevant jusqu'à une altitude de 360 toises et où il voit, à tort encore, une preuve de l'abaissement du niveau de la mer : il s'agit, en effet, non pas de calcaires modernes, mais de sédiments tertiaires. Enfin il signale des mines de fer et de cuivre. On remarque aussi des descriptions locales de Haïti, où il a vu des gisements de beaux jaspes et des sources thermales.

Enfin, il a signalé une manifestation éruptive de la Montagne Pelée, du 22 janvier 1792, mais il ne s'agit là que d'une légère recrudescence d'activité des fumeroles.

Dans ses notes inédites, j'ai relevé une bonne description, avec croquis, des Soufrières de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie.

M. Roger Heim m'a communiqué le manuscrit d'un petit Mémoire sur le Mancenillier, présenté à l'Académie royale, le 20 mai 1790. L'auteur y fait voir que l'idée courante du danger mortel de l'ombre de cet arbre popularisée, depuis lors, par un opéra célèbre, n'est qu'une légende, puis, à l'aide d'expériences faites sur lui-même, à la Martinique, et à Marie-Galante, il montre que le suc de cet arbre est vénéneux et que l'eau ayant séjourné sur ses feuilles est nocive pour les yeux.

Les dictionnaires biographiques répètent une autre inexactitude, à savoir que du Puget aurait envoyé au Muséum des graines de Baobab, arbre qui n'y existait plus. Le Baobab est d'origine africaine et non américaine; une lettre de Thouin, que j'ai eue entre les mains, prouve qu'il s'agissait, en réalité, de graines du Mancenillier.

Quant à son grand Ouvrage sur les Antilles il ne devait jamais paraître, car du Puget travaillait beaucoup plus pour soi que pour la gloire; mais s'il publiait peu, comme Artur, il écrivait beaucoup. Au château d'Hargicourt, situé entre Amiens et Montdidier, ses descendants avaient conservé avec piété une grande pièce que l'on appelait

« le musée ». Elle était remplie par les collections des minéraux, des roches, des Oiseaux, par les herbiers et objets d'ethnographie rapportés de ses voyages. D'énormes liasses de manuscrits, soigneusement inventoriés de sa main, les accompagnaient. Tous ces documents précieux ont été détruits, en même temps que le château, par le feu de l'ennemi, au cours de la grande guerre. Je ne doute pas que, sans ce désastre, il n'eût été possible de trouver, dans ces manuscrits, nombre d'observations méritant d'être sauvées.

Du Puget est mort à Paris, le 14 avril 1801.

*
* *

Un exemple très typique de ce qu'étaient les honoraires dans l'ancienne Académie est fourni par le Comte CÉSAR-HENRI DE LA LUZERNE, nommé le 30 avril 1788, à la place du maréchal de Richelieu, en raison de sa situation dans l'État, car je ne suppose pas qu'il ait reçu de l'Académie des Sciences cette haute distinction pour sa traduction de la *Retraite des Dix mille* de Xénophon, publiée par lui, deux ans plus tôt.

D'origine normande, mais né à Paris, en 1737, il était neveu de Malesherbes, frère d'un diplomate réputé et d'un cardinal. Lieutenant-général, il devint, en 1786, gouverneur des Iles Sous-le-Vent; on désignait alors sous ce nom, non pas, comme aujourd'hui les îles bordant la côte du Vénézuéla, mais les Grandes-Antilles et, dans ce cas particulier, Saint-Domingue. Ministre de la marine, l'année suivante, il démissionna en même temps que Necker. Louis XVI le rappela au ministère, le 12 juillet 1789, mais violemment attaqué à l'Assemblée nationale, il dut démissionner définitivement, le 20 octobre 1791.

Il se rendit alors en Angleterre pour assister, à Londres, aux derniers moments de son frère qui y était ambassadeur, puis émigra en Autriche, où il mourut près de Wels (24 mars 1799).

Je n'ai trouvé comme trace de son action scientifique à Saint-Domingue qu'un passage de Moreau de Saint-Méry, le louant de ses

vues sur la Botanique et des soins qu'il consacrait au Jardin de Port-au-Prince, où l'on s'occupait avec succès de l'acclimatation des plantes utiles importées de la Guyane et de l'Orient; on a vu déjà qu'il avait cherché à y fixer L.-C. Richard.

Il est vrai qu'en 1793, il publia un Ouvrage sur la *Constitution des Athéniens* !

*
* *

Nous arrivons maintenant à un véritable géologue et minéralogiste.

ALEXANDRE GIROUD, né à Grenoble, le 18 décembre 1761, était le fils d'un imprimeur dont les ancêtres, établis à Grenoble depuis le milieu du xvii^e siècle, avaient assumé, de 1690 à 1790, la charge de la publication d'un Recueil de documents diplomatiques et judiciaires concernant la province du Dauphiné, bien connu des légistes et des historiens sous le nom de « Recueil Giroud. »

Dès le début de la Révolution, Alexandre Giroud, qui dirigeait l'industrie familiale, s'était passionné pour les idées nouvelles. Il devint rapidement administrateur de l'Isère, puis, en l'an II, membre du Directoire de ce département.

Par ailleurs, il s'intéressait aux minéraux et minerais si abondants dans les Alpes Dauphinoises. Il avait voyagé aussi en Italie (1786), ainsi qu'en témoigne un travail minéralogique publié plus tard par lui.

Un certificat de civisme et d'autres pièces, conservées aux archives de l'Isère, montrent quel fut son rôle dans la remise en activité d'anciennes forges, la création de manufactures d'armes, l'exploitation de gisements de tourbe découverts par lui dans son département.

Lors de la création du Corps des mines par le Comité de Salut public, il résigne ses fonctions de Directeur à Grenoble pour venir à Paris et figurer, en octobre 1794, dans la première promotion d'ingénieurs des mines, à côté d'Alexandre Brongniart, Blavier, Guillot Duhamel fils, Muthuon, et plus tard Dolomieu.

Le 18 messidor de la même année, on le trouve suppléant de Schreiber, inspecteur des mines, chargé du cours de métallurgie à la

maison d'instruction de l'Agence des mines et ce choix explique peut-être l'entrée de Giroud dans le nouveau corps. Schreiber, en effet, ingénieur distingué, dirigeait alors les mines d'argent et de cobalt des Châlanches en Oisans et avait pu, par suite, connaître le jeune minéralogiste grenoblois.

Giroud manifeste une grande activité scientifique : les deux premiers volumes du *Journal des mines* renferment plusieurs notes de lui sur les tourbes pyriteuses du district de Grenoble ; sur la terre alumineuse de Royat ; sur une mine de fer en sable des environs de Naples, constituée par de la magnétite résultant de la destruction des laves. A côté de ces travaux géologiques, il en faut citer d'autres sur des questions métallurgiques ou industrielles, sur le speiss, la fusion de la galène, la carbonisation de la tourbe, la fabrication de la soude à l'aide du sel marin ; cette dernière question fut traitée en collaboration avec Lelièvre, Pelletier et Darcet.

Les Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale du 23 prairial an II (1^{er} juin 1794) mentionnent un nouveau plan de calendrier qui lui est soumis par le citoyen Giroud, puis, dans la séance du 1^{er} brumaire an IV (23 octobre 1795), une pétition de celui-ci a pour objet un programme de voyage minéralogique à Saint-Domingue. Les citoyens Grégoire et Fourcroy sont chargés de suivre auprès du Comité de Salut public cette mission « qui présente de grands avantages pour l'histoire naturelle et pour la prospérité nationale ». Elle lui est accordée, puis est confirmée, le 25 novembre, par le Directoire qui vient de succéder à la Convention.

Giroud est adjoint à la Commission composée de Sonthonax, Leblanc, Roume et Raimond et chargée de procéder à la réorganisation de la Colonie de Saint-Domingue et de la prise de possession de la partie espagnole, cédée à la France par le traité de Bâle du 22 juillet 1795. Les cinq missionnaires reçoivent le titre de Commissaire délégué aux Iles Sous-le-Vent.

En cette même année, était créé l'Institut national et Alexandre Giroud y figure comme associé non résidant de la Première Classe,

dans la section d'Histoire naturelle et de Minéralogie (14 ventôse an IV = 5 mars 1796), en même temps que Schreiber et Dupuget. Quant à ses collègues, Philippe-Rose Roume de Saint-Laurent, créole de Grenade dans les Antilles, et Julien Raimond, mulâtre de Saint-Domingue, ils étaient devenus, eux aussi, associés de l'Institut, mais dans la Deuxième Classe, celle des Sciences morales et politiques.

Ici s'arrêtent les renseignements connus jusqu'ici sur Alexandre Giroud. Je puis aujourd'hui les compléter, grâce à un dossier retrouvé lors du classement des archives de l'Académie. Il consiste d'abord en trois lettres de Giroud à l'Institut national.

L'une d'elles, écrite de Rochefort, avant son embarquement, le 9 germinal an IV (29 mars 1796), notifie sa mission, les instructions qu'il a reçues du Directoire et l'obligation qui lui a été faite de communiquer ses observations à l'Institut. Il a appris incidemment sa nomination d'associé; si cette nouvelle est exacte, il prie la Première Classe d'agréer ses remerciements et de recevoir l'assurance du zèle qu'il mettra à justifier ce choix. Et, en effet, dès le 27 prairial, (15 juin 1796), une lettre de lui part du Cap français, relatant le résultat de ses premières courses géologiques effectuées sur la frontière de la partie ci-devant espagnole de l'île. Elle déborde d'enthousiasme et son auteur exprime, avec naïveté et grandiloquence, ses impressions, les sentiments généreux et outranciers ressentis, dans ce milieu colonial si nouveau pour lui, à son premier contact avec la race noire.

J'en citerai quelques passages intéressants, tant ils contrastent, au début de cette ère nouvelle de liberté, avec ce que pensaient et disaient sur les mêmes questions ceux qui l'avaient précédé parmi les voyageurs dont je viens de retracer l'histoire.

« Vous pouvez annoncer aux philanthropes de votre patrie que leurs vœux sont remplis, que leurs efforts (pour rendre à l'humanité outragée par l'esclavage ces belles contrées) sont couronnés du plus heureux succès. Les hommes noirs dont la philosophie et notre glorieuse République ont brisé les fers sont dignes de la liberté qu'ils ont et reçue et conquise. La République n'a pas de plus sincères et de plus braves amis et défenseurs que ces hommes d'origine africaine que la France a récemment admis au rang de ses enfants. Au milieu des désordres inséparables d'une Révolution et dans la

lutte cruelle, qui a duré trop longtemps entre ces hommes et leurs anciens tyrans, ils ont donné mille exemples d'une vertu et d'une générosité dont nous aimerions à pouvoir nous glorifier, nous, hommes blancs....

» Le vertueux Raimond, l'un des commissaires de la République que vous avez si bien placé en l'admettant parmi vous dans la Classe des Sciences morales, Raimond, dis-je, a déjà fait adopter un plan d'instruction publique à ses collègues. Déjà, par ses soins, des écoles primaires s'élèvent dans la ville du Cap et vont être établies dans tous les cantons de la colonie....

» Ceux qui ont osé dire et écrire que les noirs n'ont pas reçu de la nature la même dose d'intelligence que les blancs ont avancé une grande erreur ou un insigne mensonge. Ils ont outragé l'espèce humaine, qui est une dans ses facultés, quelles que soient les teintes diverses qui la colorent. J'ai vu déjà et observé avec beaucoup d'attention plusieurs hommes noirs, même parmi ceux tirés d'Afrique, qui donnent des preuves d'une intelligence peu commune. Ces hommes, qui ne savent ni lire ni écrire, parce que la barbare institution de l'esclavage les avait privés de cet instrument de la perfectibilité humaine, remplissent néanmoins avec esprit et intelligence les fonctions qui exigent beaucoup de combinaisons et une grande habileté de penser.

» Vive la République. Salut et fraternité. »

Dans une troisième lettre, il donne une longue liste de ses récoltes pétrographiques et minéralogiques et annonce, en particulier, une découverte d'importance, celle de gisements de platine dont il adresse à l'Institut un échantillon accompagnant une collection de roches, envoi qui n'est jamais parvenu à destination.

Le 28 juin 1796, il termine ainsi une nouvelle missive :

« Vous recevrez par le même vaisseau qui vous portera la présente une lettre de la *Société libre des Arts et des Sciences*, qui vient de se former ici [au Cap Français] par les soins de votre collègue Raimond (l'un des Commissaires) et les miens. Vous verrez, par la liste nominale des membres de cette Société, qu'elle est composée de citoyens des trois couleurs qui nuancent la peau humaine dans cette contrée : la couleur noire et la couleur jaune possèdent ici un assez grand nombre d'hommes instruits et très dignes de figurer dans la République des Sciences et des Lettres. Annoncez cette importante vérité à l'Europe, trompée sur ce point par l'infâme cupidité de quelques colons et de quelques marchands dont l'avarice avait fait des anthropophages. »

Cette lettre enflammée fut la dernière reçue par l'Institut. L'explication de ce silence est fournie par un dossier que le 6 germinal an VI

(26 mars 1798) Roume confiait, lors de son départ de Saint-Domingue pour la France, au capitaine Baudin, chef d'une expédition scientifique envoyée par le Directoire en Amérique. Ce dossier devait être remis au représentant Grégoire ou, à son défaut, au secrétaire de l'Institut national. Il comprend la copie de cinq lettres écrites par Giroud à Roume, du 18 messidor an IV (6 juillet 1796) au 18 thermidor an V (5 août 1797). Ce sont de véritables rapports de mission, où l'on trouve le détail de ses observations géologiques et minéralogiques, entrecoupé de longues dissertations économiques et politiques.

Giroud y parle de gîtes de cuivre, de plomb, d'argent et de mercure, mais il s'attache surtout à l'étude des gisements aurifères alluvionnaires du fond des vallées, notamment de celles du massif de Cibao, où le métal jaune est souvent accompagné d'un peu de platine. Les laveurs d'or indigènes le connaissaient bien, sous les noms d'*esmeril* ou *puntas*, mais ils le rejetaient, les orfèvres de Saint-Yago, auxquels ils vendaient leur récolte, le considérant comme une sorte de peste de l'or. Giroud leur apprend à le distinguer de ce métal et s'emploie à en recueillir une certaine quantité destinée à l'Institut.

Il cherche ensuite à remonter à l'origine de ces métaux précieux et la trouve, pour l'or tout au moins, dans des filons de quartz pyriteux traversant le gneiss des hautes montagnes dont il a fait l'exploration géologique.

Il s'épuise dans ces recherches, poursuivies depuis son débarquement, sans autre repos qu'une rapide mission aux États-Unis; il s'épuise d'autant plus qu'il est paralysé par une grande pénurie d'argent, les subsides officiels ne lui parvenant qu'avec une extrême irrégularité. Et bientôt la fièvre le dévore.

« Depuis ma dernière [lettre], écrit-il le 5 août 1797, la fièvre ne m'a pas quitté. Elle s'est seulement convertie en quarte, ce qui me laisse à peu près deux jours de bons sur trois. J'en profite pour faire à cheval quelques reconnaissances minéralogiques dans les environs de Saint-Yago. »

A un tel régime, il ne pouvait résister longtemps, aussi le troisième

jour complémentaire de la même année (19 septembre), il était emporté par cette fièvre.

La correspondance de Roume, jointe aux lettres de Giroud, montre l'émotion causée, dans la Colonie, par cette mort prématurée d'un homme dont l'entrain, l'ardeur au travail, la science et les idées généreuses étaient admirés de tous. Malgré les efforts faits par l'Agent provisoire pour sauver les notes et les collections de l'infortuné géologue, elles ne purent être retrouvées.

Ainsi, non seulement Giroud mourut victime de son dévouement, mais le résultat de ses persistants efforts eût été complètement perdu sans les quelques papiers jaunis conservés dans nos archives.

La découverte qui reste est celle des gisements platinifères de Saint-Domingue.

Treize ans plus tard, en 1810, P. F. Percy apportait à la Première Classe de l'Institut un échantillon du précieux métal envoyé de l'île par le D^r Dubizy. Guyton de Morveau et Vauquelin en firent l'analyse et montrèrent l'analogie de sa composition chimique avec celle du platine du Choco. Cet échantillon provenait de la région même étudiée par Giroud.

C'est sous le nom de ces deux chirurgiens que les Traités de Minéralogie rapportent la découverte du platine à Saint-Domingue.

Rendons à César ce qui appartient à César.

*
**

Sur les débuts de THOMAS-LUC-AUGUSTIN **HAPÉL-LACHÉNAIE**, nous ne savons pas grand'chose, si ce n'est qu'il naquit à Argentan, en Normandie, le 2 avril 1760. L'*Almanach vétérinaire* (1782-1790) fait suivre son nom du titre de « vétérinaire du roi ». En 1784, Hapel est suppléant de Fourcroy à l'École vétérinaire d'Alfort. La période comprise entre 1782 et 1787 a été fort brillante pour cette école; des illustrations scientifiques y faisaient des cours complémentaires, Daubenton et son suppléant Broussonet, sur l'Économie rurale; Vicq

d'Azyr sur l'Anatomie comparée; Fourcroy, sur la Chimie et la Botanique. Ce furent là les deux disciplines auxquelles s'est particulièrement consacré l'élève de l'illustre chimiste.

En 1790, nous trouvons Hapel à la Guadeloupe, où il a été envoyé en mission pour rechercher tout ce qui pouvait intéresser la culture et les produits des îles du Vent, c'est-à-dire la Guadeloupe, la Martinique et les îles voisines.

C'était alors l'une des périodes les plus troublées de l'histoire, cependant fort mouvementée, des Antilles françaises. Les débuts de la Révolution avaient violemment agité tous les esprits et soulevé des dissentiments profonds non seulement entre les habitants des îles, mais entre eux, ou certains d'entre eux, et les délégués envoyés par le gouvernement métropolitain. Au début de 1794, la Convention était trop occupée à lutter contre l'Europe coalisée pour songer beaucoup à ses Colonies des Antilles, aussi les Anglais ne laissèrent-ils pas passer une si belle occasion. Le 5 février, leur flotte effectua un débarquement à la Martinique, et un mois plus tard, ils étaient les maîtres de toutes les Antilles françaises, non sans avoir été aidés par le parti des émigrés.

Mais la Guadeloupe n'avait pas tardé à être reprise par une petite expédition venue de France. Le Commissaire civil, Victor Hugues, envoyé par la Convention, homme d'une énergie farouche, se signala par son implacable cruauté vis-à-vis des émigrés abandonnés par les Anglais, lors de la capitulation du camp de Berville et, pendant plusieurs années, il fit peser sa dure autorité sur la Colonie. Plus tard, la situation politique, pour être devenue moins tragique, ne s'améliora que lentement. En 1802, une révolte des troupes noires fit encore couler le sang français.

Dans ce milieu agité, Hapel Lachênaie a vécu et a travaillé. Il a rempli les rôles les plus divers, vétérinaire officiel, pharmacien en chef des hopitaux de la marine, curateur des successions vacantes, etc. Seul homme de science dans la Colonie, en toutes circonstances, il doit être sur la brèche. Mais il lui faut aussi nourrir sa nombreuse

famille; il s'est marié et, en 1802, il lui reste cinq enfants. Il travaille donc aussi pour son propre compte. Il achète une « habitation ». Il fabrique du sucre, mais avec quelles difficultés, il doit soutenir son industrie! Ses envois en France subissent les pires aventures, souvent ils disparaissent en route, capturés ou volés.

Il lui faut parfois partir en mission officielle dans les îles voisines; en diverses circonstances aussi, il doit faire des absences d'un autre ordre nécessitées par des événements politiques, pendant que sa famille se cache comme elle le peut.

Tout cela n'est que la trame sur quoi il développe ses travaux.

Il a conservé des relations amicales avec son maître Fourcroy; il lui envoie des notes que celui-ci présente à la Première Classe de l'Institut et fait imprimer dans les Mémoires de celle-ci ou bien dans ceux du Muséum national d'histoire naturelle ou encore dans les Annales de Chimie.

Quelques remarques, relevées au passage dans nos procès-verbaux de cette époque, montrent les difficultés de ce temps. Fourcroy note, un jour, que le travail dont il donne lecture a mis deux ans pour lui arriver de la Guadeloupe et il demande au bureau de prier l'auteur d'envoyer désormais ses communications en plusieurs exemplaires échelonnés, afin qu'un au moins ait des chances de parvenir à destination. Le 12 brumaire an XI (3 novembre 1802), il présente le triplé d'une lettre du citoyen Hapel, relatant un perfectionnement dans la fabrication du sucre; cette lettre, indique le procès-verbal, est écrite dans un chiffre dont l'auteur enverra plus tard la clé. Sur la minute d'une lettre à Fourcroy que j'ai retrouvée, Hapel explique que craignant que son invention ne tombe entre les mains des Anglais ou de quelque autre concurrent, il a cru utile de prendre ses précautions en conséquence. L'Académie ordonne que cette communication chiffrée sera transcrite figurativement dans le procès-verbal de la séance, et il en a été ainsi fait. C'est là le seul exemple connu d'un tel raffinement de nos plis cachetés.

Hapel Lachênaie jouissait de l'estime générale dans la Colonie. Secrétaire de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe, il fut l'un des fondateurs de sa Société d'Agriculture et de Physique (1803). Dans la métropole, il avait été nommé correspondant de la Société royale de Médecine, dès 1789, puis, le 23 août 1799, correspondant de la « Société nationale d'Agriculture ». Enfin, il devint correspondant de la Première Classe de l'Institut, le 30 mars 1807, mais ne profita pas longtemps de ce succès, car, le 14 mai de l'année suivante, il mourait sur son « habitation » de Sainte-Rose, à la Guadeloupe.

Son premier travail scientifique a été consacré à des observations et expériences sur *l'analyse de la salive du Cheval*, et présenté à la Société royale de Médecine, en 1784, alors qu'il travaillait auprès de Fourcroy. En 1799, il donne à la Société de Pharmacie de Paris un procédé de préparation de l'opium et des extraits analogues. Il fait de très longues recherches sur la Canne à sucre, la fabrication du sucre et du rhum et publie notamment un nouveau procédé du terrage du sucre. A cette époque, les cristaux formés dans la liqueur résultant de la concentration du jus de la Canne étaient égouttés, puis terrés dans des pots de terre, appelés des formes. Ces pots n'étaient pas fabriqués à la Guadeloupe; les Anglais tenant la mer, l'arrivage de ce matériel indispensable était des plus irréguliers et souvent déficient. Hapel imagina un perfectionnement des caisses en bois, destinées à remplacer ces poteries, qu'il avait vu employer, en 1784, dans la raffinerie royale de Bercy; ce dispositif nouveau était bien approprié à la main-d'œuvre de qualité inférieure dont on disposait alors dans les îles. Il a ainsi rendu service à l'industrie, en lui donnant le moyen d'obtenir du sucre à grain plus uniforme, plus blanc, et avec un rendement supérieur.

Il a écrit une étude botanique sur la Canne à sucre des Antilles, comparée à celle de Tahiti et de Batavia, introduite en 1782 à Bourbon et de là en Guyane, puis aux Antilles. Ce travail fit,

en 1804, l'objet d'un rapport élogieux de Ventenat; le manuscrit, conservé dans nos archives, semble être intéressant aujourd'hui encore, au point de vue anatomique.

Hapel a imaginé encore une charrue pour le labourage des champs de Canne, pour quoi l'on se contentait alors de la houe.

En transmettant un de ses travaux, il annonce que sa maison, pillée par l'ennemi, a été dépouillée de tous ses instruments, à l'exception de son microscope, et Fourcroy de demander à la Classe de s'interposer auprès du Gouvernement pour que soient fournis des instruments de physique à ce travailleur zélé.

On voit que Hapel associait les recherches de science pure aux observations pratiques; à ce dernier point de vue, il faut signaler encore son travail consacré à la démonstration de la possibilité d'extraire du tronc des Bananiers une fibre pouvant ajouter encore à l'importance du rôle joué par cette plante dans la vie économique des pays tropicaux. Le tronc du Bananier résulte de l'emboîtement des gaines de ses feuilles; Hapel en a extrait des fibres très flexibles, susceptibles d'être tissées et utilisées pour la fabrication d'étoffes, de broderies, de chapeaux, etc; elles peuvent être employées aussi comme succédané du coton. Des caisses de ce produit avaient été envoyées à l'appui de son Mémoire, mais elles ne parvinrent pas à destination, aussi les professeurs du Muséum tinrent-ils à vérifier ses observations sur un tronc de Bananier du Jardin des Plantes. Fourcroy et Vauquelin en profitèrent pour analyser le suc de ce végétal et faire voir qu'il est essentiellement constitué par une dissolution de sels de potassium (azotate dominant, oxalate, chlorure).

Hapel a donc été un précurseur dans une industrie florissante aujourd'hui aux Philippines, où est exploité le *Musa textilis*, variété voisine du *Musa Sapientum*, le Bananier comestible. Les fibres de ce Bananier (Chanvre de Manille), mélangées à la soie, fournissent de beaux tissus. On s'en sert aussi pour fabriquer des cordes résistantes et assez légères pour flotter sur l'eau.

Nous possédons plusieurs cartons de notes manuscrites sur une

foule de produits coloniaux, elles ont été données (1825) à l'Académie par le fils d'Hapel.

Nos Procès-verbaux signalent encore un Mémoire sur les maladies épizootiques, et en particulier sur les maladies charbonneuses, observées à la Guadeloupe, et sur leur traitement; un rapport de Teissier et Huzard concluait à son insertion dans le Recueil des Savants étrangers.

Notons aussi que Hapel a fait des analyses de l'eau des sources thermales de la Guadeloupe et surtout des observations météorologiques très détaillées intéressantes pour la Climatologie de l'île.

Ces observations n'ont pas été les seuls travaux de Physique du globe effectués par Hapel Lachênaie. En 1797, une éruption subite se produisit à la Soufrière de la Guadeloupe et les commissaires du Directoire, Victor Hugues et Lebas, nommèrent une commission chargée d'étudier le phénomène. En raison de ses connaissances physiques, parmi les fonctionnaires constituant cette Commission, Hapel était le seul pouvant avoir quelque compétence sur une question de ce genre, aussi fut-il chargé du rapport qui a été publié et dont j'ai trouvé une minute dans ses papiers. Il apporte des compléments aux observations de Peyssonnel.

Le 29 septembre, un tremblement de terre ressenti à Basse-Terre fut accompagné d'un bruit sourd partant de la Soufrière, puis, quand les nuages atmosphériques, qui cachent si souvent celle-ci, se furent dissipés, on vit s'en élever un grand nuage noir générateur d'une chute de cendres fines. La Mission trouva la montagne couverte de ces cendres, de couleur grise, assez épaisses pour avoir localement détruit la végétation. Elle constata, sur le sommet de la montagne, quelques changements topographiques, consistant en écroulement d'aiguilles, en modifications dans la disposition de certaines fentes et enfin une grande activité des fumerolles.

Au cours de l'hiver 1797-1798, se manifestèrent plusieurs recrudescences de cette activité, enfin, le 26 avril 1798, une détonation

semblable à celle d'une violente canonnade se fit entendre à Basse-Terre. La montagne fut enveloppée par un épais nuage, mais sans chute de cendres. Quand, deux jours plus tard, la Soufrière se découvrit, l'on vit des vapeurs s'élever à peu près à mi-hauteur du dôme, dans sa partie Nord-Ouest, mais, en outre, ajoute le rapport de la Commission :

« Une énorme quantité de pierres a été lancée au loin ; le morne voisin contre lequel elles ont particulièrement frappé, en a été dépouillé de sa verdure, et comme labouré. Cette masse de décombres est descendue avec tant de force, qu'elle a rasé quelques éminences du terrain qu'elle a parcouru, mis en morceaux de très grands arbres et comblé une ravine très profonde. »

Il faut ajouter que le régime des cours d'eau voisins fut modifié pendant quelque temps.

Les traces de ce phénomène sont très visibles encore aujourd'hui. Elles sont désignées sous le nom d'Éboulement Faujas.

Lorsqu'en 1904, j'ai discuté cette éruption, je me suis demandé s'il ne s'agissait pas là de quelque chose de comparable aux nuées ardentes de la Montagne Pelée, mais aujourd'hui, je puis être beaucoup plus affirmatif et déclarer que ce phénomène était tout autre. Cette opinion résulte de ma visite au volcan Bandai San, au Japon. Elle m'a donné la certitude que le phénomène de 1798, à la Guadeloupe, a été identique, mais sur une échelle modeste, à l'éruption du volcan japonais, produite le 15 juillet 1888.

Ce jour-là, après une série de violentes explosions, une partie du volcan Kobandai, où il n'existait plus que des fumerolles sulfhydriques, a été détruite par une formidable explosion. Une portion de ses matériaux a été projetée verticalement dans l'atmosphère, sous forme de cendres fines ; une autre, la principale, a formé une avalanche qui a roulé dans deux vallées voisines, avec une vitesse accélérée ayant atteint 21 kilomètres à la seconde.

Ces matériaux, dont le volume a été évalué à plus d'un kilomètre cube, ont couvert une surface de 70 kilomètres carrés, avec, par place, une épaisseur de 40 mètres. De même qu'à la Soufrière de la Guade-

loupe, il ne s'agissait pas de l'émission de magma neuf, mais de la démolition de toutes les laves anciennes de la montagne, en grande partie altérées par les fumerolles sulfhydriques.

En définitive, c'est là ce qu'on peut appeler une éruption post-volcanique, due uniquement à un dégagement particulièrement violent de vapeur d'eau, exerçant des ravages d'autant plus grands que les anciennes laves avaient été plus atteintes par l'action des fumerolles.

C'est là un genre de mort, ou d'intense dégradation, qui menace les montagnes volcaniques ayant conservé des fumerolles très actives. Il n'est pas moins dangereux pour les voisins que les véritables éruptions volcaniques, dues à la venue au jour d'un magma incandescent. Le phénomène du Bandai San, en effet, a fait de nombreuses victimes.

Le nom d'Hapel Lachènaie restera attaché à la seule manifestation un peu violente, constatée, du volcan de la Guadeloupe dont, depuis lors, les fumerolles se maintiennent dans une phase d'activité modérée.

*
**

La longue vie de MOREAU DE JONNÈS a fait de lui un terme de liaison de la fin du XVIII^e siècle et de la fin du XIX^e.

Plus économiste et statisticien encore que naturaliste, il fut élu membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques, en 1849 (3 février), alors qu'il était correspondant de l'Académie des Sciences, pour la Section de Géographie et de Navigation, depuis le 15 novembre 1816.

De même que celle de nos confrères Boussingault et Grandidier, son existence a été composée de deux parties aussi disparates que possible. L'une, extraordinairement agitée sur terre et sur mer, l'autre sédentaire et d'un calme absolu. Après avoir été marin, canonnier, officier d'artillerie et enfin chef d'escadron d'état-major (1792-1815), de 1815 à 1828, il a été chargé de travaux de statistique et de topographie

au Cabinet du ministre de la Marine. A partir de 1828, il a dirigé le Bureau de la Statistique du Ministère du Commerce.

ALEXANDRE MOREAU DE JONNÈS naquit à Rennes le 19 mars 1778. A peine avait-il achevé de bonnes études classiques qu'il s'engage, en 1792, comme volontaire dans le bataillon de l'Ille-et-Vilaine et passe, l'année suivante, dans l'artillerie de marine. Dès lors, il va naviguer et batailler sans relâche, et généralement au loin. Toulon (1793), Quiberon (1795), les Antilles et particulièrement la Martinique et Saint-Vincent (1795-1796), la mer d'Irlande (1797-1798) et encore Saint-Domingue, la Martinique, la Dominique (1801-1805) sont les étapes principales de ses services. Prisonnier des Anglais en 1809, il reste pendant cinq ans sur les pontons de Portsmouth; il rentre en France, en 1814, pour servir dans l'armée de la Loire et aboutir enfin dans les bureaux de ministères dont il ne sortira plus.

Ce que furent ses expéditions militaires et coloniales, à une époque qui n'était pas ordinaire, il l'a raconté avec verve, en 1859, dans deux volumes *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*. C'est bien là un véritable roman d'aventures. Le rôle toujours important et avantageux qu'il y joue, en toutes circonstances, et qui souvent contraste avec l'humilité de sa situation militaire d'alors, le nombre vraiment surprenant de jeunes filles et de jeunes femmes, de toutes couleurs, toutes belles comme le jour et héroïques comme on ne l'est plus guère, qu'il sauve ou qui le sauvent des pires dangers, les tragiques et foudroyants épisodes d'épidémies de fièvre jaune et maintes autres aventures semblent indiquer que le statisticien chenu, qui les décrivait, du coin de son feu, à l'âge de quatre-vingts ans, avait conservé un souvenir vivant et radieux de tout ce qu'il avait vécu, de tout ce qu'il avait aimé sous le soleil ardent des Antilles et, sans doute, toutes ces merveilles, depuis si longtemps évanouies, les revoyait-il à travers le verre grossissant de l'enthousiasme de ses vingt ans.

Quoi qu'il en soit, cet Ouvrage se lit avec intérêt : on y trouve célébrées les splendeurs de la Nature dans nos Colonies d'Amérique;

notées des touches intéressantes sur une période fort troublée de leur histoire, précisés certains points de nos luttes coloniales avec l'Angleterre et surtout dépeints de pittoresques détails sur la vie et les derniers jours des Caraïbes, cruellement et presque entièrement anéantis, en 1796, par les maîtres de Saint-Vincent.

C'est sans doute tout cela qui, en 1893, conduisit Léon Say à donner une deuxième édition de ce Livre.

Moreau de Jonnés a été un auteur d'une exceptionnelle fécondité et il a vécu près d'un siècle. Sa mort, à Paris, date du 28 mars 1870. Considérable est le nombre des Notes, des Mémoires des Livres sortis de sa plume.

En ce qui concerne la Statistique, je ne citerai que le titre de ses principaux Ouvrages :

Effets de la destruction des forêts sur l'état physique des contrées (1825, in-4°); *Le commerce au XIX^e siècle* (1827, 2 vol. in-8); *Statistique de l'Espagne* (1834, in-8); *Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1838, 2 vol. in-8); *Éléments de statistique* (1847, gr. in-12); *Statistique de l'Agriculture de la France* (1848, in-8); *Statistique des peuples de l'antiquité* (1851, 2 vol. in-8); *La France avant ses premiers habitants* (1856, in-12); *Statistique de l'industrie de la France* (1856, in-12); *Recherches statistiques sur l'état et les progrès de la Société en France* (1867, in-8), etc.

Je m'occuperai seulement de ce qui concerne le point de vue colonial. Il s'est tout d'abord préoccupé (1816) de questions médicales et militaires : *Essai sur l'hygiène militaire des Antilles*; *Des effets du climat des Antilles sur le système moteur*; *Observations sur les géophages des Antilles*; *Monographie du Trigonocéphale des Antilles ou grande Vipère Fer-de-Lance de la Martinique*. Tout ce qui concerne l'hygiène, d'ailleurs, l'a toujours intéressé et il a figuré pendant vingt ans parmi les membres du Conseil supérieur de santé de France.

Mais son œuvre scientifique principale concerne la Géologie et la Physique du globe. Les nombreux travaux publiés par lui, et présentés pour la plupart à l'Académie des Sciences, ont été condensés dans son *Histoire physique des Antilles françaises*, dont seul le premier volume a paru.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties, respectivement consacrées à la Géologie, à la Minéralogie et à la Météorologie. Dans ces directions, il constitue un grand progrès sur tout ce qui avait été écrit par ses prédécesseurs, car, en outre de l'abondance des observations personnelles, toutes les conquêtes de la science réalisées alors (1822) sont mises en œuvre.

Avant d'entrer dans le détail de ce qui, en Géologie et en Géographie physique, concerne la Martinique et la Guadeloupe, il considère l'ensemble des Petites Antilles. Il montre qu'elles ont eu une existence individuelle, qu'elles n'ont pas de substratum ancien et qu'on doit y distinguer des îles exclusivement ou essentiellement volcaniques, où il reste parfois encore quelques traces d'activité, sous forme de soufrières ou même de volcans dont les éruptions sont très espacées, et des îles essentiellement calcaires, mais possédant souvent un substratum volcanique plus ancien que les volcans précédents. Ceux-ci ne constituent pas une chaîne continue, mais sont des centres indépendants.

Sans doute il y aurait à redire sur certaines des idées théoriques de l'auteur, mais il ne faut pas oublier que son travail date de plus d'un siècle. Les grandes lignes de ses observations, et souvent leur détail, méritent d'être retenues.

Du point de vue pétrographique, l'on voit, pour la première fois, étudiées d'une façon minutieuse les roches volcaniques de cette intéressante région. Les descriptions de ses laves comportent tout ce qu'il était possible de discerner avec le seul concours des yeux ou de la loupe et, en dépit de la nomenclature désuète d'Alex. Brongniart, cette étude a été écrite en 1814, il est facile de reconnaître les nombreuses variétés des roches décrites. Je signalerai, en outre, car je les connais bien, que

les gisements indiqués pour chacune d'entre elles montrent que Moreau de Jonnés avait fouillé très à fond les massifs de la Martinique, notamment la Montagne Pelée et ses abords, et qu'en général il les avait bien vus. Rien d'essentiel n'a été laissé de côté.

Dans la partie météorologique, sont passés en revue, et développés convenablement, les divers aspects de la Science considérés à son époque, surtout en Climatologie. Il insiste avec raison sur ce que l'on appelle aux Antilles les ouragans, c'est-à-dire les cyclones, et il donne une liste complète des cas destructeurs, depuis la découverte de l'archipel; le premier d'entre eux date de l'an 1495. En Physique du globe, il n'a pas négligé les tremblements de terre, dont il fournit également une statistique.

Un dernier Livre doit retenir notre attention et qui est d'un autre ordre. Ce sont ses *Recherches sur l'esclavage colonial et sur les moyens de le supprimer*.

Moreau de Jonnés n'était pas un de ces théoriciens qui n'ayant jamais quitté la métropole, tranchent du fond de leur cabinet, sur les questions coloniales sans les avoir touchées par une expérience personnelle et se laissent guider uniquement par des idées philosophiques *a priori*, quelquefois généreuses, ou par des préjugés politiques. Il avait vécu au milieu d'esclaves et avait senti vivement l'injustice et la cruauté de leur situation. Aussi leur affranchissement lui paraissait-il juste, utile, politique et urgent. Avec cette idée directrice, il entreprend la statistique de l'esclavage colonial, étudie son régime, non seulement dans nos Colonies, mais dans celles des autres pays. Il discute tous les moyens adoptés ou projetés pour le supprimer. Il rejette l'affranchissement en masse, sans préparation, sans mesures transitoires, en rappelant tout ce qu'il a coûté de sang et de ruines à Saint-Domingue. Sans doute son collègue Giroud eût-il protesté violemment contre cette conclusion, mais il n'avait vu ni l'incendie du Cap ni les massacres des blancs si cruellement répétés dans cette île. Moreau de Jonnés, lui, les avait vus. Or dans les questions sociales, aussi bien

que dans les questions scientifiques, la méthode expérimentale est féconde en enseignements.

Enfin, comme conclusion, il propose des moyens nouveaux pour arriver progressivement et rapidement à la suppression totale souhaitée. Cet Ouvrage date de 1842 ; je ne sais si, six ans plus tard, il fut discuté par l'Assemblée constituante ; en tous cas, ce n'est pas son programme qui fut réalisé.

*
**

En terminant, pour ne pas laisser de lacune derrière moi, je dois citer au moins le nom de cinq personnages qui ont visité la Guyane, les Antilles ou y ont séjourné, ne fût-ce que pour y mourir, mais qui n'ont rien écrit sur elles.

Et tout d'abord, deux correspondants de l'ancienne Académie.

LE VICOMTE PIERRE-MARIE-FRANÇOIS DE PAGES (1740-1792), capitaine de vaisseau qui, après avoir fait le tour du monde dans des conditions particulièrement audacieuses, était devenu correspondant de Jeaurat, puis avait pris sa retraite au Petit-Trou, à Saint-Domingue (1786). Il y fut massacré, en 1792, au cours d'une révolte des noirs.

JOSEPH DOMBEY, le célèbre voyageur naturaliste mâconnais (1742-1794), dont l'exploration de l'Amérique du Sud a fourni une quantité si considérable de végétaux nouveaux et aussi les minéraux appelés plus tard « atacamite » et « euclase », avait été envoyé en mission aux États-Unis par la Convention. Malmené à son passage à la Pointe-à-Pitre, il fut arrêté et emprisonné à Montserrat et y mourut de misère, en 1794, à une date qui n'a pu être précisée.

Voici maintenant deux membres de l'Académie, tous deux botanistes, qui ont fait, l'un et l'autre, des séjours de plusieurs années à Saint-Domingue pendant la période révolutionnaire. Ils y ont beaucoup herborisé, mais leurs collections ont été perdues et ils n'ont dit

mot de leurs recherches dans leurs publications botaniques, cependant nombreuses.

AMBROISE-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH **PALISOT**, **BAFON DE BEAUVOIS** (1752-1820), correspondant de l'Académie royale (20 août 1783), puis membre de la Section de Botanique de l'Institut (17 novembre 1806); je renvoie à son Éloge par Cuvier; et **PIERRE-JEAN-FRANÇOIS TURPIN** (1775-1840), surtout connu par ses travaux d'iconographie botanique; dans la Section d'économie rurale, il remplaça (16 décembre 1833) Flourens, nommé Secrétaire perpétuel.

Enfin, un associé non résidant de la Section des arts mécaniques (28 février 1796) de la Première Classe de l'Institut national, **LOUIS CLOUET** (1751-1801), initiateur d'une fabrication en grand de l'acier fondu, fut pris un jour de l'envie de visiter les Tropiques. Il abandonna toutes ses affaires, partit pour Cayenne et y mourut peu après son débarquement, le 4 juin 1801.

*
* *

Après ce long exposé, quelques conclusions sont nécessaires.

De la fin du xvii^e siècle au début du xix^e, nous n'avons pas compté moins d'une trentaine de personnes ayant occupé des situations diverses à l'Académie et qui ont travaillé aux Antilles et à la Guyane. C'est beaucoup, surtout si l'on met ce nombre en regard de l'abandon presque complet de ces régions, à ce point de vue, pendant le siècle qui a suivi.

Cet afflux de chercheurs vers l'Occident tenait, en partie, au prestige qu'avaient alors nos Colonies d'Amérique, les plus abordables des régions tropicales. Il ne faudrait pas croire cependant que la partie orientale de notre domaine d'Outre-mer, Mascareignes, Madagascar, Indes et aussi le Sénégal, aient manqué alors d'explorateurs appartenant à l'Académie, mais ils ont été moins nombreux.

A partir du xix^e siècle, l'Afrique du Nord, la mystérieuse Afrique tropicale, l'Extrême-Orient sont devenus les principaux pôles de séduction pour tous ceux attirés vers l'inconnu dans tous les genres,

inconnu qui n'était plus trouvé dans les Antilles, trop petites et partiellement dévoilées.

Néanmoins, malgré l'intérêt que l'Académie a continué à prendre aux expéditions lointaines, les explorateurs, les chercheurs attachés à l'étude de notre nouvel Empire colonial, et dont la plupart étaient des naturalistes, n'ont pas trouvé les faveurs académiques dont leurs prédécesseurs des Antilles avaient largement bénéficié. Il est facile de déceler les causes de ce phénomène si défavorable aux nouveaux venus.

Le début du XIX^e siècle a inauguré une ère nouvelle pour toutes les sciences, et notamment pour les Sciences naturelles; les travaux d'Anatomie, de Physiologie, de Biologie, toutes les recherches de laboratoire ont pris une extension de plus en plus considérable. En se perfectionnant, ces sciences n'ont cessé de se différencier et, avec elles, ceux qui les cultivaient.

Pour cette raison, et peut-être aussi à cause de nos programmes universitaires, où leur place a été restreinte de jour en jour, elles ont perdu de leur importance dans les préoccupations de l'« honnête homme » et sont devenues surtout le partage de professionnels, de professeurs, sédentaires par destination.

Les recherches sur le terrain, l'observation dans la Nature, la récolte de documents dans les régions proches ou lointaines, la systématique qui formaient la base des travaux des anciens naturalistes, en dépit de leur importance, ont glissé au second plan dans l'estime de ceux qui ne les cultivent pas et qui sont devenus le plus grand nombre. Ainsi, fatalement, pour elles se sont raréfiées les distinctions académiques et autres. Si l'on joint à cela la transformation, d'ailleurs justifiée à bien des points de vue, du mode de recrutement des correspondants de l'Académie, on comprend aisément pourquoi il existe, à cet égard, une si frappante dissymétrie entre le présent et le passé. Sans doute serait-il équitable et utile d'effectuer, dans l'avenir, un léger redressement.

Laissons maintenant de côté ce point de vue général et revenons

aux hommes qui tous ont travaillé avec ardeur et fruit dans des conditions difficiles et souvent périlleuses. Ceux que nous avons étudiés ont été de valeur inégale.

Deux d'entre eux ont une place qui restera brillante dans l'histoire de la Science : Richer, avec sa découverte de l'inégalité de la pesanteur sous les différents parallèles, l'une des pierres angulaires de la Géodésie; Peyssonnel, à qui est due la démonstration de l'animalité de la foule pressée des êtres que sont les Polypes.

D'autres, d'importance moindre, ont été des précurseurs dans l'étude particulière de l'Histoire naturelle, et surtout de la Botanique, de nos Colonies. Ils méritent une mention dans l'histoire de celles-ci, car souvent ils ont joué un rôle utile, et parfois considérable, dans la propagation de végétaux qui ont fait ou font encore leur richesse. Mais ce furent aussi des pionniers; ils ont déblayé le chemin pour leurs successeurs, dont le langage est plus accessible à notre entendement que le langage périmé de leurs anciens. Parce que leurs observations se sont, pour la plupart, fondues dans cette masse anonyme dont est faite la monstrueuse documentation botanique et zoologique d'aujourd'hui, il ne serait pas équitable de les sous estimer.

Sans oublier les géologues, nous devons souligner l'intérêt des documents ethnographiques recueillis par plusieurs de nos voyageurs, car ils constituent les seules données que nous possédions sur des races humaines aujourd'hui disparues ou en passe de l'être.

La valeur de l'effort de ces naturalistes est surtout grande et plus apparente, quand ne se bornant pas à écrire des Mémoires ou des Livres, ils ont recueilli des collections et quand celles-ci ont été conservées dans des dépôts publics. Dans ce cas, en effet, il nous est possible d'étudier leurs documents avec plus de précision et de certitude, à la lumière des méthodes de la Science moderne.

De toute façon, leurs observations permettent de reconstituer, ou plutôt d'essayer de reconstituer, ce qu'ont été la flore et la faune primitives des pays considérés. Pour les îles, auxquelles un passé géologique complexe et un long isolement ont conféré un endémisme

floristique et faunistique très accusé, leur connaissance est nécessaire pour la compréhension de l'origine de ces entités géographiques.

Je dis reconstituer, car il ne faut pas le céler, la civilisation dont nous sommes si fiers, et à juste titre à tant de points de vue, a une influence désastreuse sur l'économie naturelle des pays auxquels elle applique ses bienfaits, et les recherches du genre de celles que je viens d'indiquer deviennent de jour en jour plus difficiles, quand elles n'ont pas été rendues impossibles.

L'homme est un être essentiellement destructeur. Le civilisé n'a, du reste, pas le monopole de ces ravages, mais, grâce à ses moyens perfectionnés, il accélère les entreprises menées depuis toujours par l'homme sauvage. Cette remarque a un caractère universel et, bien entendu, ne s'applique pas à nos Colonies plutôt qu'à d'autres.

Considérons, en effet, Sainte-Hélène. Lors de sa découverte au début du xvi^e siècle, cette île, aujourd'hui rocher aride et désolé, était entièrement couverte de belles forêts : le fer, le feu, les chèvres introduites très tôt, en ont eu bien vite raison et, par voie de conséquence, il en a été de même pour sa population zoologique. Heureusement, entre 1805 et 1810, un botaniste anglais, le D^r Burchell, y a recueilli un grand herbier conservé à Kew. Cet herbier a permis à Hooker d'étudier ce qui subsistait encore à cette époque de la flore primitive, et qui n'y existe plus sauf de minimes reliques, de la distinguer de la flore introduite et de montrer, ce qui est fort important pour l'histoire géographique et géologique de cette île, que ses affinités sont en grande partie avec l'Afrique australe, mais avec des plantes possédant des affinités sud-américaines, indiennes et australiennes.

La flore des Antilles, et particulièrement celle des Grandes Antilles, où les cultures sont si développées, a subi le même sort et, lorsqu'il y a quelques années le botaniste suédois Ekman est allé étudier les parties encore boisées des montagnes d'Haïti, il y a découvert, par centaines, des espèces endémiques inconnues, derniers restes d'une flore primitive, détruite partout ailleurs.

Au point de vue zoologique, faut-il rappeler l'histoire des *Tortues*

géantes de l'île Rodrigue, du *Dronte*, ce Colombidé géant, et d'autres Oiseaux qui existaient encore à l'Île de France au xvii^e siècle et qui, depuis lors, sont totalement éteints, comme ont disparu de la Nouvelle-Zélande les *Dinornis*?

Mais c'est surtout notre Madagascar qu'il y a lieu de citer dans un débat de ce genre. Grâce à des connexions géologiques lointaines qui ont permis des apports multiples de l'extérieur, grâce ensuite à un isolement prolongé, grâce enfin à la variété de sa constitution géologique et pétrographique, à ses différences d'altitude, de climat, il est résulté une incomparable abondance et une non moins étrange diversité de sa flore et de sa faune natives, si curieusement spécialisées.

Or tout cela est en voie de disparition extrêmement rapide. Les sept huitièmes de la végétation sylvestre primitive ont été détruits et avec eux leur population zoologique. Les forêts sèches, couvrant jadis les pentes occidentales des Hauts-Plateaux, et où vivaient de grands Lémuriens arboricoles et des Oiseaux géants aujourd'hui éteints, ne sont plus représentées que par des boqueteaux dont la surface est réduite d'année en année, ultime refuge d'espèces n'existant nulle part ailleurs sur le Globe. La grande forêt de l'Est, elle-même, ne forme plus, sauf en certaines portions de la partie septentrionale de cette zone, qu'un chapelet de bandes larges de quelques kilomètres seulement. Si des mesures énergiques ne sont pas prises, et sans retard d'ici peu d'années, il n'en restera plus rien.

M. Perrier de la Bâthie qui, depuis trente-cinq ans, tient la brousse, en botaniste averti, n'a cessé de signaler le danger, de montrer les ravages mortels des cultures temporaires indigènes en forêt suivant la méthode extensive, des exploitations forestières inconsidérées poursuivies par des blancs, et des feux de brousse allumés par tous, en saison sèche, à travers les immenses herbages morne linceuil, recouvrant l'emplacement des splendeurs de la forêt évanouie. Il n'a cessé de pousser des cris de détresse, mais des cris dans le désert. Un de mes jeunes collègues du Muséum, M. Humbert, qui, depuis vingt ans,

a fait plusieurs expéditions dans la Grande-Ile, a vu, lui aussi, de voyage en voyage, fondre, sous l'action répétée de ces incendies s'étendant jusqu'au sommet des montagnes, des lambeaux précieux pour la connaissance de la sylvie autochtone et l'étude de ses affinités.

Ce danger a été constaté et compris par tous les peuples civilisés ayant des Colonies. Pour y parer, il ne saurait, évidemment, être question d'entraver la mise en valeur de ces pays neufs, mais il est nécessaire de conserver quelques témoins de leur constitution originelle. Pour cela, des Parcs nationaux ont été créés un peu partout. Nous arrivons les derniers. Des gouverneurs généraux, aux idées clairvoyantes, ont bien voulu créer des réserves dans certaines de nos Colonies, les ont délimitées, sur le papier, et même ont édicté des règlements sévères pour leur défense. L'œuvre est en marche, à Madagascar notamment.

Ceci est parfait, mais ce qui sera mieux encore et plus difficile à obtenir, ce sera de faire respecter cette réglementation. Les grands chefs sont loin de la brousse. Il ne faudrait pas qu'un jour, à la nouvelle, vraie ou fausse, de la découverte d'un bois précieux, d'une essence fournissant une gomme, arabique ou non, ou bien une résine utilisable, se produise une sauvage ruée destructive et que, en peu de mois, avant l'intervention officielle, l'irréparable soit consommé.

Il serait essentiel de faire comprendre aux fonctionnaires coloniaux de tous ordres, aussi bien qu'aux colons, qu'il s'agit là d'une question d'une importance, à tous égards, primordiale dont il ne se doutent généralement pas.

Mais ce n'est pas tout encore ; il faut prévoir que, dans certains cas, malgré toutes les bonnes volontés, malgré toutes les précautions prises, ce bel élan puisse partiellement ou totalement rester vain.

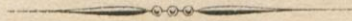
Aussi, et c'est là où, par un long détour, je voulais vous amener, est-il urgent, d'entreprendre, de reprendre, ou d'intensifier, pendant qu'il est temps encore, l'exploration de nos Colonies, des points de vue

botanique, zoologique, ethnographique, géologique même, bien que les pierres, elles, demeurent, exploration ne devant plus prendre la forme de ces coups de sonde isolés, discontinus, sans programme fixe, à la façon de ceux des naturalistes du XVIII^e siècle que j'ai cherché à montrer à l'œuvre en Guyane et aux Antilles, mais devant être effectuée d'une façon méthodique et raisonnée.

L'Académie a un rôle à jouer dans cette grande œuvre, à la fois scientifique et nationale. Elle doit y apporter tout son cœur, avec le poids de toute son influence et de ses puissants moyens d'action et de persuasion.

En terminant, je m'adresse à vous, Messieurs, pour vous demander votre concours qui devra s'exercer non seulement entre nous, sur une base essentiellement scientifique, mais surtout en dehors de nous, car il s'agit d'entreprendre, sur ce sujet, l'éducation de l'opinion publique. Et qui, mieux que vous, pourrait la faire?

En choisissant, cette année, pour objet de ma Notice un sujet sortant du cadre traditionnel, je n'ai pas seulement obéi au désir d'effectuer des reconstitutions historiques et de rendre hommage à un grand nombre de ceux qui nous ont précédés fort loin dans le passé, j'ai voulu aussi esquisser devant vous un dessein pour l'avenir, avec l'espoir d'être entendu.

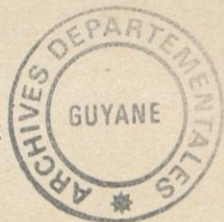




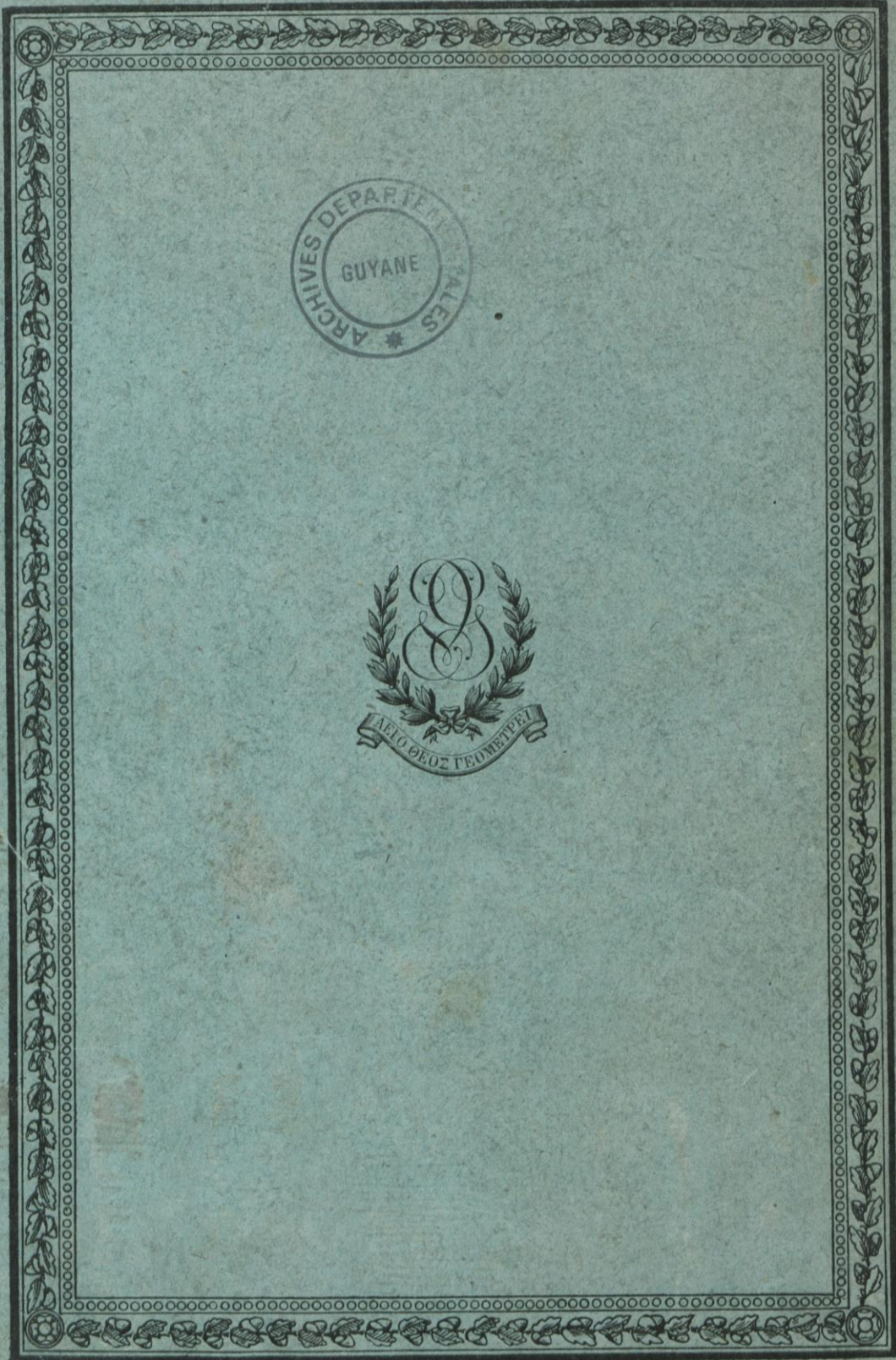
INDEX DES NOMS DES PERSONNAGES ÉTUDIÉS

- | | |
|--|---|
| ALLIOT DE MUSSAY (Jean-Baptiste-Fauste), 17. | ISAMBERT (Michel), 18-19. |
| ARTUR (Jacques-François), 31-33. | LA CONDAMINE (Charles-Marie DE), 34-37. |
| BAJON (Bertrand), 45-48. | LA LUZERNE (César-Henri DE), 73-74. |
| BARBOTTEAU (Jacques-Alexandre), 54-55. | LA MARTINIÈRE (VAUX DE), 16-17. |
| BARRÈRE (Pierre), 19-22. | LEBLOND (Jean-Baptiste), 48-54. |
| BEAUVOIS (PALISOT DE), 92. | LE CROM, 17. |
| CHANVALON (THIBAUT DE), 39-45. | LE DRAN (François-Antoine), 17. |
| CLOUET (Louis), 92. | LIGNON (Jean-Baptiste), 16. |
| CURY (DE), 37. | MORFAU DE JONNÈS (Alexandre), 86-91. |
| DESPORTES (Jean-Baptiste-René POUPPÉ-), 33-34. | PAGÈS (Pierre-Marie-François DE), 91. |
| DOMBEY (Joseph), 91. | PALISOT DE BEAUVOIS, 92. |
| DUHAMEL, 33. | PEYSSONNEL (Jean-André), 23-30. |
| DU PUGET D'ORVAL (Edme-Jean-Antoine), 65-73. | POUPPÉ-DESSPORTES, 33-34. |
| FAGE L'AINÉ, 37. | RICHARD (Louis-Claude-Marie), 61-65. |
| FEUILLÉE (Louis), 11-16. | RICHER (Jean), 8-11. |
| FOULQUIER (François-Joseph DE), 55-61. | THIBAUT DE CHANVALON, 39-45. |
| GIROUD (Alexandre), 74-79. | TURGOT (Etienne-François), 38-44. |
| HAPÉL-LACHÉNAIE, 79-86. | TURPIN (Pierre-Jean-François), 92. |
| HAUTERIVE (Bernard-Laurent D'), 22-23. | VAUX DE LA MARTINIÈRE, 16-17. |
-

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.
95628-32 Paris. — Quai des Grands-Augustins, 55.



83



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
GUYANE



